LES GAIS DISENT NON AU "NETTOYAGE OLYMPIQUE"

par THERESE FAUBERT

Près de 200 personnes révoltées ont assisté à une réunion publique le 31 mai dernier pour planifier une riposte face à la récente vague de répression contre la communauté gaie montréalaise en préparation pour les Olympiques. Elles ont décidé d'organiser une manifestation à Montréal le 19 juin.

Depuis quelques semaines, il y a des descentes policières dans la plupart des bars et saunas homosexuels majeurs. La descente la plus publicisée a été celle effectuée le 14 mai au Sauna Neptune. La police y est entrée sans mandat, saccageant les lieux et saisissant la liste des 7,000 membres du Neptune. Elle a arrêté 89 personnes et leur a refusé le droit de téléphoner. En les intimidant, la police a amené les personnes arrêtées à répondre à un questionnaire et à le signer sans les avertir de son caractère incriminant.

Depuis, des descentes ont eu lieu dans une dizaine de bars et saunas gais de Montréal, y compris un bar de lesbiennes. Lors d'une de ces descentes, 21 autres personnes ont été arrêtées.

Ces attaques se sont étendues jusqu'à Ottawa où la police a effectué une descente le 22 mai dans un sauna gai et a arrêté 28 hommes. Et on se rappelle qu'en mars dernier à Toronto, la GRC avait visité la Gay Alliance Toward Equality (GATE -- Alliance Gaie Pour l'Egalité) afin de savoir si cette organisation planifiait des activités publiques à Montréal pendant les Olympiques.

La fausse accusation de "prostitution mâle" a été utilisée par la police dans la plupart des descentes pour gagner l'appui du public pour sa politique répressive envers les gais. Malgré le fait que la police n'a pu fournir aucune preuve pour étayer une telle accusation, les journaux quotidiens ont rapporté ces attaques de façon spectaculaire avec des titres comme "Important réseau de prostitution mâle démantelé à Montréal" (La Presse du 17 mai dernier).

Lors d'une conférence de presse donnée peu après la descente au Neptune, Michel Dupois, un employé de cet établissement qui a été arrêté, a posé cette question: "Si nous étions tous des prostitués, où donc étaient les clients?"

Le Sauna Neptune n'est pas une maison de débauche, pas plus que les autres bars et saunas que fréquentent les homosexuels. Pour la plupart des homosexuels, les bars et saunas gais (même s'ils exploitent aussi les gais) sont les seuls endroits ou ils peuvent se rencontrer ouvertement et sans avoir à subir les préjugés anti-gais.

Face à cette vague de répression, le Comité Homosexuel Anti-Répression (CHAR) a été formé le 21 mai pour exiger "le retrait immédiat de toutes les accusations portées contre les personnes arrêtées au cours des dernières opérations de police, et une fin immédiate à la répression policière contre la communauté homosexuelle de Montréal, d'Ottawa et d'ailleurs".

Ce comité a commencé avec dix organisations gaies et beaucoup d'individus qui n'étaient pas organisés auparavant et dont la majorité est francophone. La Ligue Socialiste Ouvrière (LSO) a participé aux réunions de ce comité et a déclaré son appui total à la lutte des homosexuels. A une réunion d'organisation pour la manifestation du 19 juin à laquelle plus de 100 personnes ont participé, les femmes se sont chargées d'organiser un contingent de femmes.

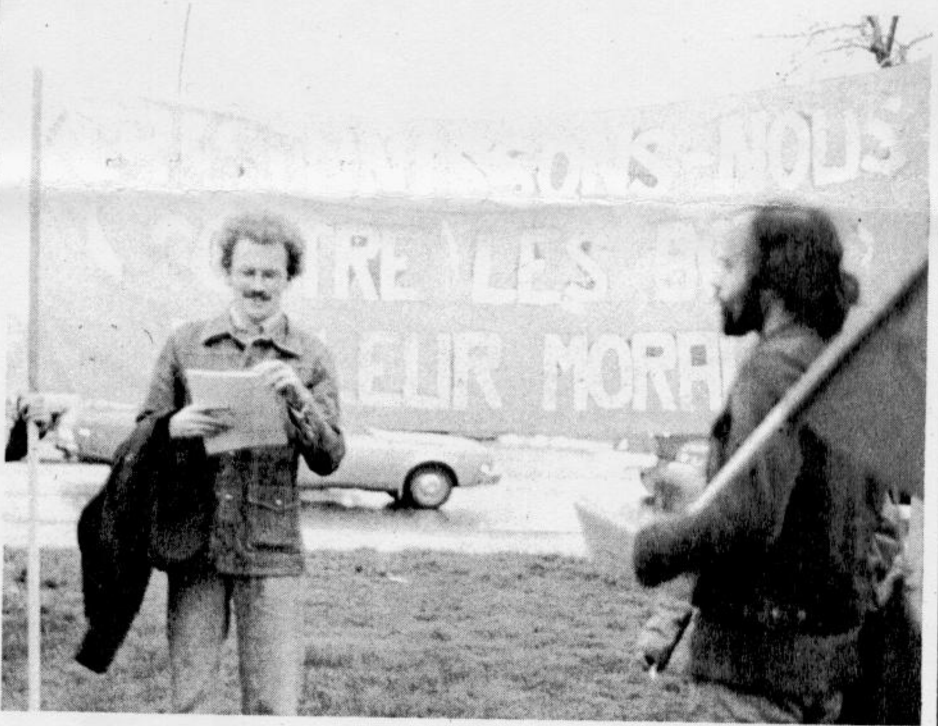
C'est la première fois que la communauté homosexuelle s'organise à Montréal d'une façon militante pour défendre ses droits. Dans ce sens, c'est un grand pas en avant historique pour le mouvement gai, ici et à travers toute l'Amérique du Nord.

Cette lutte est aussi extrêmement importante dans le sens qu'elle constitue la première riposte organisée contre la répression en préparation pour les Olympiques.

Cette répression a déjà frappé non seulement les gais, mais aussi les immigrants, les travailleurs, les clochards et quelques groupes de la gauche et peut toucher bien d'autres avant que les Jeux ne soient terminés. L'action de la communauté homosexuelle démontre la voie en avant pour tous ceux qui sont frappés par ce soi-disant nettoyage qui commence à Montréal.

La discrimination contre les homosexuels force beaucoup de gens à nier leur sexualité et à se cacher. La peur d'être découvert dans un endroit gai en intimide donc plusieurs. Cette peur se renforce quand la police traite l'homosexualité comme un acte d'indécence qu'il faut arrêter avant que les touristes n'arrivent.

L'homosexualité n'est ni un crime ni une maladie. Nous devons appuyer les droits des gais et nous opposer à la campagne de répression policière contre la communauté gaie. Tous deux qui appuient les droits démocratiques doivent se joindre à cette lutte. On peut contacter le Comité Homosexuel Anti-Répression à: 1217 rue Crescent, Montréal (866-2131).



Judith Gay/Libération

Le 1er mai, les gais ont organisé un contingent. Le 19 juin, ils manifesteront contre la répression olympique.

Manifestation de 300 gais à Montréal

par MICHEL LAMBERT

Le 19 juin, près de 300 personnes ont marché dans les rues de Montréal lors d'une manifestation organisée par le Comité Homosexuel Anti-Répression (CHAR), pour protester contre le harcèlement de la police contre la communauté gaie dans le cadre du "nettoyage olympique".

Cette mobilisation, la première au Québec et la plus grande au Canada, faisait suite à une campagne de la police contre les gais, qui a débuté vers le début de février 1975. Depuis janvier 1976, on a vu une intensification des descentes dans les saunas et les bars gais. Mais cette intensification a atteint son plus haut point lors de la fin de semaine du 13 au 16 mai. Presque tous les bars et les saunas gais de Montréal ont reçu la visite de la police, quelquefois armée jusqu'aux dents, pour finir enfin au Sauna Neptune où environ 87 personnes ont été arrêtées sans pouvoir avoir recours à leur avocat.

En tout, plus de 120 personnes risquent des amendes ou des peines de prison assez lourdes, suite à des accusations, style "procès de Moscou", de s'être trouvées dans des "maisons impudiques".

Tous ces faits et plusieurs autres ont amené des militants gais à former le CHAR. A sa première réunion publique, le 31 mai, ce fut plus de 200 personnes écoeurées des agissements de la police qui organisèrent la coalition et lancèrent l'appel à la manifestation du 19 juin.

Quoique la majorité des participants à la manifestation venaient de Montréal, des délégations sont venues de l'extérieur, soit de Toronto, de Kingston et de l'Outaouais (Ottawa et Hull). Un contingent d'une cinquantaine de femmes s'était groupé autour d'une bannière incitant les lesbiennes à montrer qu'elles existent: "Femmes gaies, dans la rue".

"Gais, gaies dans la rue", "Laissez tomber les accusations", "Fin aux descentes", "Gais, exigeons nos droits", "Femmes gaies, femmes straight, c'est la même oppression" et "A bas le nettoyage olympique" étaient seulement quelques slogans lancés par la foule alors qu'elle passait devant le bureau de Bourassa et le quartier général de la police de la CUM. Puis, au Carré Viger, il y a eu un ralliement où l'on a pu entendre les différentes organisations appuyant la marche.

Ron Dayman, représentant du CHAR, a souligné dans son discours que "Nous refusons d'être balayés sous le tapis durant les Jeux... La coalition gaie contre la répression n'est qu'un début, le début d'une menace sérieuse qui grandira à Montréal. Mais la lutte ne s'arrête pas là, nous venons de commencer à montrer notre force. La prochaine fois, nous devons mobiliser plus de monde."

Tom Green, président d'assemblée, a lu des messages de solidarité venant d'un peu partout, dont la Community Homophile Association of Toronto, la Gay Alliance Toward Equality (Toronto), la Société de l'Eglise Anglicane et Unie, la Scottish Minority Group, et la New York Gay Activists Alliance. Puis, des orateurs des Gais de l'Outaouais, de la Coalition Nationale pour les Droits des Homosexuels, du Groupe Marxiste Révolutionnaire, du Groupe Homosexuel d'Action Politique, du Comité des Femmes du CHAR, puis de la Ligue Socialiste Ouvrière, ont pris la parole.

Suzanne Chabot a ainsi exprimé l'appui total de la LSO/LSA et de la LJS/YS à la lutte des gais, qui exigent les mêmes droits que le reste de la population. "Mais", a-t-elle souligné, "le CHAR ne doit pas s'arrêter là, et doit continuer à rallier le plus de monde possible, gais et non-gais. Car c'est seulement avec des actions de masse larges, que les autorités vont être obligées de respecter les droits fondamentaux des gais." Effectivement, depuis l'établissement de la coalition anti-répression, la police n'a fait qu'une descente dans un bar gai.

Mais ceci n'est qu'une petite partie du "nettoyage olympique"; d'autres personnes, clochards, immigrands, militants syndicaux, etc., subissent en ce moment la répression, mais ils ne se sont pas organisés comme la communauté gaie.

Celle-ci ne doit pas dissoudre sa coalition car la répression contre les gais va continuer. Le CHAR doit travailler pour organiser la défense des personnes arrêtées lors des descentes en créant une vaste campagne d'appui qui mobiliserait les masses contre les poursuites légales intentées contre ces personnes.

Pour ce faire, le CHAR demande à ceux qui le peuvent, de contribuer à la création d'un fonds d'urgence. Pour communiquer avec le CHAR, vous pouvez téléphoner à (514) 866-2131 ou écrire au soin de la Librairie Androgyny, au 1217 rue Crescent, Montréal, Qué.



Document historique adopté par la CSN: «La lutte des femmes, combat de tous les travailleurs»

par SUZANNE CHABOT

Le 47ième congrès de la Centrale des Syndicats Nationaux (CSN), qui a eu lieu en juin dernier, a adopté un document d'une valeur historique pour le mouvement des femmes et pour le mouvement syndical. Ce document qui représente un pas de géant dans la position de la CSN sur les femmes et qui s'intitule "La lutte des femmes, combat de tous les travailleurs", a été préparé par Hélène David, présidente du syndicat des employés de l'IRAT (Institut de Recherches Appliquées sur le Travail), sous la responsabilité du comité de la condition féminine de la CSN.

C'était la première fois dans toute l'histoire de la CSN qu'un document d'une telle envergure sur la question des femmes était présenté à un congrès et faisait l'objet d'une vaste discussion. Les congrès des dernières années n'avaient accordé que peu de temps à la question de l'oppression spécifique des femmes, ceci étant dû en partie au fait qu'entre 1966 et 1974, les femmes n'étaient dotées d'aucune forme d'organisation qui leur soit propre au sein de la CSN.

En 1966, les femmes de la CSN ont dissous le comité féminin qu'elles avaient formé en 1952, disant, comme l'a expliqué la présidente de ce comité, que "tout comité strictement féminin, ne travaillerait au bout du compte qu'à la mieux convaincre qu'elle est 'à part' dans le mouvement syndical et, (...) en faisant de ses problèmes 'une affaire de femmes', empêcherait l'ensemble des travailleurs de les absorber, de les étudier avec elle et d'y trouver des solutions" (congrès 1966, pages 205-216).

Mais une nouvelle couche de militantes a refusé ces arguments et a formé l'actuelle commission de la condition féminine suite au congrès de 1974 de la CSN. La production d'un document aussi important et aussi riche que "La lutte des femmes, combat de tous les travailleurs" et le fait qu'un congrès où les délégués étaient une forte majorité d'hommes, l'ait adopté, prouvent qu'elles ont eu raison. En s'organisant, elles ont fourni à l'ensemble du mouvement syndical un acquis d'une grande importance.

"D'où vient l'oppression des femmes?"

Au premier abord, lire l'historique de l'oppression des femmes pourrait paraître fastidieux, mais il n'en est rien dans ce rapport. L'explication, qui est très juste d'ailleurs, y est présentée dans un vocabulaire très simple, dans un langage à la portée de tous, et dans le cadre d'une analyse marxiste de la société.

Il est très opportun que la commission ait décidé d'introduire ce côté historique. Car pour mieux entreprendre des luttes, il est toujours essentiel de savoir analyser contre qui ou quoi nous devons nous tourner.

Cet historique est aussi important afin d'éliminer la conception fausse qu'ont plusieurs groupes féministes selon laquelle l'homme est la cause de l'oppression des femmes. Le document explique avec justesse que l'oppression des femmes a son origine dans le système de propriété privée et que ce système se sert des hommes comme instrument pour l'aider à maintenir l'oppression des femmes:

"La femme au foyer est, pour le système capitaliste, le pilier indispensable de l'institution familiale, qui est essentiellement une unité de consommation (...) Mais c'est surtout ce que font gratuitement les femmes à la maison pour leur famille -- et qui constitue une véritable seconde journée de travail pour celles qui travaillent à l'extérieur -- qui est rentable pour le système.

"Bien que, depuis que la propriété privée existe, l'organisation des différentes formes de sociétés ait toujours été patriarcale, les hommes ne sont pas, en tant que sexe, la cause de l'oppression des femmes.

"Il ne faut cependant pas nier que les hommes, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent, se sont faits les instruments de l'oppression des femmes." (pages 14 et 17)

Le sexisme des hommes à l'égard des femmes découle d'une éducation qui stéréotype les rôles distincts de l'homme et de la femme dans notre société.

Cette juste compréhension de l'oppression des femmes mène à la conclusion que c'est contre le système que nous devons lutter et que cette lutte est une partie intégrante de la lutte des travailleurs, car nous faisons face au même ennemi.

Un point important de cette partie du document est qu'il propose aux femmes de lutter à la fois pour arracher des gains maintenant dans le cadre de la société actuelle et de se joindre aussi à la lutte pour l'instauration d'une nouvelle société:

"Les travailleuses et les ménagères doivent simultanément mener des luttes revendicatives contre leur oppression et participer à la lutte politique pour l'instauration du socialisme." (page 19)

"Ce que nous voulons"

La deuxième partie du document, sous le titre "Ce que nous voulons", est un programme de revendications démocratiques concernant spécifiquement les femmes mais qui englobe aussi par moments les causes du mouvement ouvrier en général.

Les femmes de la CSN revendiquent en tout premier lieu l'accès au travail social. Elles expliquent que les obstacles sont énormes à cause d'une éducation et d'une formation sexistes, du fardeau du travail domestique et de l'absence d'équipements collectifs.

Les femmes n'ont pas de véritable choix: d'un côté, il y a l'isolement au foyer, de l'autre, la double journée de travail, Parce que la société exige d'une femme qui a un emploi, qu'elle accomplisse aussi en surplus les tâches domestiques.

Face à ce problème, les femmes de la CSN revendiquent des pouponnières et des garderies dans les quartiers et sur les lieux de travail, des cantines ou ca-

suite à la p.2



Tribune Ouvrière

Hélène David, responsable de la rédaction du document.

fétérias à prix modiques, des services collectifs d'entretien domestique et des centres récréatifs et sportifs.

Elles exigent aussi le droit à la maternité librement consentie. Ceci englobe l'éducation sexuelle pour les jeunes, des cliniques pour renseigner ceux qui ont besoin d'information, pour prescrire gratuitement des moyens contraceptifs, et pour avoir accès à l'avortement.

"L'avortement doit devenir accessible à toutes les femmes (...) Pour cela, il faut en premier lieu, que l'avortement soit retiré du Code criminel. Les femmes doivent pouvoir décider seules (...) C'est une décision qui doit leur appartenir et qui ne doit pas relever de comités d'experts." (page 34)

La maternité librement consentie signifie aussi que les femmes "puissent bénéficier de congés de maternité complets, c'est-à-dire payés et sans perte d'aucun droit relié à l'emploi". (page 35)

Dans cette section du document, une chose est à noter: aucune mention n'y est faite concernant la défense du docteur Morgentaler qui est toujours accusé d'avortement "illégal". Durant les dernières années, toute la lutte des femmes pour obtenir le droit à l'avortement s'est centrée sur son cas. Le document aurait dû proposer que la CSN accorde un appui total et actif à la défense de Morgentaler et d'autre personnel médical poursuivi dans le cadre des lois répressives.

Les autres revendications contenues dans le document comprennent: l'abolition du travail à la pièce à domicile car c'est là un des pires champs d'exploitation envers les ménagères qui ont besoin d'argent; un salaire égal pour un travail de valeur égale; la désexualisation des emplois et l'accès à tous les emplois.

De plus, le document souligne que les femmes doivent refuser des conditions de travail particulières destinées à maintenir la double journée de travail:

"Il faut s'opposer fermement à toute tentative de créer des conditions de travail particulières pour les femmes dans le but de leur permettre de s'acquitter de leurs tâches ménagères et familiales (...) Les seules conditions où il est justifié d'avoir des mesures particulières pour les femmes sont celles qui sont reliées à leur fonction biologique de reproduction." (pages 45, 46 et 47)

D'autre part, dans un cadre plus large, les femmes de la CSN exigent un droit réel au divorce, une égalité réelle dans le mariage et par rapport à la famille, et le droit à la non-discrimination pour les conjoints non-mariés et leurs enfants, ainsi que le droit à des avantages sociaux égaux.

Conclusion

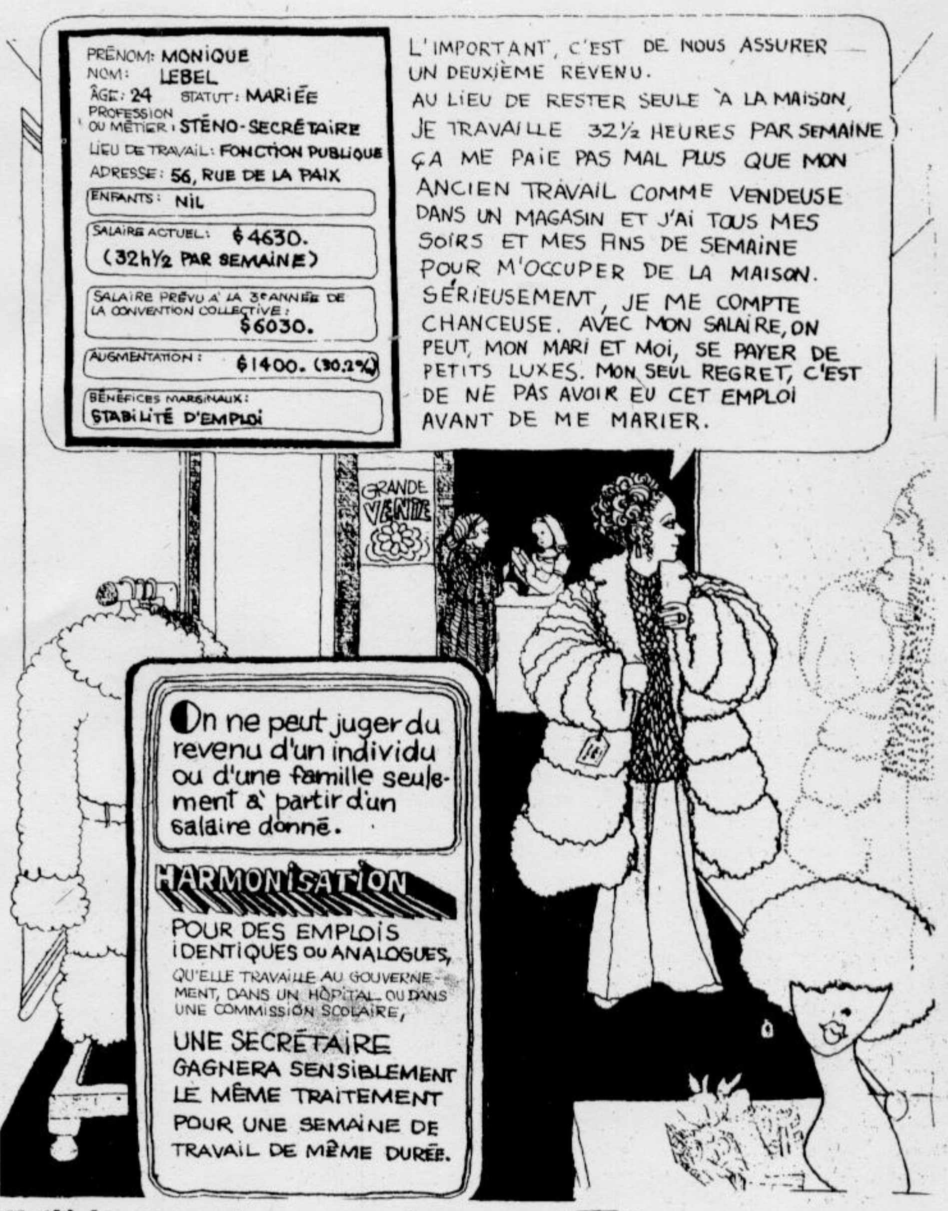
Le document comporte deux autres parties intitulées "Le mouvement ouvrier et la lutte pour l'émancipation des femmes" et "Ce que doit faire la CSN".

On y explique que les femmes du mouvement ouvrier organisé sont particulièrement bien placées pour mettre de l'avant les revendications spécifiques des femmes et pour aller chercher l'appui actif de tout le mouvement ouvrier.

On met un accent spécial sur l'importance de gagner l'appui des hommes dans la lutte pour la libération des femmes, et aussi sur l'importance d'une participation plus active des femmes dans la lutte plus large contre l'exploitation capitaliste.

Un des aspects les plus positifs de ce document est qu'il ne se limite pas à la théorie mais qu'il met aussi de l'avant certaines mesures pour faire avancer la lutte des femmes, entre autres l'organisation de sessions de formation sur les différents aspects de l'oppression des femmes, d'actions communes avec les autres centrales, l'organisation de luttes avec des groupes qui s'occupent déjà de la condition féminine, et finalement, une tâche qui est très importante, l'organisation de comités de la condition féminine dans chaque syndicat, chaque conseil central et chaque fédération.

Ce document, que toutes et tous devraient lire, est disponible à la CSN, 1001 St-Denis, Montréal.



Voilà le genre de propagande mensongère du gouvernement face aux revendications des femmes du Front Commun en 1972.

Quatrième conférence annuelle des gais

par DUNCAN McLEAN et
SAM ANDERSON

Le cri de "Gay Rights now!" a résonné dans les rues de Toronto alors que 400 personnes ont manifesté pour exiger des droits égaux pour les homosexuels. C'était la plus grande manifestation pour les droits des gais jamais tenue au Canada. Les manifestants revendiquaient la sécurité d'emploi pour les gais, et ont appelé pour le réengagement de John Damien, qui a été congédié par la Ontario Racing Commission parce qu'il est homosexuel.

Jim Turk, président du Nouveau Parti Démocratique d'Ontario, a exprimé la solidarité du NPD avec les buts de la manifestation. Il a appuyé la campagne actuelle des organisations gaies de plusieurs provinces qui vise à étendre les lois fédérales et provinciales concernant les droits humains afin de protéger les homosexuels contre la discrimination basée sur leur préférence sexuelle.

Avec d'autres orateurs au ralliement, Turk a souligné que changer les lois n'est que le premier pas pour mettre fin à l'oppression des gais. Il a incité la foule à "se joindre au NPD pour créer un ordre économique plus équitable".

La marche de protestation faisait partie de la quatrième conférence annuelle pour les droits des gais, tenue à Toronto au cours de la fin de semaine de la Fête du Travail. Près de 250 personnes représentant 44 organisations y ont assisté.

La National Gay Rights Coalition (NGRC -- Coalition Nationale pour les Droits des Homosexuels), une fédération de groupes luttant pour l'obtention de pleins droits civils pour les gais, a tenu ses propres sessions conjointement avec la conférence.

Les questions clés discutées durant la conférence comprenaient: la manière dont les gais peuvent se défendre contre les attaques policières; le lien entre l'oppression des femmes, l'oppression des homosexuels et la lutte pour les droits des lesbiennes; et la manière de construire une campagne pour forcer le gouvernement d'Ontario à réengager John Damien.

Un important débat s'est centré sur la discrimination légale contre les jeunes homosexuels, et la manière dont le mouvement pour la libération des gais devrait répondre à ce problème.

La législation actuelle au Canada déclare illégaux les actes hétérosexuels pour les jeunes de moins de 16 ans. Tous les actes homosexuels sont illégaux jusqu'à l'âge de 21 ans.

Cela signifie que pour des milliers de jeunes gais, toute activité sexuelle avant l'âge de 21 ans est illégale et peut être passible de longs emprisonnements.

Suite à une longue discussion à la conférence et au comité de coordination de la NGRC, celle-ci a réaffirmé sa position en faveur de l'abolition de toutes les lois sur l'âge de consentement.

La réunion du comité de coordination de la Coalition Nationale pour les Droits des Homosexuels a établi plusieurs priorités pour l'année à venir. L'une d'elles était de construire des actions publiques pour l'inclusion d'une clause concernant l'"orientation sexuelle" dans les chartes des droits de la personne de chaque province et dans d'autres lois pour les droits humains.

Les délégués ont aussi voté en faveur de continuer la campagne pour défendre John Damien et de riposter aux cas de discrimination en ce qui a trait à la garde des enfants.

Il y a eu plusieurs cas récemment où des mères gaies se sont vu interdire la garde de leurs enfants à cause de leur préférence sexuelle.

La conférence a décidé de suivre attentivement la conférence des lesbiennes qui doit avoir lieu à Ottawa pendant la fin de semaine de l'Action de grâces, afin d'établir plus concrètement un programme et une stratégie de lutte pour les droits des mères gaies.

Une résolution pour appuyer la journée de protestation du 14 octobre contre le contrôle des salaires, proposée par un caucus de gais à l'intérieur du Nouveau Parti Démocratique, a été adoptée à l'unanimité. La déclaration incitait les groupes gais à participer à la journée de protestation et de mettre de l'avant la revendication pour la sécurité d'emploi pour les homosexuels.

Terry Philips, le coordonnateur du Comité pour la Défense de John Damien, a suggéré que les groupes gais à travers le pays considèrent la possibilité de parrainer une tournée pour lui. Il a souligné le besoin urgent de fonds pour organiser la campagne de défense.

Ceux qui désirent prendre part à la campagne de défense de John Damien ou faire une contribution financière, devraient écrire à: Comité pour la Défense de John Damien, Case Postale 117, Station V, Toronto, Ontario.



Naomi Brooks/La

Le 4 septembre, manifestation de 400 gais à Toronto.

LIBÉRATION, décembre 1976/15

Premier congrès de l'Association pour les Droits des Gai(e)s du Québec

par STUART RUSSELL

Le Comité Homosexuel Anti-Répression (CHAR), qui avait été formé le 20 mai dernier pour riposter aux descentes policières dans les bars et saunas gais dans le cadre d'un "nettoyage pré-olympique", est devenu, avec son congrès d'orientation des 30 et 31 octobre derniers, l'Association pour les Droits des Gai(e)s du Québec (ADGQ).

Environ 35 gais et lesbiennes, dont la majorité étaient francophones, ont assisté au congrès, qui est une réunion spéciale devant être tenue tous les six mois afin de faire un bilan des activités du groupe et de dresser des plans pour l'avenir.

Le travail principal du congrès a été la discussion et l'adoption finale d'une déclaration de principes et de priorités qui a clairement et distinctement établi l'ADGQ comme le premier groupe gai pour les droits civils à être organisé au Québec.

L'ADGQ se définit comme "une organisation de libération gaie non partisane avec une perspective de lutte publique pour les droits civils des gai(e)s.. Il est reconnu que cette perspective constitue une première étape vers la libération gaie et que le simple octroi de droits civile ne mettra pas fin au sexisme, à l'homophobie, à l'érotérophobie et aux structures sociales qui nous oppriment."

Les priorités centrales pour l'organisation pendant les six prochains mois sont: la lutte contre la répression policière actuelle, des campagnes pour les droits civils, des activités pour assurer la visibilité du groupe, l'appui au mouvement des lesbiennes, et les finances.

Une collecte organisée durant le congrès a réuni $50 pour la campagne de défense de John Damien, congédié par la Ontario Racing Commission parce qu'il est homosexuel.

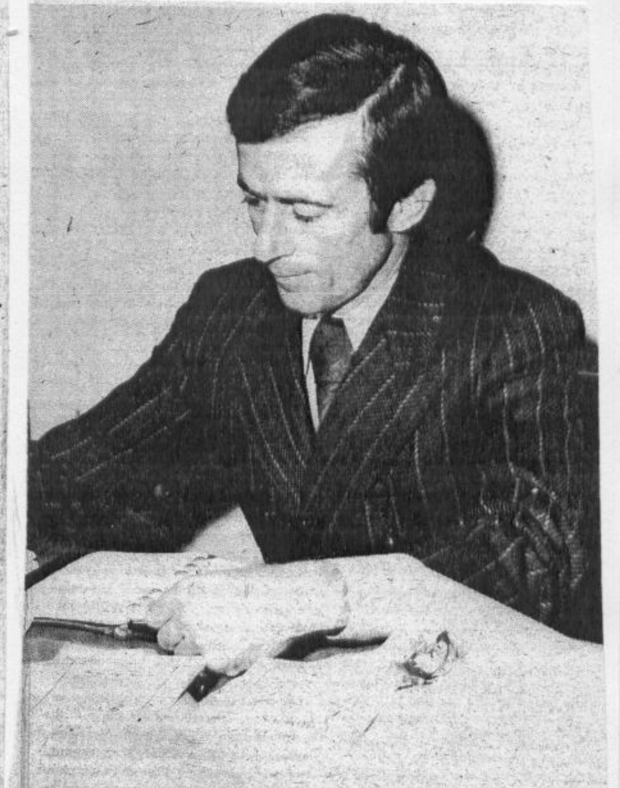
Le français a été établi comme la langue de travail officielle de l'ADGQ, après une discussion animée dans un atelier sur l'ADGQ et le Québec. De plus, une constitution a été adoptée et un nouveau Comité Exécutif a été élu; les membres de celui-ci sont: Ron Dayman, président exécutif; Claude Beaulieu, président général; Tom Green, vice-président; Stuart Russell, trésorier; et Marc Turgeon, secrétaire.

Des participants au congrès se sont aussi joints à la ligne de piquetage du 31 octobre devant l'église Notre-Dame-de-la-Salette. La ligne de piquetage, qui a rassemblé 30 gai(e)s, était organisée pour protester contre la résiliation, par le curé sous les pressions de certains paroissiens, d'un contrat pour une danse gaie organisée par le groupe des Lesbiennes de Montréal et qui devait avoir lieu le 30 octobre.

Le curé avait déclaré que s'il avait su que la danse attirerait un public gai, il aurait refusé de louer la salle. En réponse, un tract diffusé à la ligne de piquetage expliquait: "L'orientation sexuelle, tout comme la race et la religion, n'ont pas à entrer en ligne de compte quand il s'agit de louer une salle pour une activité sociale..."

On se rappellera que l'inclusion des termes "orientation sexuelle" furent rejetés l'année dernière quand le gouvernement Bourassa a adopté la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

On peut contacter l'ADGQ à: C.P. 36, Succ. C., Montréal (866-2131).



La nouvelle organisation gaie du Québec, l'ADGQ, a décidé de défendre John Damien (photo) qui a été congédié par le gouvernement ontarien parce qu'il est homosexuel.

libération

Après la victoire de Morgentaler, il faut abroger la loi!

par SYLVIE CHARRON

Les femmes viennent de remporter une victoire extrêmement importante dans leur lutte pour le droit à l'avortement au Québec et au Canada-anglais.

En effet, après plus de six ans de démêlés avec la justice, y compris 18 mois de prison bien qu'il ait été acquitté par trois jurys différents de deux chefs d'accusation pour avoir pratiqué des avortements "illégaux", les poursuites contre le Dr Henry Morgentaler ont pris fin. Le 10 décembre dernier, Marc-André Bédard, le nouveau ministre de la Justice du Québec, a annoncé qu'il laissait tomber les 11 chefs d'accusation qui pesaient encore contre Morgentaler, ainsi que les poursuites contre les Drs Machabée et Tanguay et l'infirmière Joanne Cornax.

Cette décision établit un précédent extraordinaire en acceptant implicitement le système de défense utilisé par Morgentaler, soit la nécessité des avortements, et en rendant un verdict final de non culpabilité à l'endroit d'un médecin qui a avoué avoir pratiqué plus de 5,000 avortements "illégaux". Grâce à ce précédent juridique, il sera beaucoup plus difficile de traîner des médecins devant la justice pour pratique d'avortements non seulement au Québec, mais aussi au Canada-anglais.

Avec l'appui des syndicats et de diverses organisations populaires, les femmes qui se sont mobilisées en défense du Dr Morgentaler depuis 6 ans, revendiquant sa libération, la fin des poursuites et l'abrogation des lois sur l'avortement, sont responsables de cette victoire éclatante. A travers leurs mobilisations et leur travail de propagande, elles ont rallié l'opinion publique, ce qui a poussé le Parti Québécois, à promettre la fin des poursuites contre Morgentaler s'il accédait au pouvoir.

Mais le Parti Québécois ne défend pas le droit des femmes à l'avortement. Dans une lettre adressée à Ron Basford, le ministre fédéral de la Justice, Bédard expliquait qu'il mettait fin aux poursuites contre Morgentaler parce que l'article 251 du Code Criminel, qui a trait à l'avortement au Canada, "ne peut pas être appliqué tel que rédigé" et demandait que cet article soit modifié en conséquence.

Ainsi, au lieu de s'attaquer à l'existence même de la loi qui nie aux femmes un droit fondamental, en exigeant son abrogation, le PQ se contente de demander la modification du Code Criminel en matière d'avortement.

Le PQ a aussi dû retirer les accusations parce qu'il voulait sauvegarder l'image du ministère de la Justice et regagner la confiance quelque peu ébranlée dans le système judiciaire actuel, en affirmant son "respect" pour les décisions des jurys qui ont acquitté Morgentaler.

A une conférence de presse tenue le 15 décembre, le Dr Morgentaler a déclaré que la lutte pour le droit à l'avortement était loin d'être terminée et qu'il avait l'intention de la poursuivre. Il a annoncé qu'il allait réouvrir sa clinique et recommencer à pratiquer des avortements afin de continuer à fournir aux femmes un service dont elles ont besoin et auquel elles ont droit.

"J'espère aussi que le ministère des Affaires sociales acceptera enfin ma proposition faite une première fois il y a trois ans et qu'il reconnaîtra ma clinique. Ainsi l'avortement serait gratuit et payé par l'Etat", a déclaré Morgentaler. Il a ajouté qu'il avait offert de mettre sa clinique au service du ministère afin que d'autres médecins puissent apprendre les techniques médicales qu'il a mises au point.



Ce sont des mobilisations comme celle-ci qui ont permis la victoire de Morgentaler. La lutte doit continuer jusqu'à l'abrogation de la loi sur l'avortement.

Comme Morgentaler, nous ne devons pas nous arrêter à cette victoire partielle. Nous devons exiger du gouvernement péquiste qu'il fasse pression sur le gouvernement fédéral pour que celui-ci abolisse la loi sur l'avortement et qu'il défie cette loi au Québec en acceptant les demandes de Morgentaler. Ceci serait l'occasion ou jamais pour le PQ de démontrer jusqu'où il est prêt à aller pour affirmer son indépendance politique face à l'Etat fédéral canadien afin de faire respecter un droit démocratique élémentaire.

Mais ce serait une erreur de laisser au PQ l'initiative de la lutte. Les organisations féministes, les syndicats, les associations étudiantes, doivent initier une campagne publique, des ralliements, des manifestations, pour que la loi sur l'avortement soit complètement retirée du Code Criminel et que l'avortement sain et légal soit accordé sur demande et couvert par l'assurance-maladie comme n'importe quel autre service médical.

Le 8 mars approchant, il faut faire du droit à l'avortement un thème central de la Journée Internationale des Femmes afin de relancer cette lutte.

POUR UN QUEBEC INDEPENDANT ET SOCIALISTE

libération

Vol.7 No. 2 (59) mars 1977 25 cents

NUMERO SPECIAL POUR LA JOURNEE INTERNATIONALE DES FEMMES

— PAGES 4 A 12

Actions prévues pour le droit à l'avortement

par LYNE GAUTHIER
et WENDY JOHNSTON

L'arrêt des poursuites contre le Dr Morgentaler, ordonné par le gouvernement péquiste en décembre, était une victoire pour les femmes et a eu l'effet de réouvrir les discussions sur la loi fédérale concernant l'avortement.

En 1975, le gouvernement fédéral avait mis sur pied un comité d'étude sur l'application de la loi sur l'avortement. Son rapport de 524 pages, rendu public le 9 février 1977, concluait que la loi est "appliquée sans aucune espèce d'équité".

Selon l'étude du comité, ce n'est pas la loi elle-même qui est en cause, mais plutôt le fait qu'elle attribue la plus large responsabilité aux gouvernements provinciaux par l'intermédiaire des administrations hospitalières et des médecins. Ottawa n'a, d'autre part, aucunement manifesté l'intention de modifier ou de laisser tomber la loi sur l'avortement.

Du côté provincial, Lise Payette, ministre péquiste, a déclaré que le gouvernement avait l'intention "d'établir des comités thérapeutiques dans tous les hôpitaux de la province".

Bien que cette mesure aura l'effet de rendre l'avortement un peu plus accessible et de diminuer la discrimination actuelle (par exemple, dans certaines régions du Québec, aucun hôpital n'a de comité thérapeutique; et les hôpitaux anglophones ont plus souvent un comité que les hôpitaux francophones), ce n'est pas là une véritable solution au problème de l'avortement.

Les femmes doivent avoir le droit de choisir seules si elles auront recours à l'avortement ou non; elles ne devraient pas être obligées de soumettre leur cas à un comité thérapeutique qui prendra la décision pour elles. De plus, les avortements pratiqués par des médecins compétents mais non soumis à un comité thérapeutique demeurent illégaux et très coûteux, car les avortements illégaux ne sont pas couverts par l'assurance-maladie.

La seule mesure qui donnera aux femmes le droit de contrôler leur propre corps et qui rendra l'avortement vraiment accessible pour toutes est l'abrogation de la loi, rendant l'avortement un acte médical comme les autres et couvert par l'assurance-maladie.

Sous les pressions des organisations féministes et syndicales, le PQ s'est vu obligé d'arrêter les poursuites contre Morgentaler, mais comme ce dernier le disait lui-même: "La lutte pour le droit à l'avortement est loin d'être finie". Nous ne devons pas nous arrêter à cette victoire partielle, mais prendre l'offensive pour gagner nos droits.

Nous devons revendiquer que le PQ dénonce la loi fédérale sur l'avortement, qu'il exige l'abrogation des articles 251 et 252 du Code Criminel et qu'il défie la loi en accréditant des cliniques, comme celle de Morgentaler, des bureaux de médecins, des hôpitaux, pour que l'avortement devienne accessible pour toutes.

En prévision du 8 mars, Journée Internationale des Femmes, des étudiantes du campus Sir George de l'Université Concordia ont planifié une semaine de discussions sur les divers aspects du féminisme, qui aura lieu du 21 au 25 février. Dans le cadre d'une discussion sur la stratégie pour le mouvement des femmes, le droit à l'avortement doit être le point central.

Les comités féminins des trois centrales syndicales organisent une soirée pour fêter la Journée Internationale des Femmes, sur les thèmes du droit à un salaire égal pour un travail égal, au congé de maternité et à des garderies. Bien que les trois centrales aient pris position en faveur du droit à l'avortement, ce ne sera malheureusement pas le thème central de la soirée. Cela aurait cependant été extrêmement important, surtout suite à la victoire de Morgentaler.

D'autre part, des femmes de diverses organisations féministes travaillent à l'élaboration d'un manifeste sur l'avortement qui doit être présenté à l'ouverture, le 8 mars, de la deuxième session de l'Assemblée nationale. Elles discutent aussi de la possibilité d'une manifes ation pour le début d'avril.

Cette action devrait regrouper le plus grand nombre possible de gens, non seulement les groupes de femmes, mais tous ceux qui appuient le droit des femmes à l'avortement, car il est primordial de démontrer l'unité et la puissance du mouvement pour l'abrogation de la loi sur l'avortement.



4/LIBERATION, mars 1977

RORWARD KG
BOX 778 ADELAIDE ST PO
TORONTO ONTARIO
M5C 2K1

POUR UN QUEBEC INDEPENDANT ET SOCIALISTE

libération

Vol. 7 No. 3 (60) avril 1977 25 cents

L'AVORTEMENT:



UN DROIT DES FEMMES!

perspective mondiale

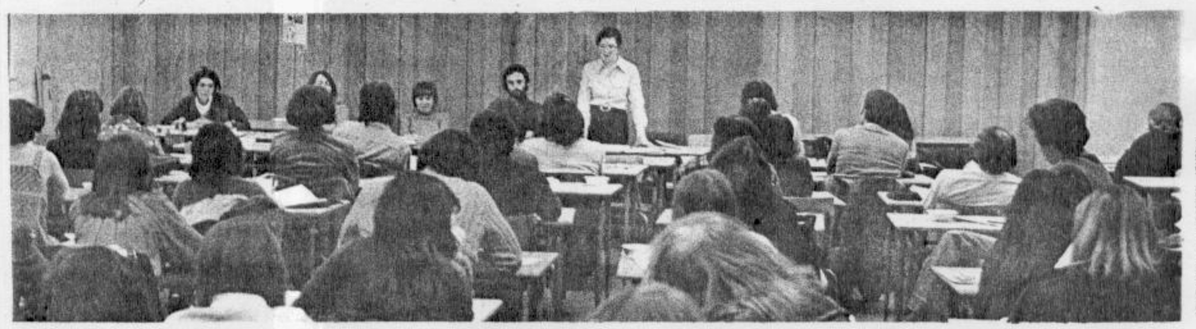
Derrière les purges en Chine

La lutte des Palestiniens

libération avril 1977

Réunion du RMS:

La lutte des femmes et les syndicats


Michel Lambert · Libération

A la réunion organisée par le Rassemblement des Militants Syndicaux (RMS) le 3 mars: Edith Massicotte du Comité de Lutte pour l'Avortement, Danielle Giroux de la CEQ, Mona-Josée Gagnon de la FTQ, Louis Gill du RMS, et Hélène David de la CSN.

par FRANCOISE STAKE

Le 3 mars dernier, le Regroupement des Militants Syndicaux (RMS) a tenu une réunion spéciale sur la question des syndicats et de l'oppression des femmes.

Parmi les 75 personnes présentes, se trouvaient beaucoup de femmes syndiquées. Il y avait quatre conférencières invitées: Danielle Giroux du Comité Laure Gaudreau (le comité féminin de la Centrale de l'Enseignement du Québec), Mona-Josée Gagnon de la Fédération des Travailleurs du Québec, Hélène David de la Confédération des Syndicats Nationaux et Edith Massicotte du Comité de Lutte pour l'Avortement.

Danielle Giroux a parlé du rôle des 50 comités féminins locaux de la CEQ. Ils ont trois objectifs: la sensibilisation (documents, communiqués de presse, etc., dont le ncuveau "Manuel du 8 mars"); la formation (des sessions de débat); et l'action. Le 25ième congrès de la CEQ, en 1976, a adopté la perspective d'un comité inter-centrales sur la condition féminine.

Mona-Josée Gagnon a expliqué les problèmes que les militantes femmes rencontrent à l'intérieur de la FTQ. Le débat sur les femmes a commencé en 1973 avec la publication d'une brochure sur les femmes. Ensuite, un comité de femmes a été mis sur pied. Ce comité s'est dissous en 1974 pour être rétabli, avec la reconnaissance officielle de la FTQ, en 1976.

Le problème, d'après Mona-Josée Gagnon, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de femmes sur les instances de direction, au niveau national ou local. Pour cette raison, il y a des problèmes de circulation de tracts, de financement du comité féminin et d'information sur les résolutions adoptées en congrès, au niveau local. De plus, aucun syndicat local de la FTQ n'a mis sur pied un comité chargé de la question des femmes !

Hélène David a parlé du rôle du Comité de la Condition Féminine de la CSN, formé en 1974, et du document "La lutte des femmes: combat de tous les travailleurs" que le comité a fait adopter au dernier congrès de la centrale.

A cause de l'inclusion dans le "Manuel du 8 mars" de la revendication pour un salaire aux ménagères, Hélène David a expliqué pourquoi la CSN s'oppose à cette revendication. Pour elle, l'élément majeur de l'oppression de la femme est son isolement, chacune dans son foyer.

Le droit des femmes au travail social (travail salarié en dehors du foyer), doit être reconnu, a souligné Hélène David. Mais la famille, dont la charge repose sur la femme, est un obstacle majeur.

Voilà pourquoi la CSN revendique la socialisation du travail domestique. Tout le travail domestique serait pris en charge collectivement par des équipes payées pour ce service et complété par des garderies ouvertes 24 heures et des cantines à bon marché sur les lieux de travail.

La CSN estime qu'un salaire aux ménagères ne règlerait pas le problème de l'isolement des femmes et aurait plutôt tendance à renforcer cet isolement qui retarde la prise de conscience des femmes. Selon Hélène David, la société devrait payer plus en allocations familiales, ce qui ne pénaliserait pas les femmes qui travaillent hors du foyer.

La cause profonde de l'oppression des femmes est le capitalisme, a ajouté Hélène David, et les hommes ne sont que l'instrument de cette oppression. Les femmes doivent initier des luttes car ce sont elles qui vivent cette oppression, mais elles doivent convaincre les hommes de lutter avec elles.

Edith Massicotte du Comité de Lutte pour l'Avortement, a parlé des problèmes des femmes face à l'avortement. L'avortement est illégal, sauf quand une femme passe par un comité thérapeutique. La femme dans ce cas est réduite à quêter la permission pour son avortement.

La loi fédérale n'oblige pas les hôpitaux à avoir des comités thérapeutiques, a souligné Edith Massicotte.

Sur 95 hôpitaux éligibles, seulement 27 au Québec ont des comités, et sur ces 27, il n'y a que 14 comités qui fonctionnent. Six comités sont dans des hôpitaux francophones, et ces comités ont donné la "permission" à 233 femmes sur plus de 5, 000 avortements demandés.

Edith Massicotte a aussi parlé de la manifestation prévue pour le 2 avril pour l'avortement libre et gratuit.

A la fin de la réunion, les participants ont voté à l'unanimité d'appuyer cette manifestation. Ils ont aussi réaffirmé la nécessité de lutter pour la mise sur pied d'un comité intercentrales sur la condition féminine.

Semaine des femmes à Sir George

par LIDA LOYTCHENKO et WENDY JOHNSTON

Du 21 au 25 février, une semaine des femmes a eu lieu au campus Sir George Williams de l'Université Concordia à Montréal.

Au cours des cinq jours, à peu près tous les aspects de l'oppression des femmes ont été abordés dans des séminaires, des ateliers et des conférences larges. Tout cela a contribué à établir une atmosphère de discussion libre et ouverte.

Les principales séances, tenues le soir, ont attiré entre 150 et 200 personnes, surtout des femmes -- étudiantes et travailleuses.

De plus, il y avait des films d'intérêt particulier aux femmes, une exposition d'une galerie d'art des femmes, des divertissements et de la littérature. Toutes les organisations montréalaises de femmes ont été invitées à exposer leur littérature et à participer aux ateliers et aux conférences.

Les organisatrices de la semaine, qui avaient eu très peu de liens avec les femmes de la majorité francophone du Québec, s'intéressaient particulièrement à impliquer des Québécoises. La publicité était bilingue. Toutes les séances du soir étaient traduites simultanément vers le français et l'anglais.

Ces mesures étaient positives. Mais quelques Québécoises ont protesté contre le manque de sessions spéciales concernant leur double oppression en tant que francophones et en tant que femmes. En général, on était d'accord que de tels problèmes pourraient être évités à l'avenir par une collaboration plus poussée.

Malgré ces faiblesses, la semaine des femmes a constitué un pas en avant. Elle a attiré l'attention sur la double oppression des Québécoises. De plus, elle a donné un exemple de la manière dont les opprimés peuvent profiter des ressources de l'université pour combattre leur oppression.

Selma James, dirigeante du mouvement en faveur d'un salaire aux ménagères, a adressé la parole le premier soir. Elle a affirmé que l'oppression des femmes découle du travail domestique non rémunéré. Pour elle, la lutte principale des femmes devrait se faire en faveur d'un "salaire pour le travail ménager"; toute autre question est secondaire.

Plusieurs femmes ont posé des questions; il y a eu un échange d'idées fructueux. La question est revenue au cours de la semaine.

De tels débats sont essentiels à des conférences de ce genre. Pourtant, lors des sessions subséquentes, James et ses partisanes ont agi de manière néfaste. Elles ont fini par faire exploser la dernière session.

Le dernier soir, un colloque sur les "Variétés du féminisme" s'est concentré sur un débat de stratégie pour le mouvement des femmes. Les conférencières étaient Margaret Benston, féministe canadienne bien connue, Marcia Gallo, candidate du Socialist Workers Party dans les élections sénatorielles américaines en 1976, Mair Verthuy, professeur de l'Université Concordia et Selma James.

James a sérieusement troublé le déroulement de la conférence en faisant du chahut. Elle a utilisé comme prétexte le fait que la présidente avait demandé à une des partisanes de James, une Noire de Toronto, de terminer ses remarques qui avaient déjà dépassé de loin la limite de trois minutes respectée par les autres intervenants.

On a accordé la parole à la personne suivante, un homme blanc. James a su profiter de cette situation en suggérant que la décision était raciste et chauvine. Malgré l'écrasante majorité qui a voté en faveur d'entendre l'intervention de l'homme au micro, James et ses partisanes ont refusé de se taire, ce qui a mis fin à la réunion.

Le comportement de Selma James et de ses partisanes était lamentable. On a écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt leurs idées, ce qu'elles ont refusé de faire pour les idées qui différaient des leurs.

Malgré cela, le succès de la semaine des femmes a démontré les possibilités excellentes pour le renforcement du mouvement des femmes.

Après des mois de planification, la semaine a donné naissance à une Union des Femmes de Sir George. Les organisatrices de l'Union ont immédiatement endossé l'action du 2 avril pour le droit à l'avortement et ont promis d'y mettre toutes leurs ressources.

Ce sont des actions comme le 2 avril qui permettront aux femmes de surmonter les divisions et de s'unir contre nos véritables ennemis comme le gouvernement qui nie notre droit à l'avortement.

libération mai 1977

Pour le droit à l'avortement libre et gratuit!



Grant Hargrave

Plus de 1,500 personnes ont manifesté le 2 avril à Montréal pour le droit à l'avortement.

par FRANCOISE STAKE

"Maternité: notre choix! Avortement: notre droit!"

Bravant une température sous la normale, la pluie et la grêle, environ 1,500 personnes, dont la majorité étaient des femmes, ont scandé ce slogan, parmi d'autres, en défilant dans les rues de Montréal le 2 avril dernier pour exiger le droit à l'avortement libre et gratuit.

Cette manifestation, la première depuis mai 1975 et la plus grande jamais organisée au Québec sur la question du droit à l'avortement, faisait suite à la présentation d'un manifeste signé par 26 groupes de femmes à l'ouverture de la dernière session de l'Assemblée nationale qui coincidait avec la Journée Internationale des Femmes.

Parmi les groupes de femmes qui ont signé le manifeste et appuyé la manifestation se trouvaient le Comité de lutte pour l'avortement libre et gratuit, le Comité Femmes du CEGEP Maisonneuve, la Librairie des Femmes d'Ici, la Maison des Femmes et les comités féminins de la CSN, de la CEQ et de la FTQ.

D'autres groupes ont aussi appuyé la manifestation, dont le Rassemblement des Militants Syndicaux, le PQ de Montréal-Centre, le Groupe Marxiste Révolutionnaire (GMR), la Ligue Socialiste Ouvrière (LSO) et l'Association pour les droits des Gai(e)s du Québec (ADGQ).

Tout au long du parcours entre le Carré St-Louis et l'Ecole Emile Nelligan, les manifestantes, à travers des slogans comme "L'avortement, c'est notre droit, retirez cette maudite loi!" et "Des comités thérapeutiques, on n'en veut pu. Compris, PQ!", ont exprimé leur opposition à la loi fédérale qui rend l'avortement un acte criminel, et ont défié le gouvernement péquiste à prendre des mesures concrètes pour rendre l'avortement accessible à toutes au Québec.

Une cinquantaine de personnes ont participé au contingent de l'ADGQ et un tract reliant la lutte des gais à la lutte des femmes a été distribué à la manifestation.

Le GMR et la LSO, deux organisations trotskystes, ont aussi organisé un contingent conjoint sous une bannière "Pour l'avortement libre et gratuit". Dans un tract intitulé "Luttons pour l'avortement libre et gratuit, contre toute forme d'oppression et d'exploitation", ces deux groupes ont déclaré leur appui aux revendications du manifeste en expliquant:

"L'avortement, c'est un droit des femmes. Quelles que soient les raisons pour lesquelles une femme veut se faire avorter, personne n'a le droit de lui imposer une grossesse non voulue. Nous luttons pour que la maternité soit librement décidée par les femmes, pour que la décision de se faire avorter revienne aux femmes seules."

Au ralliement qui a suivi la manifestation, on a fait lecture du manifeste et Sylvie Dupont, du Comité de lutte pour l'avortement libre et gratuit, a adressé la parole:

"La situation au Québec ne s'est pas améliorée malgré l'acquittement du Dr Morgentaler. Les hôpitaux ne sont pas obligés d'avoir des comités thérapeutiques. Sur une possibilité de 95, seulement 27 hôpitaux ont des comités, dont 14 qui fonctionnent vraiment. Sur ces 14 comités, seulement 6 sont dans des hôpitaux francophones. L'année dernière, ces 6 hôpitaux ont pratiqué seulement 233 avortements, bien que plus de 5,000 aient été demandés.

"Nous revendiquons que le PQ force le gouvernement fédéral à retirer les lois sur l'avortement; nous ne voulons pas d'autres lois soi-disant 'progressistes'. Nous refusons toute consultation obligatoire."

La manifestation, une des plus militantes, représente un grand pas en avant pour le mouvement des femmes et pour le droit à l'avortement. Cependant, il faut noter certaines faiblesses. En particulier, le fait que même si les centrales syndicales ont appuyé la manifestation, elles ne l'ont pas fait de manière conséquente et n'ont pas du tout mobilisé pour le 2 avril.

De plus, alors que le 2 avril aurait pu servir de point de départ pour relancer la lutte, aucune perspective claire n'a été présentée au ralliement.

Les divers groupes de femmes qui ont organisé la manifestation doivent en tirer un bilan, examiner les moyens concrets pour impliquer plus de femmes et élargir la participation du mouvement étudiant et ouvrier, et envisager d'autres actions ou réunions publiques pour faire avancer la lutte.

libération juillet 1977

Les délégué(e)s: oui à l'avortement; Lévesque: NON!

par CAROLE ST-CYR

Plus que jamais dans un congrès du Parti Québécois, les revendications des femmes ont fait l'objet d'un débat important. C'est dimanche après-midi, le 29 mai, que les 1,500 délégués ont finalement abordé la résolution tant attendue sur "la maternité librement consentie".

La résolution comprenait une série de clauses dont les plus importantes proposaient de "retirer du Code Criminel tout acte médical posé dans le domaine de l'avortement et d'assurer que la femme puisse obtenir de son médecin un avortement dont les frais soient couverts par l'assurance-maladie et l'assurance-hospitalisation".

La résolution, qui reconnaît dans les faits l'avortement libre et gratuit, a repris les formulations déjà adoptées par l'organisation mondiale de la santé et par la Ligue des Droits de l'Homme qui reconnaissent "l'avortement comme une mesure d'exception légitimée par le droit à la santé et à la qualité humaine de la vie pour tous ainsi que par le droit de la femme à décider de ses maternités et à se les voir faciliter par la société et par l'Etat".

Malgré l'opposition unanime de l'exécutif national du PQ, toutes les clauses furent adoptées par une majorité d'au moins 60%. On a fait un comptage des votes seulement pour la clause décriminalisant l'avortement: 699 pour, 522 contre. La résolution propose également "la mise sur pied de cliniques de planification familiale intégrées qui offrent tous les services énumérés (y compris les interruptions de grossesses)" et veut "favoriser une plus grande accessibilité (aux moyens contraceptifs) en les rendant gratuits".

Ce fut une victoire importante, particulièrement pour les militantes de la région Montréal-centre qui essayent depuis des années d'amener le PQ à se prononcer en faveur du droit à l'avortement. Mais les délégués ont reçu une leçon amère sur la "démocratie" au sein du PQ, quand leur chef Lévesque a déclaré à la fin du congrès: "Mon gouvernement ne saurait se sentir lié par une position prise par le congrès sur un sujet aussi controversé".

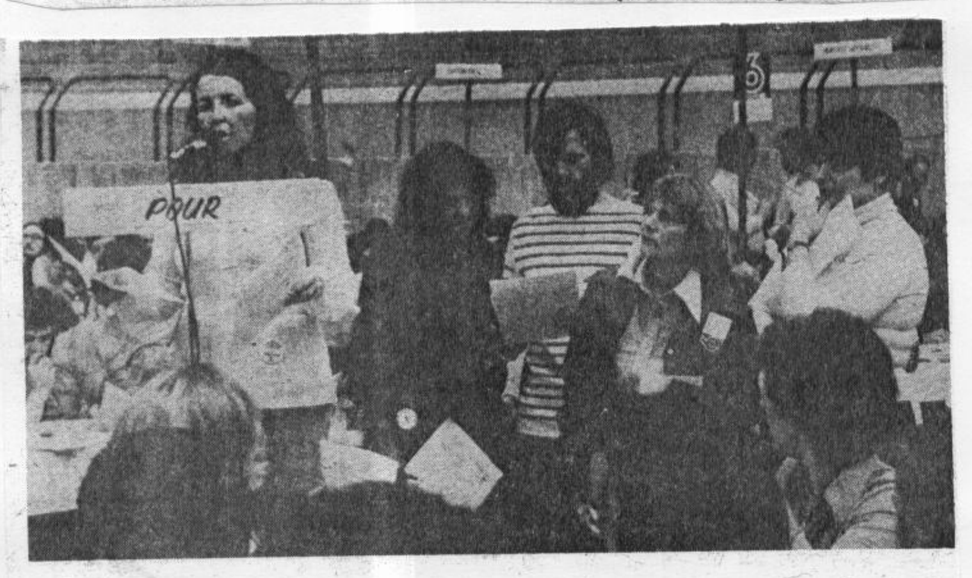
Ni les 22,000 femmes qui doivent se faire avorter dans des conditions dangereuses et illégales chaque année au Québec, ni la volonté clairement exprimée par les membres du PQ, ne semblent préoccuper Lévesque et la direction du parti. Ce sont plutôt les arguments des adversaires du droit à l'avortement qui les influencent (arguments traditionnels: "droit des enfants", et surtout l'argument qu'une position en faveur de l'avortement compromettrait supposément le référendum sur l'indépendance).

En atelier, les tentatives de la direction du parti de restreindre le droit des femmes à l'avortement par des comités thérapeutiques obligatoires, furent repoussées par les quelque 75 participant(e)s dont la vaste majorité étaient des femmes.

Lors de la plénière, deux femmes et un homme ont parlé en faveur de la résolution (75% des délégués étaient des hommes). Le délégué a cité la lutte héroïque de Morgentaler et surtout le fait que deux jurys l'ont acquitté deux fois de suite, comme preuve que la population n'était pas contre le droit à l'avortement. Les deux autres déléguées ont rappelé qu'il ne s'agissait pas d'être personnellement pour l'avortement, mais plutôt de reconnaître que le droit de décider revient à la femme.

Louise Thiboutot, celle-là même qui a piloté depuis deux ans et défendu en atelier le dossier sur la condition féminine, était l'une des quatre femmes élues à l'exécutif national. Lévesque n'aura donc pas la tâche facile pour mettre en sourdine la question de l'avortement.

La décision du congrès du PQ en faveur du droit à l'avortement ne peut qu'impulser la lutte pour l'avortement libre et gratuit. Mais les déclarations de Lévesque démontrent que pour mener à bien cette lutte, il ne faut pas se fier au gouvernement péquiste, et que les militant(e)s du PQ qui sont en faveur du droit à l'avortement doivent déborder le cadre de ce parti et inciter l'ensemble du mouvement ouvrier et des organisations de femmes à organiser des mobilisations de masse pour arracher ce droit.



Une majorité s'est prononcée pour l'avortement au congrès mais Lévesque dit qu'il n'est pas lié par cette décision.

Manifeste international pour l'avortement libre et gratuit

Les 28, 29 et 30 mai derniers, six mille femmes de tous les pays, surtout d'Europe, se sont rencontrées à Paris pour une conférence internationale des femmes. Parmi les questions qui ont été discutées à cette conférence, la question de l'avortement et de la contraception était au premier plan. Nous publions ici le manifeste international qui est sorti de la commission avortement, contraception, sexualité et maternité, de la conférence.



-Aujourd'hui encore, en Europe, en 1977, plus de 4 à 6 millions de femmes doivent avoir recours, chaque année, à l'avortement clandestin, illégal. Cela signifie pour elles des conditions sanitaires déplorables, une recherche épuisante et démoralisante de la "bonne adresse", l'impression d'être une criminelle, et donc le désespoir.

-Aujourd'hui encore, en 1977, un grand nombre de femmes meurent des suites de ces avortements clandestins alors que nous savons que les avortements pratiqués dans de bonnes conditions n'ont qu'un très faible taux de mortalité.

-Aujourd'hui encore, de nombreuses femmes d'Espagne, du Portugal, d'Italie, de Belgique, de France, doivent se rendre dans d'autres pays, tels la Grande-Bretagne, la Hollande, la Suisse pour pouvoir avorter dans de relativement bonnes conditions.

-Aujourd'hui encore, des femmes qui ont avorté ou des femmes qui ont aidé d'autres femmes à avorter sont traitées comme des criminelles et traînées devant les tribunaux comme en France, à Bobigny en 1972, et à Aix en 1977. Les femmes subissent une répression terrible et sont même dans certaines régions de la Suisse, enfermées dans des hôpitaux psychiatriques pour avoir osé demander un avortement, ou bien elles sont chassées de la fonction publique comme en RFA.

-Aujourd'hui encore, en Europe, le droit à l'avortement, le droit des femmes à la libre disposition de leur corps, le libre choix de leurs maternités ne sont pas reconnus.

En Espagne, au Portugal, en Irlande, l'avortement est considéré comme un crime et puni comme tel. La répression est encore plus féroce contre les femmes qui revendiquent leurs droits.

En Suisse, en Belgique, en Hollande, en Italie, en RFA, l'avortement est toujours interdit, mais le pouvoir préfère ignorer le problème et, en règle générale, tolère la pratique de l'avortement.

Enfin, en Grande-Bretagne et en France, une libéralisation de l'avortement a été arrachée aux pouvoirs, grâce aux luttes des femmes, mais ces lois restent très insuffisantes, très incomplètes, peuvent toujours être remises en cause et les moyens nécessaires à leur application restent quasi inexistants.

En bref, le droit à l'avortement n'est nulle part reconnu pleinement.

-Aujourd'hui encore, en Amérique, en Afrique, en Asie, le pouvoir impose aux femmes la stérilisation et la contraception forcées. Il leur dénie tout droit à une libre disposition de leur corps, à un libre choix de leur maternité.

-Aujourd'hui encore, l'information sur les méthodes contraceptives reste un privilège de classe.

—Aujourd'hui encore, les conditions lamentables de travail qui sont imposées aux femmes de la classe ouvrière, provoquent de nombreuses fausses couches. Là aussi le libre choix de leur maternité est refusé aux femmes.

Partout dans le monde les classes dirigeantes veulent soumettre les femmes des classes les plus défavorisées à leurs objectifs politiques, économiques et démographiques.

Partout dans le monde, le corps médical nous soumet à son savoir, nous impose son pouvoir et son "idéologie", nous traite d'objets.

Partout dans le monde, les pouvoirs religieux, les Eglises, mènent une campagne idéologique intense auprès de la population afin de la maintenir sous leur joug, faisant ainsi le jeu des classes dirigeantes.

Partout dans le monde, les femmes sont opprimées. Partout dans le monde, elles ne sont considérées que comme des machines à reproduire. Partout dans le monde, on leur nie leur identité.

Nous, les femmes du monde, n'acceptons plus d'être traitées en mineures, en irresponsables et en objets.

Nous, les femmes du monde, sommes toutes solidaires.

Nous, les femmes du monde, avons décidé de lutter ensemble afin d'imposer:

1) Le droit à la libre disposition et à la connaissance de notre corps;

2) Le droit à l'avortement libre et gratuit, avec: a) la suppression de la clause de conscience des médecins; b) le droit à l'information sur les méthodes abortives; c) le droit au libre choix des méthodes et des circonstances de l'avortement; d) la fin de la répression contre les femmes qui ont avorté ou aidé d'autres femmes à avorter;

3) Le droit à une contraception libre et gratuite, sûre et saine, avec: a) l'accès pour toutes à toutes les méthodes contraceptives; b) le développement de l'éducation sexuelle; c) le développement de la recherche sur la contraception sous le contrôle des femmes;

4) Le droit au libre choix de notre maternité, avec: a) le refus de la stérilité forcée; b) le refus des conditions de travail et de vie qui mutilent les femmes; c) le droit à une maternité saine, sûre et sans douleur; d) la reconnaissance sociale de la maternité;

5) Le droit d'inventer notre sexualité, nos sexualités;

6) Le refus de toutes les mutilations sexuelles: viol, violences, mutilations physiques, tortures.

On ne mendie pas un juste droit. On se bat pour lui et nous nous battons!

LUTTE OUVRIERE

Lévesque, les centrales et l'avortement

Au Québec aussi, le droit des femmes à l'avortement n'est toujours pas reconnu et ce, malgré une lutte de plusieurs années et le fait que le dernier congrès du parti au pouvoir se soit prononcé en faveur "de retirer du Code criminel tout acte médical posé dans le domaine de l'avortement et d'assurer que la femme puisse obtenir de son médecin un avortement dont les frais soient couverts par l'assurance-maladie et l'assurance-hospitalisation".

Beaucoup de militantes péquistes ont dû abandonner leurs illusions à la fin de ce sixième congrès du Parti Québécois lorsque le premier ministre Lévesque a déclaré que son gouvernement "ne saurait se sentir lié par une position prise par le congrès sur un sujet aussi controversé".

Mais il semblerait qu'elles n'aient pas abandonné la lutte à l'intérieur de ce parti: à la dernière réunion du Conseil national du PQ, tenue les 24 et 25 septembre, Lévesque a dû faire face pour la première fois depuis l'élection du 15 novembre à une motion de blâme. Celle-ci demandait au Conseil national de désapprouver la déclaration de Lévesque au congrès.

De manière ironique, alors que les membres du Conseil national ont adopté la création d'un Comité national de la condition féminine afin "de faire connaître et d'améliorer le programme du parti en ce qui concerne la situation de la (!) femme", seulement une dizaine sur environ 150 ont appuyé la motion de blâme et une quinzaine se sont abstenus.

Nouvelle désillusion pour les militantes péquistes. De plus en plus, elles doivent se rendre compte que si elles se limitent à une lutte au sein du PQ, elles ont peu de chances de voir le jour où toutes les femmes du Québec pourront avoir accès sans restriction à des avortements sains, légaux et couverts par l'assurance-maladie.

Le gouvernement péquiste a une position claire sur cette question: il a dit un non ferme à l'avortement libre et gratuit. Nous devons l'obliger à reculer. Et nous n'y arriverons qu'en répondant à son non par le oui le plus puissant qu'il ait jamais entendu.

Les différentes organisations de femmes, les comités de la condition féminine des centrales syndicales et les comités femmes dans le mouvement étudiant doivent unir leurs forces et mener une campagne massive pour gagner l'ensemble du mouvement ouvrier et du mouvement étudiant à lutter pour la liberté de l'avortement.

Peu après le congrès du PQ, le Comité de la condition féminine de la CSN a adopté une résolution dénonçant la position antidémocratique du gouvernement Lévesque et invitant la CEQ et la FTQ à adopter une telle position dans le cadre d'un Comité inter-centrales de la condition féminine. Il proposait également que ce Comité inter-centrales invite tous les groupes qui ont signé ou appuyé le Manifeste du 8 mars 1977 pour le droit à l'avortement libre et gratuit, à endosser cette position.

C'était là une très bonne initiative pour unifier les forces en faveur du droit à l'avortement. Mais cette initiative doit être poussée plus loin. Il ne suffit pas de dénoncer sur papier le gouvernement péquiste. Autour de cette première initiative, une large campagne de propagande et des mobilisations massives doivent être organisées. Et déjà il faudrait prévoir l'organisation d'un 8 mars beaucoup plus militant et puissant que celui de l'année dernière où la revendication du droit à l'avortement jouerait un rôle plus central.

Suzanne Chabot.

LUTTE OUVRIERE

Comités dans les syndicats

Les travailleuses sont aussi des femmes

☐ Pendant longtemps, le mouvement syndical est resté largement indifférent à la situation concrète des femmes travailleuses. Souvent même il a repris et reprend encore à son compte les mêmes préjugés et comportements sexistes véhiculés par l'ensemble de la société bourgeoise. Depuis quelque temps pourtant, plusieurs initiatives sont prises pour assurer que le mouvement syndical commence réellement à prendre en charge la lutte contre l'oppression et la surexploitation des femmes.

Après l'adoption, par le congrès de juin 1976 de la CSN du document "La lutte des femmes, combat de tous les travailleurs", et la création du comité de la condition féminine, le Conseil confédéral de la CSN de septembre 1977 a adopté une série de mesures allant dans le même sens. Ainsi, il a entériné la proposition d'un comité intercentrales (CSN, CEQ, FTQ) de la condition féminine; il a également discuté de certains moyens concrets (tels qu'un service de garderie ou le paiement des frais de garde des enfants) pour favoriser la participation des femmes aux activités centrales du mouvement syndical.

Le 22 octobre et le 5 novembre, le service d'éducation de la CSN en collaboration avec le comité de la condition féminine a organisé deux sessions sur la lutte des femmes. Leur but était de discuter du document de la CSN et des moyens à prendre pour mettre sur pied des comités de condition féminine reliés aux différentes instances du mouvement syndical, en particulier aux conseils centraux.

Il existe maintenant de tels comités de la CSN dans quatre régions (Montréal, Laurentides, Lac Saint-Jean et Nord-Ouest), et plusieurs autres sont en voie de formation suite aux sessions d'éducation.

UN DEFI AUX SYNDICATS

On commence déjà à mettre sur pied les mécanismes pour les futures négociations du secteur public et para-public; va-t-on laisser tomber les revendications propres aux femmes dès les premiers coups de boutoir de l'Etat, comme lors des négociations de 1976?

Des dizaines de groupes de femmes se sont battus et se battent encore pour obtenir le droit à l'avortement libre et gratuit. Le mouvement syndical va-t-il encore se contenter d'un appui passif, ou bien va-t-il s'engager activement dans cette lutte et la faire sienne?

Le chômage augmente, les cadences se précipitent, les femmes sont les premières touchées. Va-t-on se limiter à déplorer cette situation, ou va-t-on organiser une riposte?

Nous devons nous battre pour que dans les conventions collectives, le point de vue des femmes soit toujours représenté, ainsi que dans la vie syndicale concrète et dans les luttes pour l'amélioration des conditions de travail et d'existence en général. Car s'il est vrai que seule la classe ouvrière peut mener à terme la lutte contre l'oppression des femmes par le renversement du système capitaliste et la révolution socialiste, elle ne pourra le faire que si elle devient la partisane la plus acharnée de la libération des femmes.

Le travail commencé par les comités de condition féminine est un très bon pas dans ce sens. Mais il faut l'élargir.

De tels comités doivent s'organiser non seulement dans les

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

FEMMES



instances centrales et régionales du mouvement syndical, mais aussi dans les syndicats locaux. Il faut que se développe un vaste réseau de la base au sommet de la vie syndicale, où s'analyse concrètement la situation des femmes, où on propose des revendications et des moyens d'action, où des liens serrés se tissent entre les divers comités et à tous les niveaux.

Il faut aussi être clair sur les enjeux et la nature de la lutte contre l'oppression des femmes, et sur le type de revendications à mettre de l'avant. Ainsi, actuellement, le comité de la condition féminine de la CSN met sa priorité sur les revendications concernant le "droit au travail social" des femmes: pour des congés de maternité, pour des garderies, pour un salaire égal.

ELARGIR LES REVENDICATIONS

Cependant, il faut faire attention de ne pas limiter la lutte contre l'oppression des femmes aux questions purement "syndicales", aux questions négociables. Car l'oppression des femmes ne commence pas ni ne s'arrête à la porte des usines. Elle imprègne l'ensemble de la vie quotidienne, au travail et à la maison; on la retrouve dans les lois, dans les rapports sociaux, dans la sexualité, dans la rue. Et pour mener pleinement cette lutte, le mouvement syndical devra dépasser sa vieille conception selon laquelle il existe des questions syndicales d'une part et des questions politiques d'autre part, (questions dont il ne s'occuppe d'ailleurs que les dimanches et les jours de fête).

Alors bien sûr, il faut lutter pour de meilleures conditions de travail; bien sûr, il faut assurer que la maternité ne pénalise pas les femmes au travail. Mais il existe aussi d'autres questions. Par exemple, il faut aussi lutter, pour que les femmes puissent décider elles-mêmes de leur maternité. Ainsi pour les femmes travailleuses, qui bien souvent refusent d'avoir des enfants justement parce que les conditions sociales et leur situation matérielle ne le leur permettent pas, la lutte pour la contraception et l'avortement libres et gratuits est aussi essentielle. Cette question a déjà fait l'objet de grandes luttes; elle a entrainé des débats au sein du PQ. Le mouvement syndical ne peut pas l'éviter; il doit se prononcer clairement pour le droit des femmes de contrôler leur corps; il doit s'engager fermement dans cette bataille.

De plus, il faut tisser des liens serrés entre ces comités de la condition féminine et le mouvement de femmes qui existe à l'extérieur du mouvement syndical. Partout, des groupes de femmes se créent, se coordonnent. Des luttes se mènent contre le viol, pour la défense des femmes battues, pour des garderies, pour l'avortement et la contraception, etc. Toutes ces questions concernent les travailleuses et le mouvement syndical dans son ensemble.

C'est en tissant ces liens, en reprenant ces questions, en luttant en unité d'action, que la classe ouvrière pourra réellement entrainer les femmes, travailleuses ou non, syndiquées ou non, dans le combat politique qui la délivrera de toutes les formes d'oppression: le combat pour le socialisme.

Danielle Frégault

LUTTE OUVRIERE

Conférence de 10,000 femmes à Houston

Echec pour la droite, victoire des femmes

☐ L'article qui suit est une adaptation d'un article par Shelley Kramer et Diane Wang dans **The Militant**, hebdomadaire trotskyste américain, du 2 décembre dernier. La conférence de 'l'Année internationale des femmes' a été convoquée à l'initiative de l'administration démocrate de Carter mais a rapidement débordé le cadre d'une tentative de récupération du mouvement femmes pour devenir un lieu de confrontation entre la droite anti-féministe et le mouvement des femmes. La droite anti-féministe s'était organisée pendant des mois pour noyauter la conférence; dans certains Etats du sud, c'est le Ku Klux Klan et les églises fondamentalistes qui ont paqueté les assemblées préparatoires. Malgré cela la droite a subi un échec. Elle n'a pu rallier que 300 des 2,000 déléguées présentes.

HOUSTON—On ne voyait que des femmes du 18 au 21 novembre. Elles arrivaient de l'aéroport et remplissaient les hôtels. Plus de 10,000 femmes sont venues à la Conférence nationale des femmes.

La conférence a été télévisée, ce qui a permis à des millions de personnes de suivre, pour la première fois, un débat sur les problèmes des femmes, leur histoire, leur mouvement. Elles ont été témoins d'une conférence, convoquée par le gouvernement, qui s'est opposée à la politique anti-femmes de ce même gouvernement.

A peu près 2,000 déléguées, élues lors des conférences d'Etat, tenues cet été, sont venues voter un 'plan national d'action', 26 résolutions proposées par la commission présidentielle des femmes et amendées lors des conférences d'Etat.

La vaste majorité des déléguées étaient favorables au plan national d'action et se sont organisées en 'caucus pro-plan'. La stratégie des organisatrices du caucus était de passer à travers l'ordre du jour aussi rapidement que possible, sous prétexte d'empêcher la droite d'y intervenir.

POUR LES DROITS EGAUX

Lorsque la résolution sur l'ERA(Equal Rights Amendment — un amendement à la constitution des USA qui interdit toute forme de discrimination contre les femmes) est venue à l'ordre du jour, tard vendredi soir, le débat a pris la forme d'un filibuster parlementaire. Les quelques arguments politiques des déléguées anti-ERA sont malheureusement restés sans réponse. Au contraire, on a décrété hors d'ordre leurs interventions, suivant la stratégie du caucus pro-plan. Malgré cela, la vaste majorité a voté pour l'ERA, ce qui a provoqué des manifestations de joie dans la salle.

La stratégie de faire adopter les résolutions rapidement — aux dépens de la discussion — a coûté plus cher lors du débat sur l'avortement dimanche après-midi

Des déléguées anti-avortement ont pris la parole pour affirmer démagogiquement que l'avortement était un génocide et une violation des droits humains. Au lieu de saisir l'occasion d'y répondre devant l'auditoire de la télévision, la prochaine déléguée favorable à l'avortement a mis fin au débat en posant la question préalable, après seulement deux interventions de deux minutes pour répondre à la droite.

Le droit à l'avortement légal et le besoin des subventions fédérales pour l'avortement ont été approuvés par une large majorité, riposte percutante à Carter, au Congrès et aux tribunaux. Mais le même jour, un ralliement 'pro-famille' (anti-avortement) a mobilisé 15,000 personnes ailleurs à Houston.

Il aurait fallu plus de quatre minutes pour répondre réellement à la droite.

NATIONALITES OPPRIMEES

Une nouvelle résolution sur les femmes des nationalités opprimées a été un des rares changements majeurs acceptés par le caucus pro-plan. Des femmes noires, hispaniques, asiatiques et amérindiennes, réunies en caucus séparés, ont caractérisé les trois paragraphes de la résolution initiale comme totalement inadéquats. La nouvelle résolution comprenait quelques améliorations telles les droits tribaux des Amérindiens et la nécessité de programmes préférentiels pour les femmes au niveau scolaire. Seules les déléguées de droite ont voté contre la résolution.

Le climat de la conférence a également obligé le caucus pro-plan à permettre un débat sur les droits des lesbiennes. Le caucus lesbien était très large, grâce aux luttes pour les droits des gai(e)s de cet été. Lorsque le débat a commencé en plénière, les partisanes des droits des lesbiennes ont lâché des milliers de ballons proclamant: 'nous sommes partout'.

Pourtant, la conférence n'a produit qu'une série de recommandations au même gouvernement qui tergiverse sur l'ERA, restreint l'avortement, réduit les quotas des femmes et des minorités nationales au programme d'embauche préférentielle, et attaque tous les gains des femmes depuis une décennie. Ces recommandations étaient généralement positives. Mais elles ne faisaient aucune référence à la réalité actuelle, aux attaques réelles.

Les dirigeantes du caucus pro-plan ne proposaient aucune stratégie pour réaliser les recommandations. Elles ont plutôt encouragé les femmes à faire confiance aux mêmes partis politiques qui mènent l'offensive anti-femmes actuelle.

En fait, les femmes ne peuvent compter que sur elles-mêmes pour mettre en application les recommandations adoptées.

La conférence de Houston a mis en évidence l'appui très large qui existe pour les droits des femmes. La tâche maintenant est d'organiser cet appui en mouvement des femmes, indépendant et puissant.

LUTTE OUVRIERE
pour la république des travailleurs du Québec
pour l'indépendance et le socialisme

Le PQ offre un livre 'rose' aux femmes



☐ Avant de prendre le pouvoir, le PQ a laissé planer beaucoup d'espoirs chez les femmes qui voulaient améliorer leur condition. Mais si on monte un dossier de sa pratique depuis un an, on ne peut que conclure que le PQ n'a pas fait grand-chose.

AVORTEMENT

Le 6 août, **La Presse** a publié les dernières données du ministère des Affaires sociales concernant l'avortement au Québec. On y montre qu'en 1976, sur 120 hôpitaux équipés pour pratiquer des avortements, seulement 29 ont des comités thérapeutiques. Et dans la vaste majorité de ces hôpitaux, on n'en fait presque pas. Seulement 7% des avortements légaux pratiqués en 1976 au Québec ont eu lieu dans des hôpitaux francophones. Il n'y a eu que 6,610 avortements légaux l'année passée, laissant entre 20,000 et 30,000 Québécoises recourir à des avortements clandestins ou aller à New York.

Que fait le PQ pour changer cette situation épouvantable? A son dernier congrès en mai 1977, 60% des délégués ont voté en faveur de l'avortement libre et gratuit, au grand désarroi du premier ministre René Lévesque, ainsi que de l'ensemble de l'exécutif de son parti. Lévesque s'est dit aucunement lié par cette décision. Et effectivement, son gouvernement n'a rien fait depuis, à part une déclaration vague de Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, en août dernier. Lazure a jugé 'irréaliste' l'utilisation de coercition pour amener les hôpitaux francophones à former des comités thérapeutiques. Il a promis de consacrer de modestes sommes à la création d'une vingtaine de nouvelles cliniques de planification familiale "qui pourront donner le service de counselling et faire des avortements thérapeutiques, s'il le faut, et en dernier recours". Mais on n'a rien vu encore même de ces piètres mesures.

GARDERIES ET CONGES DE MATERNITE

La situation des garderies est encore déplorable. Le PQ n'a apporté que des changements minimes au plan Bacon du gouvernement libéral. Il n'existe actuellement que 274 garderies à 9,323 places. Donc pour chaque cent enfants dont les mères travaillent, il n'y a que 6 places.

Le Québec est en arrière des autres provinces concernant les congés de maternité. Il n'y a même pas de législation là-dessus, ce qui a poussé le Comité inter-centrales de la condition féminine (CEQ-CSN-FTQ), l'association 'au bas de l'échelle' et le mouvement Action-chômage à appeler le 18 novembre dernier pour une loi d'urgence à ce sujet.

Ces organisations soulignent que les travailleuses enceintes sont actuellement lourdement pénalisées parce qu'elles ont rarement droit à un congé de maternité d'une durée convenable, sont souvent privées de toute source de revenu et ne reçoivent jamais leur plein salaire.

Le Conseil du statut de la femme, organisme du gouvernement québécois, a aussi revendiqué une telle loi, mais on attend toujours...

SALAIRE EGAL

La Charte des droits de la personne, introduite par le Parti Libéral, interdit, au moins en théorie, le paiement de salaires inférieurs aux femmes. Pourtant, il y a mille moyens de contourner cette charte. De plus, les femmes restent toujours cantonnées dans des emplois 'féminins' moins bien payés. Les femmes constituent 70% de ceux qui travaillent au salaire minimum.

Les femmes, de pair avec les jeunes, sont les premières victimes d'une période de chômage élevé comme on vit actuellement. Le PQ ne propose aucun programme sérieux pour aider les femmes (ou les hommes) à trouver du travail.

Il y a aussi le projet de loi 67 sur l'assurance-automobile. Selon ce régime, les femmes seront les moins bien protégées. Par exemple, en cas de décès, les indemnités les plus grosses ne sont accordées qu'au conjoint qui est le 'soutien de la famille' (celui dont le revenu est le plus élevé, en l'occurence l'homme qui gagne plus dans la plupart des cas).

UN LIVRE 'ROSE'

La seule proposition concrète venant du PQ a été annoncée le premier septembre: un livre 'rose' qui déterminerait une politique globale de la condition féminine pour l'été 78. La responsable de ce projet est nulle autre que Lise Payette elle-même. On peut se demander si jamais on verra la couleur de ce projet quand on sait que Payette, en avril dernier, déclarait que "tout ce que réclament les femmes est acquis ou sur le point de l'être".

Les femmes ne peuvent pas compter sur le PQ pour se libérer. Le PQ défend, au fond, le système capitaliste, système qui a intérêt à maintenir l'oppression des femmes. Par exemple, les revendications pour des garderies, l'avortement et la contraception remettent trop en question 'la place de la femme au foyer', en bref l'un des piliers fondamentaux de cette société, la famille. Si les femmes gagnaient un salaire égal à celui des hommes pour un travail d'une valeur égale, on réduirait les surprofits que les capitalistes se font sur le dos des femmes.

Au lieu d'attendre encore le PQ les femmes doivent organiser un mouvement fort et indépendant du PQ et de tous les partis bourgeois, pour lutter pour leurs revendications.

Marie-Claire Ricard
et Colleen Levis

(Suite page 2)

LUTTE OUVRIERE
pour la république des travailleurs du Québec pour l'indépendance et le socialisme

(Suite de la page 1)

La mobilisation continue . . .

Après l'éclatante manifestation de plus de mille personnes le 22 octobre contre l'arrestation de 138 gais par la police deMontréal, les gai(e)s s'organisent pour continuer la lutte. Près de 400 personnes ont assisté le 4 novembre à un forum public à l'initiative de l'ADGQ (Association pour les droits des gai(e)s du Québec) pour discuter des moyens d'action à prendre pour contrer la répression et faire retirer les accusations portées contre les arrêtés.

La Ligue ouvrière révolutionnaire (LOR), dans un tract distribué à l'occasion de ce meeting, expliquait l'offensive 'morale' de la bourgeoisie au niveau continental, offensive qui touche directement les gai(e)s. Aux USA, le Congrès, le Sénat et la Cour suprême viennent de tailler dans certaines législations accordant une quelconque protection aux homosexuels. Ces retours en arrière ne font que faciliter et encourager les réactionnaires de toute espèce à s'attaquer aux gais comme l'ont fait Anita Bryant et les fascistes du Ku Klux Klan.

Au Canada, le mouvement continue de se heurter au refus catégorique de Trudeau d'inclure les termes "orientation sexuelle" dans la charte canadienne des droits de la personne. Le solliciteur général pour sa part a affirmé qu'il faudra suivre l'exemple des USA en matière de droits pour les homosexuels. Bel exemple.Le tract de la LOR soulignait aussi l'urgence de construire le mouvement gai québécois contre tant de répression.

Au forum public, un rapport du comité de défense des arrêtés expliquait en détail la nature de la répression. On monte présentement un dossier sur le comportement aberrant des flics lors des arrestations. Il faut s'impliquer massivement pour le retrait de toutes les accusations. Le 6 novembre, 25 piqueteurs ont défilé, pluie battante, pendant 2 heures devant le poste de police, pour protester contre l'obligation pour les accusés de venir subir régulièrement au poste de police un examen médical, sous peine de réclusion de 2 ans.

A la réunion du 4 novembre, quelques organismes sont venus présenter leur point de vue sur cette répression. Des interventions de certains, une constante se dégage: ils ne peuvent pas faire grand chose. La commission des droits de la personne reconnait son impuissance. Le RCM, qui n'ose pas dénoncer publiquement la répression, nous dit:"Ca prend des réformes dans les lois municipales et provinciales. Il faut prendre notre police en main". Beau discours démagogique.

Bédard? Il n'a même pas daigné envoyer de représentant du Ministère de la justice comme l'avait demandé l'ADGQ. Il s'en lave carrément les mains: "Ca relève de la ville de Montréal" fait-il entendre. Plusieurs gais se demandent présentement à quoi sert un gouvernement péquiste?

Quant aux réactionnaires, eux, ils n'attendent pas pour commencer à bouger: avant une émission de Télémag sur ce sujet, Radio-Canada a reçu 42 appels de protestation contre l'émission; une gang de sexologues droitiers a même menacé Radio-Canada de chercher une injonction contre l'émission.

Par contre, la Ligue des droits de l'homme a parlé à l'assemblée du 4 novembre de la nécessité de nous mobiliser, de faire de cette répression un débat politique, de ne pas compter sur les gouvernements peu préoccupés des homosexuels.

C'est effectivement par des luttes et mobilisations que le mouvement gai va se construire. Et c'est par un travail de solidarité pour le retrait des accusations qu'il pourra se renforcer et commencer à se gagner une audience auprès du mouvement des femmes et du mouvement ouvrier.

Christophe Tanguay

LUTTE OUVRIERE
pour la république des travailleurs du Québec
pour l'indépendance et le socialisme

DOSSIER FEMMES

Au Québec
Où va le mouvement femmes?

☐ Le mouvement de libération des femmes est relativement jeune au Québec: les premiers groupes de femmes ont vu le jour en 1969. Si le mouvement des femmes au Québec s'est battu sur plusieurs fronts, un thème de lutte a toujours été à l'ordre du jour chez les groupes de femmes: celui de l'avortement. On peut dire que c'est la constitution de ce mouvement autonome, plus les conditions discriminatoires faites aux femmes travailleuses qui ont conditionné l'apparition des comités de condition féminine dans les syndicats.

En retour, le rythme des mobilisations du mouvement des femmes a suivi la dynamique des mouvements ouvrier et populaire. Toutefois le lien entre le mouvement des femmes et le mouvement syndical a été épisodique, plus motivé par les exigences matérielles et tactiques immédiates que par une volonté d'unité politique dans une lutte à plus long terme. Mais les actions unitaires des groupes de femmes et de la CSN, la FTQ et la CEQ dans plusieurs villes ce 8 mars posent la possibilité de tisser des liens plus permanents.

LES BELLES PROMESSES DU PQ

L'arrivée au pouvoir du PQ en novembre 1976 a instauré une nouvelle période politique au Québec; elle a insufflé un caractère nouveau aux luttes des masses travailleuses ainsi qu'à celle des femmes. Le PQ a réussi à semer des illusions quant à ses possibilités non seulement de faire l'indépendance mais aussi de satisfaire certaines revendications. Lise Payette ne disait-elle pas en avril 1977: "tout ce que les femmes réclament est acquis ou sur le point de l'être..."?

Pourtant le PQ, par sa stratégie n'a fait que démontrer le contraire. Il n'a en rien amélioré le sort des femmes travailleuses; on est encore bien loin des congés de maternité payés à plein salaire. Dans les services sociaux les mesures de rentabilisation se poursuivent et ont des conséquences malheureuses non seulement pour les employés de ces services, mais aussi pour les assistées sociales, pour les ménagères.

En fait, depuis qu'il est au pouvoir, le PQ s'est contenté d'une chose: des études et des promesses démagogiques, de belles enveloppes et rien dedans. Qu'on pense aux cliniques 'Lazure', une trentaine de cliniques de 'planification familiale' où l'avortement thérapeutique sera un 'dernier recours', qui ne viennent fondamentalement rien changer à la situation intolérable de l'avortement clandestin.

LES ILLUSIONS DANS LE PQ

Malgré cela beaucoup de personnes du mouvement des femmes et du mouvement ouvrier mettent encore tous leurs espoirs politiques dans ce parti bourgeois. Ceci est dû en partie au fait que le PQ apparaît actuellement comme le seul porteur du projet de libération nationale. Pourtant la souveraineté-association que veut le PQ n'éliminerait pas la domination du Québec par les capitaux canadiens-anglais et américains. Le PQ propose le maintien du système capitaliste, dans une version 'authentiquement québécoise', alors que ce système est à la racine à la fois de l'oppression nationale et de l'oppression des femmes.

A mesure que ces illusions tombent, on est à la recherche d'une alternative de classe: un parti ouvrier de masse intégrant dans son programme non seulement un projet de libération nationale mais aussi la satisfaction de toutes les revendications des femmes, du mouvement syndical et du mouvement autonome. Tant que cette alternative ne se posera pas, il y aura encore des femmes qui croiront qu'il est possible de modifier le chauvinisme des dirigeants péquistes par une politique de pression sur le gouvernement.

POUR UN MOUVEMENT DE FEMMES UNITAIRE LIE A LA CLASSE OUVRIERE

Il existe à l'heure actuelle au Québec un nombre incroyable de groupes de femmes. Certains luttent sur des questions spécifiques ou se présentent comme des services aux femmes: comité de lutte pour l'avortement libre et gratuit, librairies, Maison des femmes à Montréal et à Québec, etc. D'autres luttent pour sensibiliser leur milieu aux questions relatives à l'oppression des femmes comme les comités en milieu étudiant... et j'en passe. Ces groupes ne savent généralement pas grand chose de la pratique des autres groupes, et même si leur analyse de l'oppression des femmes est différente et parfois même divergente, leur unité se pose de plus en plus: la création récente de divers regroupements en fait foi.

Ainsi, la mise sur pied de la "Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit", les 28 et 29 janvier, représente un pas en avant important et essentiel dans la

(Suite page 2)

Au Canada-anglais
Ça bouge!

Entre le 4 et le 11 mars, des milliers de femmes au Canada-anglais fêtent la journée internationale des femmes dans au moins neuf villes. Et pour la première fois, un nombre significatif d'entre elles sont des syndiquées. A Toronto et à Vancouver, elles organisent des manifestations; à Edmonton, Ottawa et Hamilton ce sont des ralliements et des conférences publiques. Les activités touchent tous les aspects de l'oppression des femmes et elles sont appuyées par tout un éventail de groupes de femmes, de syndicats et d'associations de comté du Nouveau parti démocratique.

Il s'agit d'une manifestation éloquente de l'essor que connaît actuellement le mouvement des femmes au Canada-anglais. Après toute une période où la majorité des groupes de femmes s'orientaient vers des services aux femmes, ils commencent maintenant à tourner leur attention vers des activités militantes: des manifestations et des conférences pour exiger leurs droits, et cela sur plusieurs thèmes.

POUR LA PREMIERE FOIS, DEPUIS PLUSIEURS ANNEES LES PREMIERES ACTIONS COORDONNEES

Pour la première fois, depuis plusieurs années, les premières actions coordonnées ont eu lieu le 5 novembre dernier, à travers le Canada-anglais, pour dénoncer la violence contre les femmes dans cette société sexiste.

D'autre part, le Congrès du travail du Canada (CTC) et plusieurs fédérations syndicales ont organisé des conférences spécifiques sur l'oppression des femmes. Des luttes importantes ont été menées à Vancouver, Winnipeg, Toronto et Ottawa pour réclamer le salaire égal à travail d'une valeur égale.

Une campagne de syndicalisation des travailleuses de banque est organisée par un syndicat indépendant, le Service, Office and Retail Workers Union of Canada. Ce syndicat, en faisant le lien entre l'oppression spécifique en tant que femmes de cette couche de la classe ouvrière et les problèmes généraux de syndicalisation a réussi là où le CTC a échoué. Plusieurs banques en Colombie Britannique et en Saskatchewan sont maintenant syndiquées. De plus, des caucus de femmes s'organisent à l'intérieur de plusieurs syndicats locaux et de fédérations, ainsi que dans le NPD.

Ce 8 mars marque un pas important dans le renouvellement du mouvement des femmes et une nouvelle étape dans le développement de liens étroits entre ce mouvement et le mouvement ouvrier au Canada-anglais.

Simone Lachance

(Suite de la page 1)

lutte pour l'avortement libre et gratuit, pour l'établissement d'un rapport de force favorable vis-à-vis de l'Etat dans cette lutte à finir. La coordination regroupe en plus des groupes de femmes, des travailleuses des CLSC et des comités syndicaux et elle montre une réelle volonté d'élargir la lutte à d'autres régions que Montréal. L'appui et la participation du mouvement syndical à la coordination et à la semaine d'actions nationales pour l'avortement prévue pour avril sera cruciale dans la prochaine période.

La formation du "Regroupement des femmes québécoises" qui a attiré plus de 200 femmes à son colloque des 4 et 5 février, est un autre symptôme de cette volonté d'unité au sein des groupes de femmes. Il reste à souhaiter que le regroupement adopte un programme et des objectifs de lutte aptes à mobiliser le plus grand nombre de femmes, lors de son premier congrès en mai.

L'unité des groupes de femmes s'est aussi posée autour de l'organisation du 8 mars. Personne ne voulait répéter l'expérience de l'an passé où il y a eu plusieurs activités en concurrence. Il a fallu trouver une formule permettant à la fois aux femmes des divers groupes de présenter leur pratique, de partager les expériences des autres militantes femmes et d'élaborer pour l'avenir des projets communs; tout cela s'est concrétisé par l'organisation de la journée du 11 mars. Cette journée permettra peut-être de jeter les bases d'une unité réelle et permanente entre les groupes femmes.

Le 8 mars de cette année ouvre aussi un autre débat: celui du lien entre le mouvement de femmes et la classe ouvrière. Evidemment ce débat ne se règlera ni rapidement ni facilement. Si certaines militantes femmes comprennent abstraitement la nécessité de ce lien, elles ne la traduisent pas toujours par des mesures concrètes pour se lier au mouvement syndical. Et quand, lorsqu'elles le font, le mouvement syndical oppose des mesures bureaucratiques à l'adoption de projets communs, alors beaucoup de femmes sont plus tentées de théoriser leurs divergences avec les syndicats que de poser la question de l'unité.

Pour assurer que leurs luttes se développent et soient reprises, les femmes du mouvement autonome devront dépasser ce stade, susciter des prises de positions de la part du mouvement syndical et s'allier aux luttes des militantes syndicales pour la démocratisation de leur syndicat. Par ailleurs le mouvement syndical devra reconnaître la légitimité et le potentiel des luttes des femmes et ce, non plus moralement mais par un appui concret à ces luttes.

Christine Péloquin

LUTTE OUVRIERE
pour la république des travailleurs du Québec
pour l'indépendance et le socialisme

Vol. 1 No. 9 (9) 15 février 1978 25 cents

Syndicats et groupes de femmes

Pour un 8 mars unitaire!



□ Au Québec, comme ailleurs dans le monde, le 8 mars se prépare. Cette année, la journée de lutte contre l'oppression et la surexploitation des femmes prendra sans doute plus d'ampleur que jamais auparavant. Elle soulignera deux questions d'une importance centrale pour la lutte des femmes: celle du caractère international et internationaliste de la journée, et celle des liens entre le mouvement des femmes et le mouvement ouvrier.

Pour la première fois au Canada-anglais, les femmes fêteront le 8 mars pour vrai. Elles vont organiser plusieurs actions militantes et les coordonner dans plusieurs villes. Elle reçoivent aussi l'appui d'organismes du mouvement ouvrier, dont le NPD en Ontario et le syndicat des mineurs d'INCO à Sudbury.

Au Québec, les centrales syndicales (CEQ, FTQ, CSN) qui organisent des activités depuis 1974 pour le 8 mars, appellent à une manifestation centrale à Montréal et à des actions dans toutes les autres villes. De plus, un comité de coordination, initié par le bulletin de liaison des groupes autonomes de femmes, **Plurielles**, organise une journée de discussion en ateliers le 11 mars à Montréal. Toutes les femmes y sont invitées.

Une cinquantaine de femmes représentant plus de 20 groupes ont décidé, le 3 février, d'appuyer la manifestation appelée par les syndicats et d'encourager la participation des syndicats à la journée du 11 mars. On a invité les centrales syndicales même si elles ont planifié unilatéralement la manifestation, sans coordination avec les groupes autonomes.

La décision du 3 février fait ressortir plusieurs points qui sont fondamentaux pour la lutte de libération des femmes: la nécessité d'un mouvement de femmes unitaire qui tisse des liens étroits avec le mouvement ouvrier.

Premièrement, c'est l'unité qui fait la force de ce 8 mars. Il faut éviter la situation de l'année passée où, à Montréal, plusieurs activités ont eu lieu en même temps et en concurrence. Déjà depuis quelques années, les groupes maoistes ont installé la division en refusant de participer aux activités des syndicats et des groupes de femmes. Il est parfaitement légitime pour ces groupes d'organiser aussi des activités autonomes, mais pas aux dépens de l'unité.

Deuxièmement, les femmes organisées dans des groupes autonomes doivent reconnaître, comme l'ont fait la majorité d'entre elles le 3 février, la nécessité de la prise en charge par les syndicats et l'ensemble du mouvement ouvrier des revendications des femmes. La classe ouvrière est la seule classe dont l'intérêt historique est de diriger la lutte pour le socialisme, système social qui constitue la condition préalable pour la libération des femmes. La décision des centrales québécoises d'organiser une manifestation où les travailleuses et travailleurs sont appelés à défendre les revendications des femmes c'est un pas dans ce sens. Car, les syndicats doivent faire leurs les revendications des plus opprimé(e)s et exploité(e)s de cette société.

Mais les centrales syndicales doivent aussi reconnaître le rôle des groupes de femmes et des actions indépendantes du mouvement des femmes. Si la révolution socialiste jette les bases pour la libération des femmes, elle ne la garantit pas automatiquement. Pour l'assurer, il faut que les femmes s'organisent dès maintenant autour de leurs propres revendications.

Les femmes ne peuvent et ne doivent pas attendre que toute la signification de leur oppression soit comprise spontanément par l'ensemble de la classe ouvrière. Les syndicats doivent donc reconnaître la signification de la croissance des groupes de femmes au Québec. En effet, il y a une montée importante du mouvement des femmes en ce moment. En plus de la participation large à la planification du 8 mars, une centaine de femmes déléguées de différents groupes ont décidé les 28 et 29 janvier de relancer la campagne pour l'avortement libre et gratuit; 200 femmes ont assisté à un colloque organisé par le Regroupement des femmes québécoises les 4 et 5 février. Les centrales auraient dû consulter toutes les organisations de femmes en vue d'une réelle collaboration pour le 8 mars.

Le début de collaboration entre les syndicats et les groupes de femmes amorcé le 3 février doit continuer et s'élargir. Grâce à cette collaboration, le 8 mars, cette année, risque d'être mieux organisé et de mobiliser un plus grand nombre de personnes que jamais auparavant au Québec.

Toutes et tous à la manifestation du 8 mars

Pour un mouvement de femmes lié à la classe ouvrière.

LUTTE OUVRIERE
pour la république des travailleurs du Québec
pour l'indépendance et le socialisme

DOSSIER FEMMES

Les femmes travailleuses: oppression et surexploitation

Quand une femme décide de travailler pour quelque raison que ce soit, elle est considérée comme temporairement sur le marché du travail; son salaire n'est qu'un simple 'supplément' à celui du mari. Au départ, elle n'est donc pas perçue comme personne indépendante et autonome. Et sur cette base, elle est soumise à de nombreuses discriminations. Voici quelques exemples:

Les possibilités de promotion: Selon des statistiques publiées dans le **Bulletin Populaire** de février 1975, 4.2% des femmes occupent des postes de direction.

Le choix d'une profession: 62.4% des femmes occupent des emplois non spécialisés et faiblement rémunérés dans les bureaux, la vente, l'industrie des chaussures, du vêtement et du textile.

Le salaire: Selon **La Gazette du Travail de Montréal**, l'écart moyen de salaires entre les hommes et les femmes s'approfondit. Entre juin 1975 et juin 1976, cet écart était de 42.7% alors que l'année d'avant il était de 25.9%.

Le licenciement: Selon une étude de 1976 de l'Organisation internationale du travail, un tiers des chômeurs âgés de moins de 25 ans étaient des femmes dans les pays capitalistes avancés.

Taux de syndicalisation: Le **Montréal Star** du 16 janvier 1978 a révélé que 43% des hommes sur le marché du travail sont syndiqués, mais seulement 27% des travailleuses le sont.

POURQUOI UNE TELLE SUREXPLOITATION?

C'est que dans ce système social, le capitalisme, la tâche des femmes c'est de produire des enfants. La société ne prend pas de responsabilité pour la reproduction, exception faite des périodes d'essor économique ou de guerre où quelques mesures sont prises (encore trop minimes) comme des garderies à une échelle massive. On permettra alors aux femmes de sortir du foyer pour combler le manque de main-d'oeuvre. Mais dès que les ralentissements, la stagnation et la récession deviennent le lot de l'économie, on voit le chômage des femmes augmenter et le retour au foyer s'impose, le retour à la vocation 'naturelle' d'être mère et maîtresse de maison.

De plus, sur le marché du travail, les femmes sont traitées comme des objets sexuels. Les compagnons de travail et les petits boss insinuent, frôlent, touchent, empoignent.



Et que dire des femmes qui décident d'avoir des enfants, comme le veut bien cette société? Tomber enceinte, pour les employeurs, c'est tomber malade... On place les travailleuses enceintes sur l'assurance-chômage. Et celles qui ne veulent pas d'enfant? L'avortement est difficilement accessible pour la majorité des femmes, étant donné les restrictions sévères de la loi, le coût et les dangers d'un avortement clandestin.

La journée de travail terminée, les femmes rentrent chez elles pour trouver quoi? Une deuxième journée de travail. Ce sont les enfants à éduquer, à décrotter; la

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)
maison à nettoyer; le linge à ranger, etc. Et ça sans aucune facilité publique. Pas de réseau de garderies gratuites et ouvertes 24 heures sur 24. Pas de buanderies ni de cafétérias publiques et gratuites. Pas de socialisation des tâches domestiques.

Enfin, c'est le mari ou l'amant ou l'ami qui demande son dû. Là, il ne faut pas oublier la pilule; les femmes qui ne peuvent l'utiliser doivent essayer le stérilet ou les diaphragmes, sans jamais être sûres. Et cela, parce que l'avortement et les contraceptifs ne sont pas libres et gratuits. On ne fait pas de recherches sur des méthodes de contraception saines, sûres et peu chères; ce n'est pas profitable pour les capitalistes.

LES LUTTES

Les femmes travailleuses subissent ainsi une surexploitation sur le marché du travail et une oppression en tant que femmes. Alors, de plus en plus de travailleuses militent soit dans leur syndicat, soit dans des groupes de femmes. Depuis 1974, des commissions sur la condition féminine existent dans les trois centrales syndicales principales, la FTQ, la CSN et la CEQ. Ce 8 mars, des femmes syndiquées, des militantes des groupes de femmes et d'autres qui n'avaient jamais agi auparavant s'unissent pour dénoncer leur condition actuelle. Il est temps à la veille de ce 8 mars de poser le besoin d'un mouvement unitaire des femmes lié à la classe ouvrière sur un programme de revendications: Pour des garderies gratuites ouvertes 24 heures sur 24. Pour l'avortement et la contraception libres et gratuits. Pour le salaire égal pour un travail d'une valeur égale. Pour des congés de maternité payés. Contre les violences sexuelles.

Les tâches sont énormes. Encore trop de femmes sont éloignées de la vie syndicale ou tout simplement ne sont pas syndiquées. Les femmes syndiquées doivent s'unir avec les autres femmes, car la situation des travailleuses n'est pas simplement la surexploitation sur le marché du travail, c'est aussi l'oppression dans la famille. La lutte des travailleuses c'est donc une lutte contre la surexploitation et l'oppression des femmes.

Manon d'Amours
Madeleine Berry

Contingent gai

☐ Le 21 février dernier, les participants à l'assemblée générale de l'Association pour les droits des gai(e)s du Québec (ADGQ) ont décidé d'appuyer la lutte des femmes contre leur oppression et leur surexploitation.

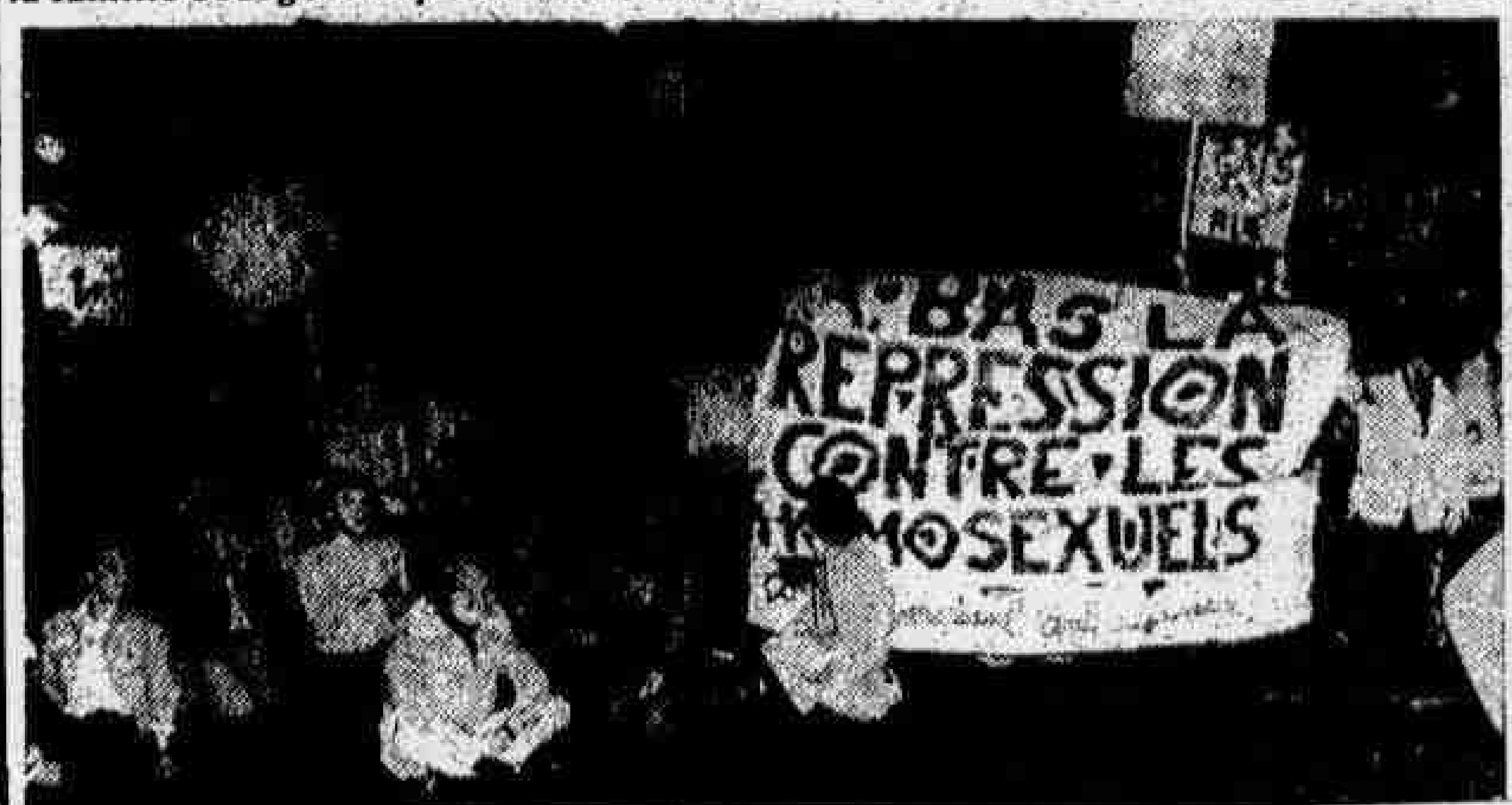
Ces dernières années, de plus en plus de femmes prennent conscience de la nécessité de s'organiser en mouvement pour combattre leur oppression. De même, beaucoup d'homosexuels commencent à comprendre l'importance de s'organiser collectivement pour dénoncer la discrimination qu'ils subissent quotidiennement. Dans la perspective de construction d'un mouvement gai autonome, plusieurs militants homosexuels considèrent comme primordial de se lier aux luttes des femmes.

Comme les femmes, mais de façon différente, ils sont victimes des rôles sexuels imposés par la société capitaliste. Comme les femmes, ils sont prisonniers de la famille bourgeoise qui étouffe la libre expression sexuelle. Le même code criminel, qui nie aux femmes le droit à l'avortement, est contre les homosexuels. Comme les femmes, les homosexuels revendiquent le droit de disposer de leur corps, comme bon leur semble.

Déjà dans le passé, le GHAP (Groupe homosexuel d'action politique) avait mobilisé pour le 8 mars en 1976. L'ADGQ mobilisait à son tour, le 2 avril 1977, pour appuyer la manifestation sur le thème de l'avortement libre et gratuit.

Cette année encore, un comité ad hoc, large et ouvert à tous les individus et groupes homosexuels, mobilise pour la manifestation du 8 mars à Montréal. C'est un autre pas important de franchi par le mouvement homosexuel québécois pour se lier aux luttes des femmes.

Christophe Tanguay



Pour entrer en contact avec la Ligue ouvrière révolutionnaire

AU QUEBEC
MONTREAL: 226 est Ste-Catherine (861-3018)
QUEBEC: 304 1ère rue, Limoilou (522-4927)
SHERBROOKE: C.P. 1593
JOLIETTE: C.P. 1
AU CANADA-ANGLAIS
EDMONTON: 10815B 82e ave.
HAMILTON: P.O. BOX 471
REGINA: P.O. BOX 5063
SASKATOON: P.O. BOX 7315
TORONTO: 334 Queen St. W.
VANCOUVER: 1208 Granville St.
WINNIPEG: P.O. BOX 2205

LUTTE OUVRIERE
pour la république des travailleurs du Québec
pour l'indépendance et le socialisme

DOSSIER FEMMES



Nous reproduisons ci-dessous des extraits de la déclaration du Secrétariat unifié de la Quatrième Internationale à l'occasion du 8 mars 1978 (parue dans Inprecor-Intercontinental Press du 17 février).

La Ligue ouvrière révolutionnaire (LOR) est la section de la Quatrième Internationale dans l'Etat canadien. Comme toutes les sections de la Quatrième Internationale, la LOR lutte activement pour la libération des femmes, pour la création d'un mouvement des femmes lié à la classe ouvrière et pour que les organisations ouvrières reprennent la lutte des femmes contre leur surexploitation et leur oppression spécifique.

Car s'il est juste et nécessaire de réaffirmer que seule la révolution socialiste crée les bases objectives pour la libération des femmes et que la participation active et consciente des femmes au processus révolutionnaire est essentiel pour sa victoire, il faut aussi dire qu'il ne peut y avoir l'établissement d'une société véritablement socialiste sans la libération des femmes.

La lutte des femmes est internationale

Lors du congrès des femmes socialistes qui se tint à Copenhague en 1910, la date du 8 mars fut choisie comme journée de commémoration de la lutte des femmes pour leur libération. Ce jour fut choisi en mémoire d'une manifestation des ouvrières de la confection à New York en 1908; elles exigeaient l'abolition de leurs conditions de travail inhumaines ainsi que le droit de vote pour les femmes....

Après des années de célébration rituelle de la journée internationale des femmes par l'Union soviétique et par les autres Etats ouvriers bureaucratisés, ce jour prit une nouvelle dimension au début des années 60 avec le nouvel essor des luttes de libération des femmes qui devinrent un mouvement international.

...Ce mouvement n'a cessé de croître, pénétrant tous les pores de la société des pays capitalistes avancés, en même temps qu'il commençait à apparaître dans les pays coloniaux.

En cette journée internationale des femmes de 1978, il est évident que le mouvement de libération des femmes devient un aspect de plus en plus important de la lutte des classes dans son ensemble.

LES FEMMES ET L'AUSTERITE CAPITALISTE

Sur le plan économique et dans tous les pays capitalistes, les masses travailleuses sont contraintes de supporter le poids des crises continuelles provoquées par la récession ou la stagnation économique inhérentes aux mécanismes du système de profit.... Les femmes, tout comme les jeunes, les travailleurs immigrés et les travailleurs des minorités opprimées, représentent un cible centrale pour les attaques des patrons. Elles sont confrontées à un taux de chômage plus élevé, à un enfermement plus grand dans les catégories salariales les plus basses, à des restrictions de crédit dans les garderies et dans les services médicaux liés au contrôle de leur fonction reproductive (centres d'avortement et de contraception). Considérées commes responsables du travail domestique, ce sont elles qui ressentent le plus immédiatement les restrictions qu'imposent la montée des prix et la diminution du salaire réel. Les femmes sont également victimes de la situation de manière indirecte: le fardeau de la crise économique est à l'origine de frustrations conduisant certains travailleurs à faire supporter leur désespoir à leurs proches, accentuant, entre autres, les phénomènes de viol et de femmes battues.

Les événements qui ont marqué l'année écoulée ont montré l'importance croissante des luttes de femmes en tant que partie intégrante de la lutte de la classe ouvrière dans sa riposte à la politique d'austérité. On a assisté par exemple à l'un des exemples les plus frappants en ce sens en Grande-Bretagne, où les travailleuses de l'entreprise de photo Grunwick— la majorité d'entre elles sont des immigrées asiatiques — ont mené un bataille longue d'une année pour avoir le droit de former un syndicat et de lutter contre leurs conditions de travail et contre la surexploitation dont elles sont l'objet....

Aux Etats-Unis, l'une des conséquences de la politique d'austérité des capitalistes s'est réflétée dans un débat public très large sur la question des 'quotas' ou mesures préférentielles tendant à réduire les discriminations qui touchent les femmes, les Noirs et les autres minorités opprimées, sur le plan de l'éducation comme dans l'emploi...

En défendant le principe des mesures préférentielles contre la discrimination, le mouvement des femmes est venu renforcer les mouvements noir, chicano et portoricain et montrer à l'ensemble du mouvement ouvrier que la lutte contre les discriminations est une précondition d'une mobilisation unissant toutes les forces de la classe ouvrière dans sa lutte contre l'exploiteur. Plus généralement, les femmes dans de nombreux pays ont commencé à exiger des mesures préférentielles pour leur assurer l'accès de plein droit à tous les emplois et à l'éducation, de façon à pouvoir briser le carcan des rôles et des emplois traditionnellement 'féminins' qui contraignent les femmes aux travaux les plus mal payés et à la double journée de travail.

En Italie, les femmes ont été à l'avant-garde de la lutte pour l'emploi, organisant des réunions entre elles—à l'intérieur comme à l'extérieur des syndicats— afin de défendre leurs besoins spécifiques. Et dans tous les pays capitalistes avancés, les femmes se sont retrouvées en tête des mouvements contre les coupures de crédit affectant les dépenses sociales, qu'il s'agisse des garderies, des services médicaux ou de l'éducation.

LES FEMMES ET LA LUTTE POUR LA CONTRACEPTION ET L'AVORTEMENT

D'un point de vue politique plus général, les luttes de femmes ont contribué à mettre en évidence l'importance de questions sociales et politiques comme celles des droits démocratiques. Dans de nombreux pays, l'une des luttes de pointe continue à être celle qui touche au droit des femmes à contrôler leurs propre corps grâce à des moyens contraceptifs sûrs et bon marché, à l'avortement sur demande et à l'abolition de la stérilité forcée. Dans tous les pays où le droit à l'avortement a été libéralisé à la fin des années 60 ou au début des années 70, comme ce fut le cas en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, ce droit est maintenant remis en question....

Le 14 mai 1977, 10,000 personnes ont manifesté dans les rues de Londres pour exiger que soit mis fin aux restrictions du droit à l'avortement. En France, le refus du gouvernement, des médecins et des hôpitaux d'appliquer la loi Veil, votée en 1975 et qui autorise l'avortement avec certaines restrictions jusqu'à dix semaines, a suscité une opposition plus large que jamais, -

(Suite page 2)



PAS DE SOCIALISME SANS LIBERATION DES FEMMES

(Suite de la page 1)

incluant les deux principales centrales syndicales ainsi que des personnalités du Parti communiste et du Parti socialiste....

En Suisse, un référendum qui a donné lieu à une bataille centrale pour éliminer les restrictions concernant l'avortement, n'a été rejeté que de peu en septembre dernier (929,239 voix contre 994,677), après une campagne anti-avortement menée par l'Eglise catholique et soutenue à la fois par la démocratie-chrétienne et certaines personnalités protestantes.

Dans la bataille pour le droit à l'avortement, les femmes ont été les premières à riposter et à se mobiliser contre l'extrême-droite. Dans tous les pays, le réseau international des organisations qui sont contre l'avortement est lié aux groupes racistes, anti-immigrés, d'extrême droite ou fascistes. Les efforts des femmes pour répondre politiquement et pour se mobiliser contre ces groupes est d'une importance primordiale pour l'ensemble de la classe ouvrière.

Ces dernières années, les femmes ont également été à l'avant-garde dans certaines luttes contre la dictature. Durant les trois mois qui viennent de s'écouler, des centaines de femmes ont participé **à des manifestations de femmes** et à des grèves de la faim contre les régimes militaires en Argentine, en Bolivie et au Nicaragua, exigeant la libération de tous les prisonniers politiques.

Au Pakistan, où il n'existe certainement pas un 'mouvement de libération des femmes', comme c'est le cas dans les pays capitalistes avancés, l'année 77 a vu, pour la première fois, l'entrée en action massive des femmes sur le plan politique....Au printemps dernier, durant les soulèvements qui ont suivi les élections de mars, les femmes sont descendues spontanément dans la rue pour protester contre la répression et exiger la libération des prisonniers politiques.

Les mouvements de libération des femmes en tant que tels s'étendent aux pays coloniaux et semi-coloniaux. Au Brésil, toujours sous le coup d'un régime dictatorial, plusieurs groupes de femmes sont apparus, en même temps que naissaient deux journaux féministes et que des centres de femmes étaient créés dans une demi-douzaine de villes importantes.

IMPACT DE LA LUTTE DES FEMMES SUR LES ORGANISATIONS OUVRIERES

Le rôle de plus en plus central de la lutte des femmes s'est également reflété dans l'impact du mouvement autonome sur les partis réformistes de masse (les partis communistes et socialistes) et sur les syndicats. Durant les premières années de la nouvelle montée du mouvement des femmes, les partis communistes avaient en général tenté de s'opposer à celui-ci ou de l'ignorance, le présentant comme étranger aux femmes de la classe ouvrière. Mais l'extension des idées féministes parmi les femmes travailleuses a contraint les PC à plus de prudence dans leur rejet du mouvement, les amenant même à s'y adapter en paroles dans certains pays afin d'être en meilleure position pour attirer les femmes dans les voies **réformistes.**

...En Grande-Bretagne, la façon dont le Parti travailliste au gouvernement a trahi les femmes est un exemple particulièrement criant de ce type de politique. Les femmes ont pu constater que le gouvernement, ainsi que les parlementaires, membres du Parti travailliste, étaient à la pointe du combat contre le droit d'avorter. De plus, sous le gouvernement travailliste s'est produit un formidable accroissement du chômage qui a frappé les femmes de façon spécialement dure et des amputations sévères ont été opérées dans le budget des services sociaux, ce qui fait retomber sur les femmes la plus grosse part du fardeau.

...L'intérêt très large pour les idées socialistes dans les mouvements de libération des femmes du monde entier, intérêt qui s'est manifesté lors d'événements comme la récente conférence des féministes socialistes rassemblant plus de mille femmes à Manchester, montre l'importance du potentiel existant pour gagner à une perspective socialiste les féministes qui commencent à se radicaliser.

Le rôle des marxistes révolutionnaires dans ce processus est d'importance vitale. Contrairement à toutes les tendances réformistes du mouvement ouvrier d'une part, et aux propositions de lutte des sexes d'autre part, la Quatrième Internationale met en avant une stratégie de lutte de classes pour construire un mouvement de masse centré sur les besoins les plus pressants des femmes de la classe ouvrière et des autres couches opprimées.

Les femmes font aussi valoir leurs besoins et leurs revendications à l'intérieur des syndicats. En Espagne, les travailleuses ont été un élément dynamique dans la croissance de la syndicalisation durant la période qui a suivi la mort de Franco, exigeant le droit de se réunir entre elles pour débattre de leurs problèmes spécifiques afin de peser plus efficacement dans les syndicats et d'obtenir de ces derniers qu'ils se battent pour leurs revendications...

En Espagne, en Italie, en France et ailleurs, ce sont les femmes qui ont insisté pour que les syndicats engagent la bataille sur des problèmes sociaux plus généraux, tels que le besoin de garderies, la diminution de la durée de la semaine de travail et le droit à des congés de maternité et à des congés parentaux adéquats....

L'INTERNATIONALISME ET LE MOUVEMENT DES FEMMES

Un autre trait caractéristique du mouvement des femmes qu'il faut relever en ce 8 mars 78, c'est l'internationalisme dont il a fait preuve dès le départ. Le nombre important de conférences et de rassemblements internationaux, de même que la rapide diffusion internationale de la littérature féministe et son assimilation par le mouvement, reflètent la conscience des femmes que leur lutte est internationale, qu'elle s'étend au-delà des frontières comme au-delà des systèmes sociaux.

Dans ce sens, le mouvement des femmes est un exemple pour le reste de la classe ouvrière. Durant ces dernières années tout spécialement, on a pu assister à un regain des tendances visant au protectionnisme, à l'expulsion des travailleurs immigrés et aux tentatives de la classe dominante de faire subir les conséquences de la crise aux travailleurs des autres pays. Par cette dimension internationaliste qui s'exprimera à travers des milliers de rassemblements et de manifestations le 8 mars de cette année, le mouvement des femmes indique au mouvement ouvrier dans son ensemble la voie à suivre pour une lutte efficace contre les exploiteurs: l'internationalisme.

Pour ce 8 mars 1978, les revendications et les thèmes qui apparaissent les plus importants sont les suivants:

•Pour la défense et l'extension du droit à la contraception et à l'avortement sur simple demande, remboursé et pris en charge par les services hospitaliers.

•Non aux attaques budgétaires contre les services sociaux: garderies, services hospitaliers spécialisés, etc.

•Droit au travail pour les femmes. Non aux licenciements discriminatoires à l'encontre des femmes.

•Droits égaux pour les femmes. Non à toutes les lois discriminatoires.

•Solidarité de l'ensemble du mouvement ouvrier avec la lutte des femmes.



NOUVEAU SYNDICAT DANS LES BANQUES

LES TRAVAILLEUSES S'ORGANISENT

Le SORWUC [le syndicat canadien des travailleurs de service, de bureau et de commerce] tente de syndiquer les travailleurs des banques. Quelque 80% de ces travailleurs sont des femmes. Nous publions ci-dessous une interview avec Heather Macneill, une organisatrice du SORWUC. Selon la constitution du SORWUC, les permanents ont un mandat d'un an seulement. MacNeill devra donc retourner sur le marché du travail en avril. L'interview a été réalisée par Socialist Voice **et publiée le 6 mars dernier.**

Socialist Voice: Est-il plus facile maintenant d'organiser les femmes travailleuses en Colombie-Britannique.

Heather McNeill: Bien, il y a deux façons d'envisager cette question. Les lois du travail ont été changées par le gouvernement créditiste, ce qui rend plus difficile la tâche de recruter de nouveaux membres.

Maintenant, lorsqu'on fait une demande d'accréditation, les membres ont dix jours pour reconsidérer leur décision. Vous pouvez imaginer l'intense période de harcèlement qui se crée. De plus, les employeurs ont le droit de dire tout ce qu'ils veulent sauf de menacer de nous battre. Cependant, en ce qui nous concerne, mise à part la situation juridique, la prochaine période sera très favorable à l'organisation. Les femmes travaillent toujours plus fortement pour des salaires moindres. La crise économique frappe directement et le mouvement des femmes des années 60 nous a permis d'être plus ouvertes au syndicalisme.

Socialist Voice: La manifestation du 8 mars, journée internationale des femmes, promet d'être plus grande que les années précédentes. Il y a eu des mobilisations importantes autour de la question du viol et il y a le récent succès de votre syndicat. Envisages-tu un regroupement des organisations des femmes et un renouveau dans le mouvement des femmes?

MacNeill: Je crois qu'il y a un changement qui s'effectue dans l'orientation du mouvement des femmes. Le mouvement s'adresse de plus en plus aux employées de bureau — on tente d'élargir le mouvement. En Colombie-Britannique, toute la question du syndicalisme se mêle aux questions touchant les femmes.

Notre syndicat a toujours compté sur l'appui des organisations des femmes — et il y a eu une réaction fantastique. Nous avons besoin de ces groupes. Ainsi le mouvement des femmes s'aperçoit que sa base a changé. Nous nous occupons enfin de la majorité des femmes, non pas seulement des femmes de carrière à la **Ms. Magazine** [une revue féministe américaine — NDLR].

Socialist Voice: Quel impact le mouvement des femmes a-t-il sur le mouvement syndical?

MacNeill: La démocratie. C'est un aspect vraiment important de la fusion du mouvement des femmes et du mouvement syndical. On constate le même type d'effet que lors de la dernière période majeure de syndicalisation dans les années 30. A l'époque, comme maintenant, c'était les jeunes travailleurs qui soulevaient la question de la démocratie dans les syndicats. A l'époque, la lutte se situait entre les syndicats de métier et les syndicats industriels; aujourd'hui, c'est la syndicalisation des femmes — une fois de plus, la question clé est la démocratie. Un syndicat similaire au nôtre, l'Union des Employés Techniques et de Bureau, a déjà amélioré sa constitution à cet effet. Cependant, ce qui est réellement en jeu c'est l'impact que nous allons continuer à avoir. Notre syndicat a été construit par les membres de la base. Plusieurs de nos organisatrices volontaires n'ont jamais milité auparavant, et ce sont ces personnes, qui fonctionnent au sein de nos structures démocratiques, qui vont transformer le mouvement syndical.



Socialist Voice: Comment un petit syndicat comme le SORWUC peut-il faire ses preuves lorsqu'il confronte une des puissances les plus centralisées au pays?

MacNeill: Une des critiques qui ont été adressées au SORWUC c'est que celui-ci est un petit syndicat qui n'a pas d'organisateurs professionnels. Ceci a été soulevé par plusieurs personnes sincères. Cependant, l'expérience de la dernière année et demie a démontré que la seule façon d'organiser une nouvelle industrie, c'est de le faire par la base et non par des professionnels. Il n'y avait pas de professionnels salariés à $30,000 par année dans les années 30. Seule une campagne d'organisation contrôlée et menée par les employées elles-mêmes peut soutenir l'effort nécessaire pour une campagne longue et dure. Le CTC fait pression en faveur d'organisateurs professionnels mais à mon avis, c'est une tentative de jouer sur les inquiétudes des femmes. Le CTC a mystifié les complexités qu'impliquent la syndicalisation et la négociation d'une convention collective. Une telle attitude veut dire que les travailleuses ne savent pas ce qu'elles veulent dans une convention collective.

Socialist Voice: Quel appui avez-vous reçu des syndicats établis?

MacNeill: Nous avons reçu l'appui des membres de la base ainsi que des exécutifs. En général, nous essayons d'établir des rapports étroits entre notre organisation et les autres syndicats dans leurs régions. A Gibson's, une ville près de Vancouver, nous envisageons une réunion avec l'Union canadienne des travailleurs du papier ainsi qu'avec les travailleurs de traversiers. Un grief a été présenté là-bas par l'une de nos membres et si celle-ci n'est pas ré-embauchée, ces syndicats et leurs membres vont fermer leurs comptes de banque. Nous nous mobilisons pour parler aux autres syndicats et pour leur demander une aide financière ainsi que de l'aide pour distribuer nos tracts.

Socialist Voice: Qu'as-tu l'intention de faire lorsque ton mandat comme organisatrice prendra fin?

MacNeill: Lorsque j'aurai fini mon travail au bureau du syndicat, je devrai chercher un emploi. Cet emploi sera tout probablement dans un bureau non-organisé.

FEMMES

POUR L'AVORTEMENT LIBRE ET GRATUIT

MANIFESTONS LE 22 AVRIL

Au cours de la dernière année, la lutte pour le droit à l'avortement n'a pas cessé de battre son plein.

Le 2 avril 1977, 2,000 personnes manifestent dans les rues de Montréal. Le 29 mai 1977, bien que le cabinet Lévesque s'y oppose farouchement, le congrès du PQ adopte une position en faveur de l'avortement libre et gratuit. Avec l'adoption au congrès de la FTQ en décembre 1977 de la même position, les trois centrales syndicales sont maintenant unanimes pour revendiquer le droit à l'avortement libre et gratuit.

Cette lutte qui est loin d'être gagnée, continue à recevoir de plus en plus d'appui. Les 27 et 28 janvier de cette année, la Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit (CNALG) est fondée. Elle représente le plus grand regroupement autour de cette question dans l'histoire du Québec, voir même du Canada. Lors de sa dernière assemblée générale, la CNALG a adopté un projet de semaine d'actions nationales. Cette semaine qui prévoit du 17 au 22 avril des colloques et des conférences dans différentes régions du Québec culminera dans une manifestation de masse devant le Parlement à Québec l'après-midi du 22 avril.

La CNALG représente plus de 30 groupes: des groupes de femmes, des groupes populaires, des comités de la condition féminine des centrales et du PQ, des Centres locaux de santé communautaire (CLSC), ainsi que la Ligue ouvrière révolutionnaire, avec des représentantes non seulement de Montréal, mais de Québec, de Hull, de Sherbrooke et de Drummondville. La CNALG reflète le caractère national que la lutte commence à prendre.

Cependant, les acquis que représente la CNALG pour le mouvement des femmes ne s'arrêtent pas là. Depuis ses débuts, la CNALG a été le lieu privilégié pour une discussion de fond des objectifs et des enjeux de la lutte pour l'avortement et du droit des femmes à contrôler leur corps.

Par exemple, lors d'une discussion sur quel type de services d'avortement nous devons revendiquer, un débat a surgi sur qui, à part les usagères, devrait contrôler ces services: à savoir, seulement des femmes ou tout personnel qui y travaille. Après un débat démocratique, la revendication "Pour un réseau de services d'avortement libre et gratuit contrôlé par les usagères et le personnel qui y travaille" a été adoptée par décision majoritaire. Nous reprendrons certains aspects de ce débat dans un prochain numéro de **Lutte ouvrière**. Par ailleurs, le Manifeste pour l'avortement libre et gratuit, document sur lequel les mobilisations du printemps dernier se sont fondées, reste un acquis pour la CNALG.

Cependant, un obstacle majeur reste à surmonter pour assurer le succès des mobilisations d'avril à venir: le manque de participation active des centrales syndicales et plus particulièrement de leurs



Marci-Lutte ouvrière

La Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit a participé à la manifestation du 8 mars. Elle prépare une manifestation sur l'avortement pour le 22 avril prochain.

comités de la condition féminine, jusqu'à maintenant du moins. Bien que les trois centrales aient adopté des positions en faveur du droit à l'avortement, il reste que celles-ci n'ont pas encore véritablement pris en charge cette question.

Il y a même lieu de craindre que cette lutte devienne de moins en moins prioritaire pour les centrales. Lors du 8 mars à Montréal, par exemple, le nouveau Comité de la condition féminine intercentrale a choisi les congés de maternité comme thème unique de la journée, séparant cette revendication de sa contre-partie, le droit de ne pas avoir d'enfants si ou quand on ne les veut pas, ce qui sous-tend le droit à l'avortement.

La question de l'avortement touche directement autant les travailleuses que les ménagères, les étudiantes et les chômeuses. Les syndicats ont le devoir autant que les groupes de femmes à l'extérieur du mouvement syndical de mettre toutes leurs ressources à la disposition de la CNALG et de toutes celles et ceux qui ont intérêt à ce que cette lutte aboutisse à une victoire.

- **Toutes et tous à la manifestation à Québec le 22 avril.**

Sylvie Leclaire

FEMMES

MANIFESTATION LE 22 AVRIL

L'ENJEU DE LA LUTTE POUR LE DROIT A L'AVORTEMENT LIBRE ET GRATUIT

Le 22 avril, des femmes venant de partout manifesteront devant l'Assemblée nationale à Québec pour l'avortement libre et gratuit. Elles exigeront du gouvernement péquiste l'abrogation de la loi canadienne sur l'avortement; la mise sur pied d'un réseau de services avortement et contraception accessibles à toutes les femmes, réseau contrôlé par les usagères et le personnel qui y travaille; le remboursement intégral de ces services par le Régime d'assurance-maladie.

Depuis 1970, la lutte pour le droit à l'avortement libre et gratuit a connu une histoire mouvementée au Québec. Les articles 251 et 252 du Code criminel du Canada, limitant l'accès à l'avortement datent de 1968. Mais cette loi a toujours été appliquée de façon différente au Québec et au Canada-Anglais. Les nombreux procès et l'incarcération du Dr Morgentaler, malgré 2 acquittements par des jurys, ainsi que l'arrestation d'autres médecins et d'infirmières entre 1973 et 1975 sont des exemples concrets de la répression plus poussée au Québec dans le cadre de la loi fédérale sur l'avortement.

En 1976, à cause du sentiment croissant qui s'était développé contre les injustices flagrantes perpétrées contre Morgentaler et en faveur de l'avortement libre et gratuit, le PQ s'est vu obligé de libérer ce médecin et ce cesser les poursuites contre d'autres personnes qui avaient osé défier la loi fédérale.

Cependant, le gouvernement péquiste n'a rien fait pour améliorer l'accès des femmes à l'avortement légal. La direction nationale du PQ a refusé de respecter la décision de la majorité des délégués(es) pour le droit à l'avortement libre et gratuit lors de son propre congrès en mai dernier.

Il s'est contenté de ne pas appliquer cette loi réactionnaire de la même façon que ses prédécesseurs, tout en se gardant bien de la mettre en question de quelque façon que ce soit.

En réalité la politique du PQ, même si elle est moins ouvertement répressive, continue à forcer la majorité des Québecoises qui désirent avorter à le faire dans la clandestinité; que ce soit aux Etats-Unis, ou bien dans des cliniques privées où ce service reste très dispendieux, ou encore dans des hôpitaux anglophones de Montréal dans une langue étrangère, ou bien, pour la majorité, aux mains des charlatans.



La coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit organise une semaine d'action nationale du 17 au 22 avril. Une série d'activités seront organisées à travers le Québec afin de construire la manifestation nationale du 22 avril. [Pour les informations voir notre calendrier en page 2.]

La manifestation est appuyée par le Centre de documentation féministe, le Collectif d'auto-santé, le Centre de santé des femmes du quartier, la Clinique des jeunes, le CLSC Marigot, le Comité de lutte pour l'avortement, le Comité de condition féminine PQ Ville-Marie, le Comité national de la condition féminine du PQ, le Comité de condition féminine de St-Léonard, l'Alliance des professeurs, la Coop-femmes, les Editions du Remue-Ménage, la Librairie des femmes, la Ligue ouvrière révolutionnaire, le Comité local des femmes CSN d'Ahuntsic, le Comité de condition féminine CSN, la Maison des femmes de Québec, le Groupe de femmes de Sherbrooke, le Comité de lutte des femmes de St-Jérôme, le Groupe socialiste des travailleurs du Québec, le Comité Laure-Gaudreault CEQ, le Journal Têtes de pioche, le Comité de femmes de l'UQAM, le Comité de femmes du cégep du Vieux-Montréal.

LA 'SOLUTION' DU PQ

Le 13 décembre, le ministre des Affaires sociales, Denis Lazure a annoncé ce qui pourrait sembler être un geste positif envers les femmes: la mise sur pied éventuelle d'une vingtaine de cliniques de 'planification des naissances' rattachées aux structures hospitalières actuelles et où l'avortement serait pratiqué 'en dernier recours'.

Mais ces cliniques, qui ne sont toujours pas établies 4 mois plus tard, ne posent pas de solution réelle. D'une part, l'avortement ne sera pas accordé sur demande, puisque les femmes qui en font la demande auront toujours à se faire juger par trois médecins d'un 'comité thérapeutique'. D'autre part, les hôpitaux ne sont pas obligés d'établir de telles cliniques ni de pratiquer des avortements contre la volonté du conseil des médecins de chaque institution. Donc, on ne résout en rien le problème de manque d'accessibilité même limitée à l'avortement dans la vaste majorité des hôpitaux qui sont catholiques (donc anti-avortement). A l'heure actuelle ces hôpitaux pratiquent seulement 10% des avortements légaux au Québec.

Pourquoi le PQ perpétue-t-il cette situation aberrante?

EVITER DES AFFRONTEMENTS AVEC LA DROITE

Le PQ se sert du référendum comme prétexte pour céder aux forces réactionnaires qui s'opposent à l'avortement. Prétendant qu'il ne faut pas 'diviser nos forces' avant de gagner le référendum, il cède aux forces qui prétendent que les Québécois doivent avoir le plus grand nombre d'enfants possible afin de sauver la nation. Et au lieu de s'affirmer comme gouvernement réellement 'indépendantiste' face au fédéral, il cède à la politique de celui-ci.

De toute évidence, ce fameux référendum se fera sur le dos de milliers de Québécoises qui ne pourront pas 'attendre le référendum' pour avorter. Et quel qu'en soit le résultat, les femmes ne peuvent pas attendre de ce gouvernement l'avortement libre et gratuit plus tard.

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

L'AUSTERITE

Outre les objections 'morales' du gouvernement Lévesque face au droit à l'avortement, sa politique sur cette question s'insère dans l'ensemble des mesures de rentabilisation qui visent à 'combler la crise économique' sur le dos de la classe ouvrière. Le PQ coupe les budgets des hôpitaux de manière encore plus draconienne que ne le faisaient les libéraux. Ces coupures prennent la forme de fermetures de cliniques, de réduction de lits, de coupures de postes et de mises-à-pied des travailleurs et des travailleuses de la santé.

Ce n'est donc pas un hasard si le nombre d'avortements pratiqués dans les hôpitaux au Québec continue à diminuer sérieusement. Ce n'est pas un hasard non plus si les frais alloués aux médecins par le Régime d'assurance maladie pour les avortements sont réduits, ceci dans le but de décourager davantage la pratique d'avortements.

En somme, la situation au Québec est un des meilleurs exemples de comment la médecine ne sert pas les besoins des travailleuses et des travailleurs et de tous ceux et celles qui sont opprimés, mais sert plutôt les capitalistes et leur Etat. Et les femmes sont parmi les premières victimes.

LES PERSPECTIVES DE LUTTE

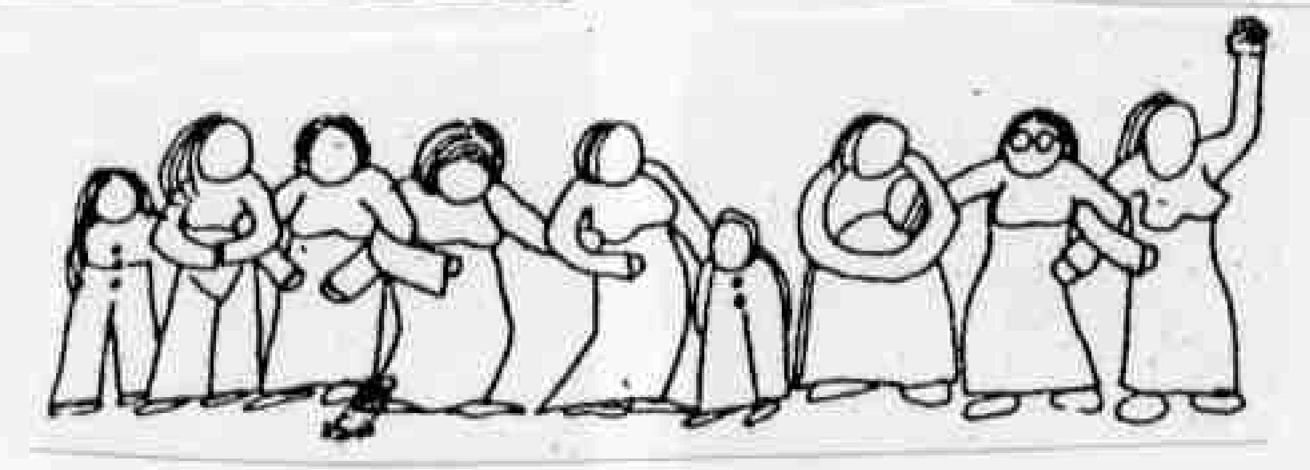
Voilà toute l'importance de la revendication récemment adoptée par la Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit en faveur d'un "réseau de services avortement-contraception libres et gratuits accessibles à toutes les femmes du Québec et controlés pas les usagères et le personnel qui y travaille".

Cette revendication s'adresse donc à l'Etat: celui-ci doit prendre la responsabilité de fournir des services d'avortement. De plus, elle remet en question le contrôle de la médecine par une hiérarchie médicale qui ne fait que servir les intérêts économiques et politiques des capitalistes. Dans ce sens, la lutte pour cette revendication se rallie étroitement à celle des travailleurs et des travailleuses du secteur public, en particulier ceux de la santé. Elle pourrait se relier aussi à la lutte des travailleurs du secteur privé pour exiger le contrôle de leurs conditions de santé et de sécurité au travail.

Avec la manifestation du 22 avril, la compagne pour l'avortement libre et gratuit est relancée sur une base véritablement nationale. C'est un pas en avant gigantesque pour le renforcement du mouvement des femmes. Il s'agit de continuer cette lutte, d'élargir les appuis, de la faire connaître partout, et particulièrement à l'intérieur du mouvement ouvrier. Les nombreux congrès syndicaux qui s'en viennent (la CSN, la CEQ, des Conseils centraux régionaux, etc) seront des occasions en or pour la faire reprendre par les syndicats.

De telles campagnes sont des occasions privilégiées pour que le mouvement syndical s'engage fermement dans une défense militante et réelle des revendications spécifiques des femmes.

Sylvie Leclaire



LUTTE OUVRIERE

Les erreurs des maoistes

Comment gagner la libération des femmes

☐ A l'occasion du 8 mars, la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada [LC(ml)C] rééditait sa brochure **Contre le féminisme** et le groupe En Lutte publiait **Hommes et femmes du prolétariat: un seul ennemi, un seul combat.** Nous croyons important de critiquer les positions avancées dans ces brochures non seulement parce qu'elles se présentent faussement comme les positions de tous ceux et celles qui se réclament du combat de la classe ouvrière, mais aussi parce qu'elles contribuent à discréditer l'idée même du socialisme pour beaucoup de femmes combatives.

Alors qu'il existe certaines divergences entre les positions de ces deux groupes, les deux partagent l'approche stalinienne. D'abord ils refusent de s'attaquer à la famille patriarcale, prétendant que c'est uniquement l'intégration des femmes dans la production qui amène leur libération. De plus, les deux groupes s'opposent à la construction d'un mouvement autonome des femmes, mouvement qui est appuyé par la Ligue ouvrière révolutionnaire et par la Quatrième Internationale.

Pour En Lutte et la LC(ml)C, une seule stratégie de lutte semble valable pour les femmes: se battre pour le droit au travail. "C'est de cette revendication très importante que découlent les autres droits à revendiquer" dit la LC)ml)C. En Lutte ajoute que "c'est en participant à la production sociale que les femmes sont amenées à s'engager dans la lutte politique, à élever leur niveau de conscience".

Le droit au travail est un droit fondamental des femmes. Nous appuyons dans ce sens toutes les revendications visant à assurer ce droit. Mais on ne peut réduire la lutte des femmes pour leur libération à cette seule revendication. On ne peut, non plus dire que c'est seulement l'intégration à la production qui peut amener les femmes à s'engager dans la lutte politique.

De plus en plus de femmes dans les pays capitalistes avancés font partie du marché du travail. Mais ces femmes sont toujours loin d'être libérées. Elles font une double journée de travail, l'une pour un salaire, l'autre dans les tâches domestiques chez elles. De plus, les travailleuses' se font payer des salaires moins élevés que ceux des hommes; elles sont reléguées à des emplois 'féminins' sans possibilité d'avancement; elles sont privées de garderies et de buanderies publiques et gratuites; on leur nie l'accès sur demande à l'avortement et la contraception.

Ce n'est pas uniquement les femmes intégrées à la production qui s'engagent dans la lutte politique. Par exemple, les femmes des grévistes à la United Aircraft ou aux mines d'amiante à Thetford ont joué un rôle politique important. Des milliers de femmes -travailleuses, ménagères et étudiantes- ont embarqué dans des actions politiques à travers leur participation au mouvement autonome des femmes.

LA FAMILLE PATRIARCALE

L'intégration des femmes à la production a un double caractère. D'une part, il représente une surexploitation et une double journée de travail. D'autre part, il représente un moyen de gagner, dans une certaine mesure, une indépendance économique et sociale, et la possibilité pour les femmes d'établir des liens en dehors du cadre familial, ce qui remet en cause le rôle traditionnel des femmes et l'institution de la famille patriarcale comme telle.

Or, En Lutte et la LC(ml)C évitent soigneusement la question de la famille. L'attitude des maoistes envers l'avortement est assez révélatrice. Cette lutte pose la question de la capacité et du droit des femmes à contrôler leurs fonction reproductrices et joue un rôle fondamental dans la remise en question du rôle traditionnel des femmes dans la famille et la société.

En Lutte parle uniquement de l'avortement comme droit démocratique, sans jamais faire mention que ce droit va à l'encontre de la famille patriarcale. Ni En Lutte, ni la LC(ml)C ne participent aux luttes des femmes pour l'avortement libre et gratuit.

La LC(ml)C, elle, exhorte les femmes à lutter "pour les droits démocratiques rendant possible la venue des enfants" plutôt que pour une maternité librement choisie. Elle affirme que "le droit d'avoir des enfants pour la classe ouvrière est nié en système capitaliste" alors que le capitalisme opprime les femmes en les réduisant justement à leur rôle de mère.

L'Union des femmes d'Albanie, organisation des femmes sous la tutelle du Parti du travail d'Albanie a des positions semblables: "Les travailleurs veulent des enfants, ils veulent avoir une famille mais c'est le système capitaliste qui leur nie ce droit".

Le manque de socialisation des tâches domestiques, de garderies, de cafétérias et de buanderies publiques et gratuites est un obstacle réel pour les femmes qui veulent des enfants dans les pays capitalistes. Il faut ajouter qu'il n'existe aucun Etat ouvrier, ni l'URSS, ni la Chine, ni l'Albanie, où toutes les femmes ont obtenu tous les services qui les libèrent des tâches domestiques. Mais qu'en est-il du libre choix à la maternité? Les femmes n'ont-elles pas aussi la possibilité de décider dans les meilleures conditions à ne pas avoir d'enfants?

Que révèlent ces positions retardataires sur la famille? Une vision bureaucratique et déformée du socialisme où l'on présente comme modèle d'une société nouvelle la domination d'une clique de bureaucrates.

LES FALSIFICATIONS STALINIENNES

En ce qui concerne la situation des femmes en URSS, un Etat ouvrier dégénéré, la classe ouvrière a été trahie, les femmes ont perdu la bataille pour leur libération. Toutefois, ce n'est pas de la fin des années 50 comme le prétend En Lutte que date le code de la famille qui a toujours cours en URSS, mais de 1934 alors que Staline dirigeait le PCUS.

C'est à cette époque que s'ouvre l'ère des médailles pour glorifier les mères les plus fécondes, que l'union libre est condamnée, que l'avortement est interdit et l'homosexualité criminalisée. La contre-révolution bureaucratique a non seulement exproprié la classe ouvrière du pouvoir politique, mais a enlevé aux femmes les droits acquis par la révolution d'octobre tels que le droit à l'avortement, la liberté de divorce, l'égalité juridique, etc... Les positions de la LC(ml)C et d'En Lutte s'inscrivent aujourd'hui dans la tradition du stalinisme, expression politique de cette dégénérescence bureaucratique de l'URSS.

Ce sont ces considérations qui mènent les staliniens à rejeter l'importance d'un mouvement autonome des femmes luttant pour leurs propres revendications en tant que femmes. Nous reviendrons dans le prochain **Lutte ouvrière** sur les divergences entre la LOR et les groupes maoistes sur le mouvement autonome des femmes.

Claire Chamberland
Colleen Levis

LUTTE OUVRIERE

FEMMES—

LA LOI SUR LE VIOL NE REGLE RIEN



Le premier mai dernier, le ministre fédéral de la Justice, Ron Basford, a déposé aux Communes deux projets de loi dont un vise à **amender** le Code criminel en ce qui concerne le viol. Ces amendements peuvent, à première vue, présenter une certaine amélioration face à la situation actuelle du viol: en termes juridiques, le viol passe d'un 'délit sexuel' à un 'attentat à la pudeur' et une tentative d'attentat à la pudeur **(c'est-à-dire sans pénétration)** devient également punissable devant la loi.

Le gouvernement entend 'consulter' les organismes intéressés avant de passer à l'adoption de ces amendements. Il est donc essentiel pour le mouvement des femmes de se pencher sérieusement sur l'étude de ces amendements et de reconnaitre leur réalité: ces amendements **ne présentent aucune** solution à la question du viol.

Le gouvernement fédéral, il est vrai, exprime à travers ces amendements une réaction au désir du mouvement des femmes de voir le viol traité comme un cas d'assaut comme bien d'autres, c'est-à-dire 'désexualisé' devant la loi.

Cependant, les solutions juridiques proposées passent carrément à côté du problème que présente le viol. Le viol est l'expression de la déshumanisation et de la déformation des relations sociales et sexuelles engendrées par la société de classe et enracinées dans le conditionnement social au sein de la famille. L'oppression des femmes en général découle de ces mêmes relations sociales.

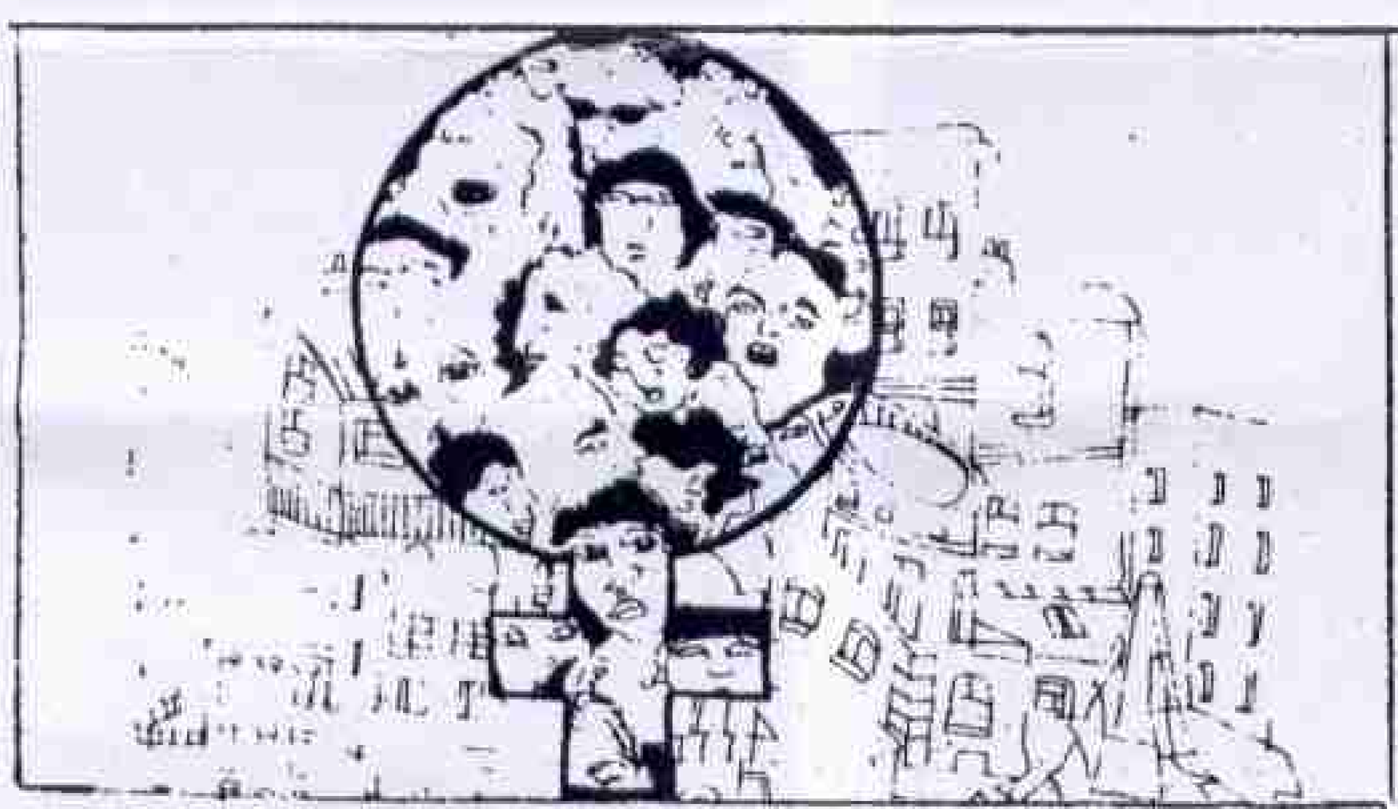
Face à cette situation, qu'est-ce que nous proposent les 'amendements'? Il est clair qu'ils ne remettent aucunement en question l'essentiel du rapport dominant-dominé qui est maintenu entre hommes et femmes et qui traverse toutes les classes sociales. Par exemple, un homme ne peut être accusé de violer sa femme ou n'importe quelle femme si celle-ci habite avec lui. De plus, le fardeau de la preuve incombe uniquement à la femme. Le viol reste donc le seul crime où la victime devient le criminel, ayant à prouver qu'elle n'a ni 'provoqué' ni 'consenti' à l'acte de violence qu'elle vient de subir. Il en résulte que la majorité des femmes violées n'ont pas recours à la loi et que pour celles qui ont le courage de demander l'intervention de la police et des tribunaux, le processus est loin d'avoir été facilité; les femmes victimes doivent encore subir des examens médicaux souvent brutaux et des interrogatoires tout aussi humiliants.

Ces amendements ne sont donc pas faits dans l'intérêt des victimes du viol, mais bien dans l'intérêt d'exploiter l'opinion publique afin d'encourager les préjugés réactionnaires contre les femmes et les gais et de favoriser la censure. Ceci devient d'autant plus clair lorsqu'on considère que ces amendements sur le viol sont proposés dans le cadre de plusieurs autres amendements concernant la prostitution et la pornographie. Dans le cas de ces derniers, les lois proposées représentent carrément un pas en arrière, visant surtout à imposer encore plus de répression sur les gai(e)s et les prostituées. Ceci dans le contexte plus large d'une campagne réactionnaire qui a vu la venue d'Anita Bryant bien connue pour sa campagne anti-gai(e)s et le 'nettoyage' de la rue Yonge à Toronto.

Les vraies solutions au problème du viol résident dans la capacité du mouvement des femmes, par une campagne acharnée de conscientisation à tous les niveaux, d'amener des changements sociaux profonds. Mais surtout, les femmes doivent compter sur leur propre organisation, à partir de la multiplication de centres d'aide aux victimes du viol subventionnés par l'Etat, en passant par l'établissement de cours d'auto-défense pour les femmes et surtout par des mobilisations, comme la manifestation de 2,000 personnes dernièrement à Marseilles pour exiger la défense des droits démocratiques des femmes.

Sylvie Leclai--

Le centre des femmes battues en danger



D'ici un mois la subvention à l'**Assistance aux femmes** (Woman's Aid), une maison de transition pour les femmes battues et leurs enfants, va être arrêtée. Ce qui va se passer ensuite demeure incertain. La maison a pour but d'héberger les femmes et les enfants aux prises avec un environnement violent et est ouverte depuis le commencement de février.

Puisque les facilités d'hébergement pour les femmes sont très réduites à Montréal (à peu près 80 lits comparé à 650 pour les hommes) il n'est pas étonnant que depuis son ouverture le refuge d'**Assistance aux femmes** ait toujours été rempli à pleine capacité. Il arrive souvent que nous devions essayer de trouver un autre gite pour héberger les femmes—tâche qui n'est jamais facile.

LA SITUATION DES FEMMES

Ce manque criant de facilités d'hébergement pour les femmes leur rend la vie encore plus difficile que les hommes. Ce sont les femmes qui sont le plus souvent sans emploi, sans aucune ressource financière ou bien confinées au foyer avec la charge des enfants. Après quelques années de mariage la femme a souvent coupé toute relation avec ses ami(e)s et la société en général. Voilà autant de situations qui ne permettent pas à la femme de s'échapper facilement d'un environnement violent.

La situation devient même plus critique lorsqu'elle est placée dans le contexte de la crise économique. Les femmes au travail sont les plus mal payées, avec aucune sécurité d'emploi et de plus, elles travaillent souvent dans les industries les plus sensibles aux fluctuations de l'économie capitaliste, notamment le textile, le commerce, etc. Cette crise économique a aussi pour effet de mettre encore plus de tension dans les relations des conjoints: plus ça marche mal à l'ouvrage, plus ça marche mal au foyer. Souvent les maris des femmes battues sont en chômage ou dépendants du Bien-être social. La femme est la première à subir l'effet des frustrations de son mari puisqu'elle est souvent la seule sur qui il puisse affirmer son pouvoir et la contrôler.

REDUCTION DES SERVICES

Dans ce cadre général la subvention **'Canada au travail'** qui est la principale source de financement de l'**Assistance aux femmes de Montréal Inc.** va bientôt être arrêtée. Ceci implique que même si nous réussissons à garder la maison ouverte, le personnel sera réduit et composé uniquement de bénévoles, ce qui amènera une réduction des services offerts.

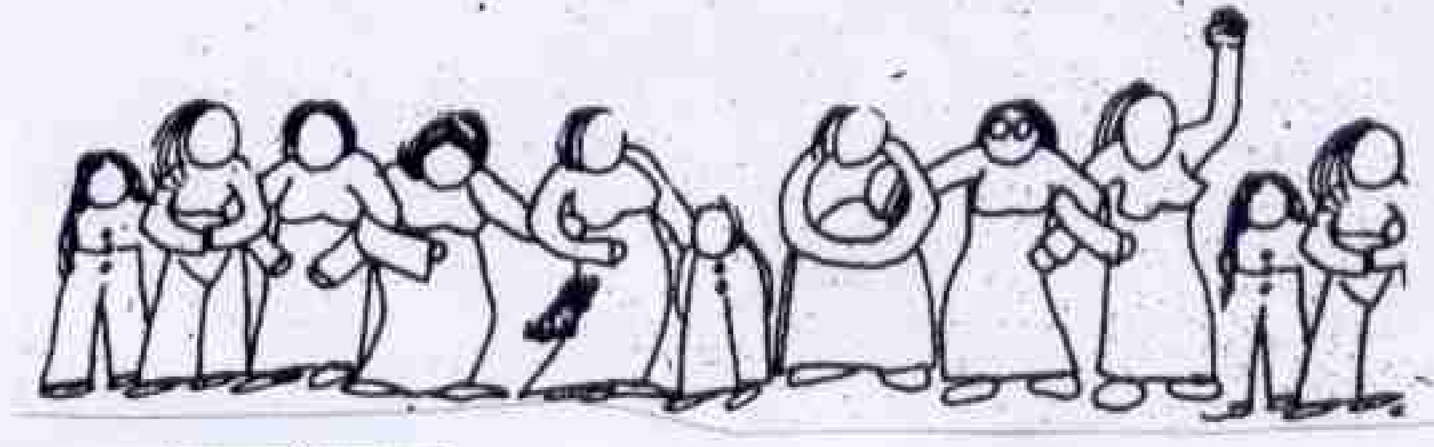
Il faut encore souligner le fait que les huit femmes qui travaillent actuellement à temps plein à l'**Assistance aux femmes** se retrouvent en chômage à la fin de la subvention. Il est clair que le gouvernement fédéral ne s'intéresse ni au contenu des projets qu'il subventionne, ni à la réduction du taux de chômage.

La société capitaliste dans laquelle nous vivons entretient consciemment des rapports sociaux opprimants et injustes envers les femmes, que ce soit en tant que travailleuses ou dans leurs relations avec les hommes—maris, amis et patrons. Une maison pour les femmes battues restera toujours une solution à très court terme à un problème qui ne sera résolu complètement que par le renversement du système capitaliste et l'établissement d'une société socialiste.

Les services offerts aux femmes battues sont des services essentiels, et devraient faire partie de façon permanente d'un programme gouvernemental qui réponde vraiment aux besoins des masses laborieuses.

Centre des femmes battues
Tel: 270-8291

Louise Leblanc



LUTTE OUVRIERE
pour la république des travailleurs du Québec
pour l'indépendance et le socialisme

Le mouvement des femmes face au gouvernement du PQ

□ Toute mobilisation un tant soit peu durable et revendicative effraie le PQ. Depuis son élection en novembre 76 ,la lutte des femmes -principalement celle sur l'avortement- s'est poursuivie. Non seulement elle s'est poursuivie mais elle s'est élargie. La mise sur pied de la Coordination Nationale pour l'Avortement Libre et Gratuit (CNALG) a fait déborder la lutte du cadre montréalais. La codification des revendications à l'intérieur du manifeste "Nous aurons les enfants que nous voulons"; l'extension de comités de lutte régionaux, constituent des progrès certains pour l'ensemble du mouvement des femmes. La manifestation du 22 avril 78 était, en termes de participation venant d'autres villes que Montréal et Québec, qualitativement supérieure à celle du 2 avril 77.

Jusqu'ici, la centralisation de la lutte a donc été assurée à la fois par l'extension nationale et par la CNALG. Le fonctionnement fut démocratique et la prise en charge politique réelle.

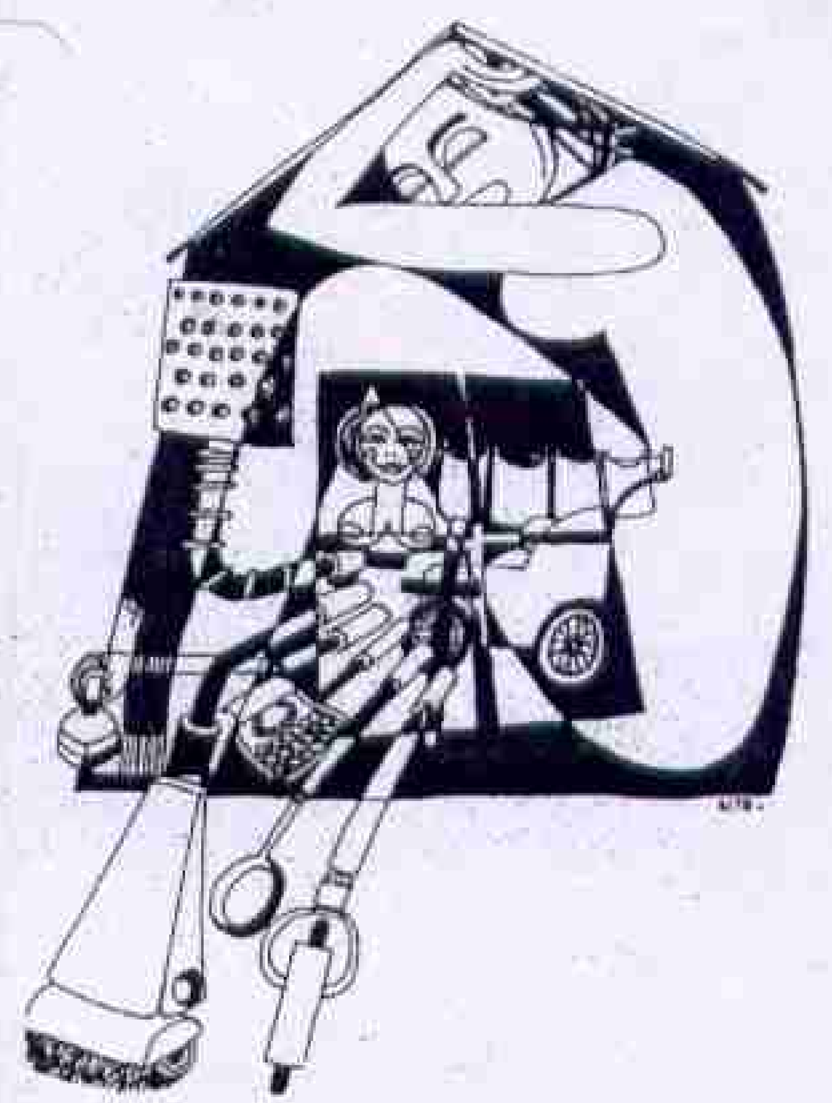


De plus, le mouvement des femmes connait une maturité quant à sa capacité d'appui mutuel aux luttes importantes et par ce biais, à l'unité d'action conjoncturelle. L'appui de la CNALG au mémoire sur le congé de maternité (voir plus loin) est positif et tend à rompre avec l'isolement d'une seule et unique lutte. Par ailleurs, la représentation importante des forces du mouvement ouvrier à la dernière assemblée générale de la CNALG, précise bien la volonté des femmes de se mobiliser sur le terrain de leur oppression spécifique. Face à cette volonté des femmes de se regrouper, de s'organiser et de lutter, que peut être l'attitude du PQ?

SUR LA QUESTION EPINEUSE DE L'AVORTEMENT

On se souvient qu'au congrès de juin 76, la majorité du Parti québécois avait voté pour l'avortement libre et gratuit. Cette résolution fut catégoriquement reniée à la fois par l'exécutif et par le gouvernement du Parti québécois, "ne se sentant pas liés par une décision de la sorte". Néanmoins, la poursuite de la lutte a obligé le gouvernement péquiste à bouger sur cette question pour le moins épineuse pour un parti bourgeois. "Normalement", on aurait pu s'attendre à une dénonciation des articles de la loi 251 et 252 du code criminel; surtout de la part d'un gouvernement se réclamant de l'option souveraineté-association...Eh non, on assiste à une application un peu plus rigoureuse (sic) de la loi fédérale par la mise sur pied de comités thérapeutiques.

Dans le concret, qu'est-ce que ça signifie pour les femmes de la classe ouvrière? Ca veut dire qu'elles devront encore démontrer leur incapacité "physique et-ou morale" à prendre soin d'un (autre) enfant. Ca veut dire qu'elles devront inventer les histoires les plus crédibles pour qu'"on" puisse décider pour elles de la "nécessité" d'un avortement. Ca veut dire qu'elles devront subir de nombreuses humiliations, qu'elles seront jugées et rejetées. Ca veut dire qu'elles n'auront pas encore des maternités librement choisies. Ca veut dire qu'elles n'auront toujours pas l'argent requis pour se faire avorter dans les conditions les plus saines possibles. Et ca veut surtout dire qu'elles continueront à s'avorter elles-mêmes avec des aiguilles à tricoter, qu'elles risqueront leur vie et-ou la stérilité, qu'elles souffriront en silence et supporteront à elles seules tout le poids des maternités.



De tout cela il n'est question dans la lettre de Lévesque à l'archevêque. Silence est fait sur les femmes, silence est fait sur la loi. Plutot non. Lévesque se cache derrière le paravent fédéral; il n'ose affronter Ottawa sur le terrain politique central, lui qui réclame à grands cris, une souveraineté politique pour le Québec. Ce n'est pas un oubli, un accident de parcours. C'est sa politique générale: faire croire qu'il donne les réponses satisfaistantes alors qu'il évite le centre crucial des questions.

LES CONGES DE MATERNITE

Il en va ainsi pour le congé de maternité, le PQ émettant une ordonnance alors que les femmes réclament un projet de loi. Ordonnance qui est placée sous le contrôle de la commission du salaire minimum; ordonnance qui fait fi de questions telles que l'indemnisation, le congé de paternité, le congé sans solde reconnu; ordonnance qui maintient la discrimination faite aux femmes enceintes par l'assurance-chômage; ordonnance qui maintient les prestations pour congé de grossesse au même niveau que celui de l'assurance-chômage. Ordonnance ne tentant même pas de répondre aux besoins les plus urgents des femmes.

Le mouvement des femmes solidaires, né officiellement en juin dernier, a tenu une conférence de presse jeudi le 24 août pour présenter le mémoire envoyé au PQ et souligner les principales lacunes de l'ordonnance. Le mémoire comprend aussi des amendements concrets relatifs à des articles précis de l'ordonnance. La LOR, à travers sa participation à la CNALG, a signé ce mémoire.

Finalement, la dernière réponse aux revendications des femmes

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

est la subvention spéciale accordée aux deux garderies en lutte contre la CECM depuis plus d'un an et demi. Au lieu d'avoir un budget pour la mise sur pied d'un réseau de garderies sur les lieux de travail et dans les quartiers, ouvertes 24 heures sur 24, contrôlées par les usager(e)s et le personnel qui y travaille, le PQ préfère la solution individuelle. Diviser pour mieux régner...

POURQUOI CES MESURES

A l'heure actuelle, la préoccupation centrale du PQ consiste à obtenir la victoire lors du référendum, ou du moins obtenir un résultat honorable. Tout doit se faire à froid, dans le respect des autorités et des institutions, sans luttes et sans mobilisations. Il lui faut donc mâter et subordonner le mouvement ouvrier et les autres couches alliées, parmi lesquelles le mouvement des femmes joue un rôle central. Les tentatives de réponse du PQ sont là pour récupérer les forces vives susceptibles de se mobiliser indépendamment de lui. L'investissement conscient par le PQ de militantes péquistes au sein même du mouvement des femmes démontre sa capacité à saisir où sont les forces militantes.

Le PQ n'est pas le parti des travailleurs et des travailleuses. Il ne fera ni la libération nationale, ni la libération des femmes. Le mouvement des femmes doit refuser tout appui tacite ou non à tout gouvernement bourgeois y compris le PQ. Le mouvement des femmes doit politiquement lier ses luttes à celles de la classe ouvrière.

C'est pourquoi, au colloque des 30 sept.-1er oct., la CNALG devra se prononcer fermement **contre** les comités thérapeutiques; **contre** le fait que le PQ se cache derrière une loi fédérale alors qu'il devrait abroger unilatéralement les articles 251 et 252 du code criminel; **pour** le retrait de ces articles de loi; **pour** un réel réseau de services permettant l'avortement libre et gratuit. C'est aussi pourquoi la CNALG, par la décision de poursuivre sa lutte avec l'appui du mouvement ouvrier, doit dire **NON** au PQ et **OUI** à la lutte. A la lutte pour la libération nationale. A la lutte pour la libération des femmes.

Carole Breton

Ne manquez pas le prochain Lutte ouvrière. Vous y trouverez un dossier spécial consacré à la lutte pour l'avortement et à l'intervention et aux perspectives de la LOR et de la Quatrième Internationale dans le mouvement des femmes.

A l'initiative de la Coordination nationale

Colloque avortement

Depuis la manifestation du 22 avril dernier, la Coordination pour l'Avortement Libre et Gratuit (CNALG) a concentré ses activités sur trois points: le bilan de la semaine d'action qui avait culminé sur la manifestation, l'analyse de la politique péquiste et la réponse à apporter à la mise sur pied de quelques "cliniques de planification familiale", et, enfin, la préparation des activités futures.

Parmi ces activités, un colloque sur la lutte pour l'avortement libre et gratuit aura lieu la fin de semaine du 30 septembre au 1er octobre.

L'importance de ce colloque n'est pas à démontrer: on y discutera de la place de la lutte pour l'avortement libre et gratuit dans la construction du mouvement des femmes, de la politique du PQ et de la réponse à y apporter, de la stratégie à prendre pour élargir encore la lutte et la faire progresser. On y précisera nos analyses, nos revendications, nos perspectives, notre fonctionnement.

C'est donc important. Construisez le colloque dans votre région, et dans votre milieu, syndical, étudiant ou populaire. Pour des renseignements plus précis, contactez la CNALG aux numéros suivants: 844-0587, ou 288-4325.



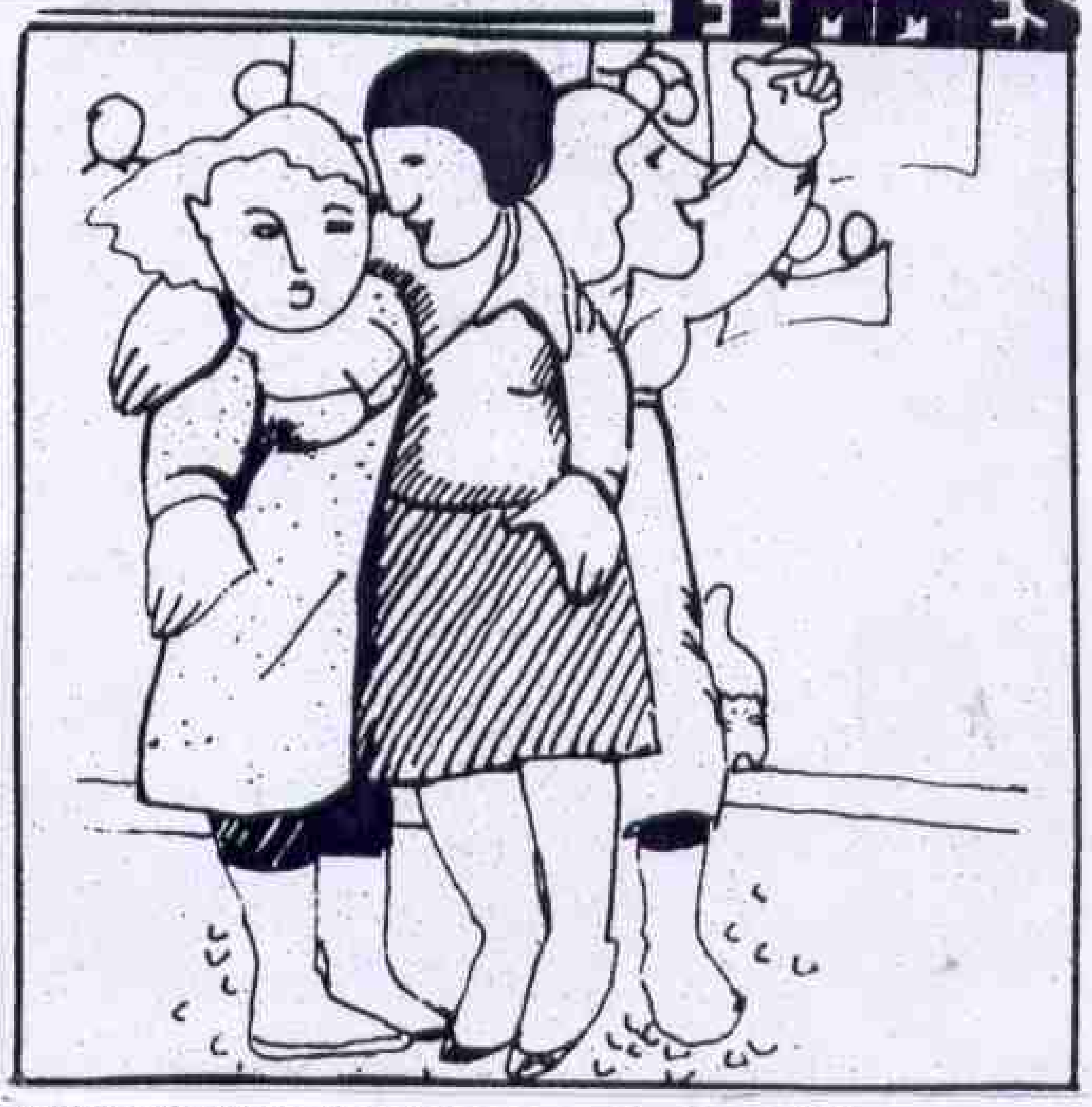
LE CONGRES DU REGROUPEMENT DES FEMMES QUEBECOISES

☐ C'est dans une situation prometteuse pour la construction du mouvement des femmes qu'a eu lieu le congrès de fondation du Regroupement des femmes Québécoises les 2, 3 et 4 juin dernier. Les forces du mouvement des femmes ont connu une croissance importante cette année à travers des mobilisations comme les manifestations du 8 mars et du 22 avril.

Le congrès du RFQ a été organisé par un comité provisoire mandaté par un premier colloque tenu à Montréal en février et regroupant quelques 300 femmes.

Une forte participation solidaire dans les mobilisations de ce printemps aurait pu construire le congrès comme véritable lieu de regroupement des forces du mouvement des femmes. Mais le RFQ était absent lors du 8 mars et de la manifestation pour l'avortement le 22 avril. Aucun effort n'a été fait pour convaincre les femmes du mouvement syndical et de la Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit de s'impliquer dans la fondation du regroupement. Aucune publicité large n'a été faite pour attirer les militantes au congrès. Enfin, seulement 125 des 380 membres du RFQ déjà en règle ont assisté au congrès.

Parmi elles se trouvaient des étudiantes, des artistes, des professeurs, des infirmières etc. Elles sont venues de Québec, Rimouski, Matane, Hull, St-Bruno et Montréal.



Mais ces femmes faisaient face à un obstacle à la construction du RFQ: celui du comité provisoire qui contrôlait le congrès d'une manière manoeuvrière et anti-démocratique. Par exemple, à la première session, les femmes de ce comité ont réussi à faire adopter un règlement qui empêchait les femmes qui ont adhéré au RFQ après 8 hrs. ce soir là, de pouvoir participer avec le droit de parole et de vote. Ce règlement anti-démocratique a eu comme résultat l'exclusion effective de la majorité des femmes venant d'en dehors de Montréal. Une des membres du comité provisoire a expliqué ce règlement par la volonté de protéger les membres du RFQ du noyautage des organisations révolutionnaires. Mais pendant le débat une aile oppositionnelle s'est dégagée pour contrer ces positions anti-démocratiques.

QUELLES PERSPECTIVES

Au cours de la fin de semaine, le RFQ a adopté une plate-forme qui fait appel à "toutes les femmes québécoises, femmes isolées ou groupes de femmes de toutes les régions de la province, à se regrouper et à se mobiliser dans un mouvement de masses..." Ceci est tout à fait souhaitable mais risque de rester un vieux pieux si ce n'est pas concrétisé par une analyse des tâches du mouvement des femmes et une stratégie concrète de mobilisation sur les revendications claires qui pourraient rejoindre les femmes déjà en lutte, comme les femmes qui s'organisent au sein du mouvement syndical.

C'était la perspective que mettaient de l'avant les militantes de la Ligue ouvrière révolutionnaire autour des thèmes suivants: "1. Pour le droit à une maternité librement choisie, ce qui implique la lutte pour l'avortement libre et gratuit et la lutte pour les congés parentaux; 2. Pour des garderies gratuites, ouvertes 24 heures sur 24, contrôlées par les usagers et le personnel qui y travaille; 3. Pour un plein droit au travail, contre la discrimination à l'embauche, contre le chômage, pour un salaire égal à travail d'égale valeur, et 4. Contre la violence faite aux femmes."

De telles mobilisations exigent de prendre clairement position contre toute collaboration avec le gouvernement du PQ qui s'est montré clairement opposé aux revendications du mouvement des femmes. Mais le RFQ n'a pas discuté de ces questions. La seule décision concrète en terme de lutte prise par le congrès a été de faire de la lutte contre la violence faite aux femmes l'axe central de la construction du RFQ.

Donc, contrairement aux perspectives élaborées dans sa plate-forme, le RFQ s'est en réalité créé comme un autre groupe unithématique qui fait partie du mouvement des femmes et non pas un regroupement large qui pourrait briser l'isolement et le manque de coordination et d'unité entre les divers groupes de femmes déjà existants.

L'avenir du RFQ n'est pas du tout clair. La constitution proposée par le comité provisoire a été référée à un futur congrès à cause d'une forte opposition exprimée contre son caractère anti-démocratique. Mais quand même la majorité du comité provisoire a été élue au comité de coordination permanent. Aucune des femmes qui critiquaient leur fonctionnement ne s'est présentée aux élections.

La lutte contre la violence, ne commence-t-elle pas au sein de nos propres organisations par une défense de la pleine démocratie? Le RFQ ne sera jamais capable de mener cette lutte contre la violence jusqu'au bout, ni de construire un véritable regroupement des femmes, s'il ne commence pas par le renversement des pratiques de chasse aux sorcières et de l'anti-démocratisme de sa direction.

Michèle Hébert

GAI(E)S

CONGRES GAI APPUI A L'AUTO-DETERMINATION

☐ Le mouvement gai canadien est à une croisée de chemins: sa force et son unité sont mises à l'épreuve. Il lui faut montrer sa détermination à unifier les gais, les lesbiennes et tous ceux qui les appuient contre les attaques de la police, les calomnies des médias, et contre les Anita Bryant du monde entier qui menacent l'existence même des homosexuels et des lesbiennes.

C'est au moment même où ces attaques continuent de pleuvoir que 150 gais et lesbiennes se sont réunis à Halifax pour le 6ème congrès annuel de la Coalition "nationale" pour les droits des gai(e)s (qu'on appelle maintenant la Coalition canadienne pour les droits des gais et des lesbiennes-CCDGL).

Les discussions au congrès ont révélé des divergences sur les questions brûlantes de l'heure: comment organiser et renforcer nôtre lutte de libération.

Le débat sur la nature de la participation des lesbiennes au congrès a été au centre du congrès. Bien qu'on ait sur cette question centré le débat sur le fait d'accorder ou non 50% du pouvoir décisionnel aux lesbiennes (indépendamment de leur nombre) au sein de la CCDGL, la discussion a soulevé des questions plus larges comme: le rapport des lesbiennes au mouvement gai composé majoritairement d'hommes; les liens entre les luttes des gais et les féministes.

Malheureusement, nombreux sont ceux qui n'ont pas reconnu l'importance de prendre des mesures pour faciliter la participation des lesbiennes dans la lutte contre la répression, pour renforcer ce sentiment nécessaire de participer à une lutte commune, pour aider à l'intégration des préoccupations et des revendications des lesbiennes par le mouvement gai, toutes mesures nécessaires à son propre renforcement. Le mouvement gai a encore un bout de chemin à parcourir pour comprendre la nécessité de se lier avec les lesbiennes et pour les atteindre.

Un des points les plus positifs du congrès est la résolution d'appui au droit démocratique du Québec à l'autodétermination et l'engagement du congrès à organiser des actions de solidarité pour les victimes de la descente du Truxx à Montréal.

Cette position de la CCDGL sera largement diffusée lors de la prochaine élection fédérale.

Malgré les débats animés, le congrès n'a pas atteint son objectif: organiser un mouvement de solidarité contre la répression. En partie, cela s'explique par le caractère conservateur de la direction actuelle qui a abdiqué ses responsabilités à construire un mouvement unifié.

Il faut ajouter que le congrès n'était pas représentatif des expériences récentes contre la répression à travers le Canada. La somme des connaissances accumulées au cours de ces expériences en riposte contre les attaques de la droite n'ont pas non plus été répercutées. Ces expériences sont importantes et elles montrent la voie pour la construction d'un mouvement fort et unifié en lutte contre notre oppression.

Andrea Goth

MANIF GAIE

Près de 150 lesbiennes et homosexuels sont descendus dans la rue le 17 juin dernier à Montréal. Ils ont manifesté pour revendiquer le droit pour les lesbiennes à la garde de leurs enfants, la fin de la répression policière contre la communauté gaie et le retrait des accusations contre les 140 accusés du Truxx (bar du centre-ville où les flics ont fait une descente, mitraillettes au poing, le 21 octobre au soir 1977). Depuis l'intensification de la répression policière des dernières années contre les homosexuels et les lesbiennes, la communauté gaie de Montréal prend de plus en plus conscience du sort que lui réserve la société dite 'libérale'. La prise de conscience de l'oppression spécifique, de la nécessité de l'organisation pour résister et riposter aux attaques de la police et de la droite (Pro-Vie, CECM) sont des aspects déterminants de ce processus complexe et dynamique de construction d'un mouvement gai québécois fort et solide.

C.T.

LUTTE OUVRIERE
pour la république des travailleurs du Québec
pour l'indépendance et le socialisme

dossier femme



DECLARATION INTERNATIONALE

Les femmes n'ont nulle part le droit absolu à contrôler leur fertilité, le droit absolu de décider d'avoir ou non des enfants et dans quelles conditions.

Des millions de femmes subissent des mutilations et la mort parce que notre droit à des avortements légaux et sans risque n'est pas reconnu par l'Etat et l'Eglise. Nous sommes toujours humiliées d'avoir à revendiquer ce droit; les avortements clandestins infligent des blessures à nos corps. On nous emprisonne parfois parce que nous revendiquons ce droit. Beaucoup de femmes, en Espagne, en Italie, en Irlande sont obligées de faire des voyages très coûteux dans d'autres pays pour obtenir des avortements dans de meilleures conditions. Un grand nombre de femmes meurent chaque année à cause d'avortements clandestins alors qu'il est bien connu que c'est une intervention qui ne comporte aucun danger lorsqu'exécutée dans de bonnes conditions.

•

Dans quelques pays, comme la Suisse et la Hollande, l'avortement est toujours illégal, mais toléré en pratique; le **droit** à contrôler notre reproduction nous est donc toujours nié, alors que de telles restrictions favorisent l'augmentation du prix de l'intervention et contribuent à maintenir les sentiments de crainte et de culpabilité chez les femmes.

Les lois passées, aux Etats-Unis, en France, en Italie, en Angleterre et en Allemagne de l'Ouest et "libéralisant" l'avortement contiennent de grandes restrictions qui entravent notre droit à choisir, fixent des limites de temps pour avoir un avortement, nient aux mineures et aux non-citoyennes le droit d'avorter, établissant des clauses (faisant référence à la "conscience") rendant légitime le refus des médecins de pratiquer des avortements. Nous devons fournir des preuves qu'il y a eu viol, plaider "l'instabilité mentale", prouver qu'il y a un risque "grave" pour la santé afin de pouvoir obtenir un avortement; et dans la plupart des pays le corps médical seul a le droit de décision. Même quant l'avortement est légal, les équipements sont nettement insuffisants. L'establishment médical contrôle les services et est souvent récalcitrant aux soins de santé socialisés et gratuits pour les femmes; ces attitudes font augmenter le prix des avortements et ne laissent comme seule alternative pour les femmes pauvres que les avortements clandestins. En Angleterre, où les soins de santé sont gratuits, 50% des avortements doivent être pratiqués dans des cliniques privées où il faut payer; aux Etats-Unis, où seulement 18% des hôpitaux publics pratiquent des avortements, l'assurance-maladie (Medicaid) ne couvre maintenant plus les frais d'avortement.

•

Dans quelques pays, on accorde des droits aux femmes puis ensuite on les leur retire. Israël est à la veille de restreindre

(Suite page 2)



(Suite de la page 1)

l'avortement même pour les femmes dont la vie est en danger, en Nouvelle-Zélande une nouvelle loi permet l'avortement dans des cas extrêmement restreints, excluant le viol. Au Chili, les prisonnières violées par leurs gardiens se voient refuser l'avortement parce qu'une loi récente donne des droits humains au foetus. En Europe de l'Est, on argumente maintenant que le droit des femmes à choisir doit être secondaire par rapport aux besoins de la population et aux besoins économiques de l'Etat; l'avortement et la contraception sont difficiles à obtenir en Roumanie et en Hongrie.

●

Dans les pays coloniaux et semi-coloniaux, pour les immigrantes venues aux Etats-Unis et en Europe, on met sur pied des programmes de contrôle de la population pour imposer aux femmes des stérilisations forcées et la contraception. A Puerto Rico, 50% des femmes pouvant avoir des enfants ont déjà été stérilisées. Partout, la stérilisation forcée devient l'instrument des politiques racistes; dans quelques pays, les Noires se voient offrir l'avortement mais à la seule condition d'accepter d'être stérilisées par la même occasion.

Les lois et les attitudes anti-femmes affectent toute notre vie sexuelle et reproductive. Il est toujours largement accepté que les femmes -contrairement aux hommes-- ne devraient pas séparer leur vie sexuelle de la reproduction; dans quelque pays, on mutile par infibulation (couture des organes génitaux des femmes) et par la clitorectomie les organes sexuels des petites filles pour s'assurer qu'en tant que femmes, elles n'auront aucune satisfaction sexuelle. Les conditions de travail non sécuritaires, les poisons contenus dans l'environnement et ceux qu'on utilise pour faire la guerre, affectent nos organes reproductifs et provoquent des fausses couches. L'explosion qui a répandu la dioxine à Seveso en Italie et l'utilisation de défoliants par les Etats-Unis contre les Nord-Vietnamiennes(miens) ont provoqué des fausses couches, la stérilité et des déformations monstrueuses des foetus. Parce que ce sont les compagnies pharmaceutiques multinationales qui déterminent leurs priorités, non en fonction des besoins des femmes, mais en fonction du profit maximum, on n'entreprend pas de recherches susceptibles pour augmenter l'efficacité des contraceptifs et pour les rendre sans danger pour la santé des femmes. Les effets secondaires des contraceptifs sont cachés, provoquant de sérieuses maladies chez quelques femmes. L'information sur la contraception et son accès restent souvent un privilège des riches.

●

Les femmes font plusieurs expériences communes. Partout, elles luttent pour le droit à contrôler leur reproductivité, à décider quand elles auront des enfants et dans quelles conditions.

La lutte pour le droit à des avortements légaux et sans risque a été menée par le mouvement des libération des femmes. Mais cette lutte concerne tous les mouvements et tous les individus qui sont en faveur des droits démocratiques et pour la justice sociale. La question du droit des femmes à contrôler leur reproductivité --contraception, avortement, contre les stérilisations forcées-- est devenue une question politique d'envergure internationale qui force des débats et des confrontations partout dans le monde. Le résultat de cette lutte aura un impact sur toutes les luttes pour des droits humains fondamentaux.

●

• Nous appelons à une manifestation internationale de solidarité pour appuyer le droit des femmes à choisir.

• Nous appelons à des manifestations contre tous les gouvernements anti-femmes, l'Eglise, les corps médicaux, les partis politiques, qui forcent les femmes à souffrir et à mourir au nom de la "moralité".

• Nous appelons à une mobilisation massive des organisations de femmes, étudiantes, syndicales, immigrantes, et des organisations luttant pour les droits humains et politiques afin d'appuyer notre appel pour une journée internationale d'action en faveur du droit des femmes à la contraception et à l'avortement et contre les stérilisations forcées.

LA LUTTE POUR L'AVORTEMENT A TRAVERS LE MONDE

Portugal



L'avortement est en principe puni par la loi (8 ans de prison) mais dans les faits, il est pratiqué illégalement. 180,000 avortements sont recencés annuellement; on compte une moyenne de 2,000 décès par an.

L'an dernier,une campagne était impulsée par les trotskystes et les groupes de femmes pour réclamer l'avortement libre et gratuit. Une pétition a été signée par 300,000 personnes.Mais l'église catholique qui a lancé une contre-campagne massive a récolté de son côté près d'un million de signatures et organisé des réunions dans toutes les églises pour exiger l'interdiction de l'avortement.

Une rencontre nationale des groupes femmes,à laquelle sont conviées les femmes socialistes,communistes et les commissions féminines syndicales est prévue pour décembre avec, au centre des débats,la question d'une campagne sur l'avortement.

Italie



La loi du code fasciste qui faisait de l'avortement un crime contre la race était abolie récemment et pour la première fois en Italie, l'avortement est rendu légal. Il est même prevu qu'il soit remboursé par la sécurité sociale. Mais si l'on en croit les premiers sondages, cette loi ne pourra être appliquée dans la majorité des cas à cause de la clause de conscience des médecins. Dans les hôpitaux du sud du pays, 90% du personnel hospitalier refuse d'effectuer des avortements et au nord du pays séulement 50% des médecins semblent être favorables à la nouvelle loi.

Après une longue période de démobilisation à ce sujet, le mouvement autonome des femmes a repris l'initiative pour exiger l'application de la loi et contre la vague réactionnaire. La campagne internationale pourrait être un relais important pour l'élargissement de la campagne nationale.

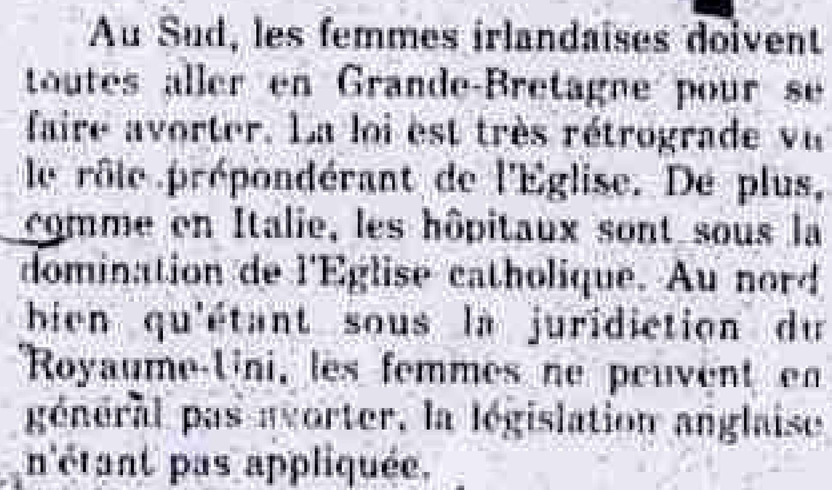
Mexique



L'avortement est légalement pénalisé mais se pratique pourtant à une grande échelle. Par pénurie de moyens contraceptifs le recours à l'avortement est massif; près d'un million d'avortements par an, dont 20% pratiqués par les femmes sur elles-mêmes, vu le prix des avortements clandestins pratiqués par les médecins. On parle de plus de 50,000 décès par an, dont la quasi totalité concerne les femmes des couches les plus pauvres. Il y a peu de chances qu'une loi libérale soit adoptée étant donnée la profonde influence de l'Eglise catholique au Mexique.

L'hiver dernier, la coalition féministe a déposé au Parlement une pétition signée par plusieurs milliers de personnes en faveur de l'avortement libre et gratuit, mais il ne s'est trouvé aucun député pour la reprendre en charge. Le jour où la pétition a été déposée, la coalition a organisé une manifestation de plusieurs centaines de femmes.

Angleterre



Le National Abortion Coalition a mené une campagne l'an dernier axée avant tout sur la question des centres d'accueil où les femmes devraient pouvoir obtenir un avortement rapide grâce à la méthode par aspiration. Le récent congrès du NAC a décidé d'impulser cet automne une conférence syndicale sur l'avortement en collaboration avec un regroupement des membres du Parti travailliste qui se battent pour que le Labour défende dans la pratique la revendication de l'avortement libre et gratuit qui a été adoptée lors d'une conférence.

Il est prévu également d'organiser une tournée d'information et de propagande sur l'avortement dans les universités et de continuer la campagne sur la question des centres. Par ailleurs, la question de l'avortement risque d'être un thème central dans l'affrontement entre la gauche et la droite durant les élections générales à venir.

C'est le NAC qui a pris l'initiative d'appeler à une première coordination internationale en vue d'organiser une journée d'action l'an prochain qui pourrait être le premier pas d'une véritable campagne internationale.

Irlande

Au Sud, les femmes irlandaises doivent toutes aller en Grande-Bretagne pour se faire avorter. La loi est très rétrograde vu le rôle prépondérant de l'Eglise. De plus, comme en Italie, les hôpitaux sont sous la domination de l'Eglise catholique. Au nord bien qu'étant sous la juridiction du Royaume-Uni, les femmes ne peuvent en général pas avorter, la législation anglaise n'étant pas appliquée.

La campagne menée par les groupes féministes en Irlande a porté surtout sur la contraception qui reste interdite et la question de l'avortement n'est pas encore à l'ordre du jour à une échelle de masse, ce qui montre l'importance d'axer centralement cette campagne internationale sur la contraception aussi.



Espagne

La loi franquiste qui pénalise les femmes et leur impose des peines de prison allant de 6 mois à 6 ans pour l'avortement est toujours en vigueur. Parmi les femmes actuellement emprisonnées il semble que 80% d'entre elles le soient pour des soit-disant "crimes féminins", dont l'avortement au premier chef.

La libéralisation de la loi sur la contraception adoptée récemment au Parlement rend donc la question de l'avortement plus actuelle que jamais. Une lettre signée par 200 personnalités pour la dépénalisation de l'avortement a été rendue publique récemment.

Nouvelle Zélande

Une loi extrêmement restrictive vient d'être introduite dans ce pays dont le gouvernement est dominé par les tenants du "Droit à la vie". Ce qui a entraîné la fermeture des quelques centres où il était possible d'obtenir des avortements, des femmes étant maintenant obligées de se rendre en Australie pour pouvoir avorter. Les groupes de femmes existants ont axé centralement leur mobilisation sur l'avortement dans la dernière période.

Ile Maurice

Sous la pression d'une mobilisation très active de la part des mouvements de femmes, le Parlement est actuellement obligé de débattre de la libéralisation de l'avortement (on compte environ 20.000 avortements clandestins chaque année). Vu la faible majorité dont jouit le gouvernement en place, le fait que plusieurs députés du principal parti d'opposition (qui a près de 40% des sièges au Parlement) soutiennent les revendications des femmes, laisse penser qu'il existe de bonnes chances pour qu'une campagne très active puisse être menée.



Le mouvement des femmes en plein essor au Québec

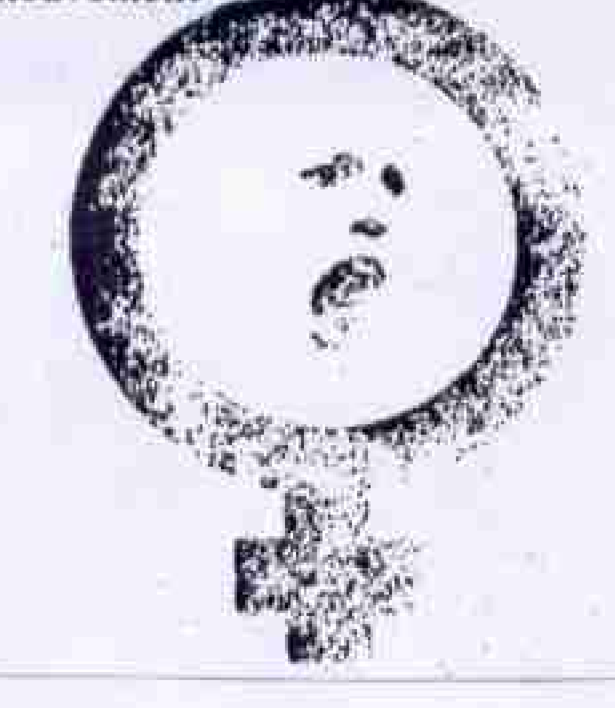
☐ Depuis un an, le mouvement des femmes a connu trois développements majeurs qui ont substantiellement transformé sa physionomie.

DES DEVELOPPEMENTS IMPORTANTS

Premièrement, il a réussi à dépasser l'éclatement et la dispersion qui le caractérisaient depuis plusieurs années, à travers une série d'initiatives et de cadres unitaires. La Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit (CNALG) est le plus connu de ces cadres unitaires, mais ce n'est pas le seul.

Le Comité de défense de D. Maschino en est un autre. La manifestation du 8 mars de l'an dernier à Montréal a également été un pas en avant vers l'unité, malgré certaines frictions entre les centrales syndicales et les groupes de femmes. La CSN, la CEQ et la FTQ ont mis sur pied un comité de coordination intercentrale sur la condition féminine. Et en dernière instance, on peut attribuer à la même volonté d'unité l'apparition du bulletin de liaison **Pluri-elles** et la création du Regroupement des femmes du Québec, malgré l'audience plus sectorialisée de ces initiatives au sein du mouvement des femmes.

Simultanément, on a vu continuer à se multiplier les différents comités ou regroupements directement dévoués à l'un ou l'autre aspect de la lutte des femmes contre leur oppression: comités de la condition féminine dans les syndicats, comité contre le viol, comité de défense des femmes battues, comités étudiants sur les campus, etc. Le tout témoignant évidemment de la vitalité du mouvement



Deuxième volet de la mutation qu'a connue le mouvement des femmes depuis un an: l'écho croissant qu'a connu cette question au sein même du mouvement syndical. On a vu le congrès de la FTQ voter une résolution en faveur de l'avortement libre et gratuit, malgré le péquisme notoire de sa direction. Des comités régionaux de la condition féminine se sont multipliés au sein de la CSN. On en compte 7 à l'heure actuelle. Enfin, on a vu le dernier congrès de la CSN rajouter l'avortement à la liste des priorités de la centrale sur la question femmes, se doter d'une permanente à la condition féminine et voter une résolution affirmant le caractère prioritaire des revendications des femmes au sein des prochaines négociations du secteur public et para-public.

Troisièmement, on a assisté à un début de convergence entre la radicalisation des femmes hors et dans les syndicats. Cela s'est vu un peu autour du 8 mars, mais surtout par le biais de la participation des centrales à la CNALG. En retour, on a vu la CNALG appuyer la position des centrales sur l'ordonnance du PQ relative aux congés de maternité.

A L'AVANT—GARDE DES LUTTES SOCIALES

A cause de tous ces développements, le mouvement des femmes occupe aujourd'hui une place à part sur la scène sociale au Québec, avec, à un moindre titre, le mouvement des gai(e)s. Ce sont les seuls mouvements en effet à avoir connu un élargissement et un approfondissement de leur radicalisation depuis la victoire du PQ, il y a deux ans maintenant. Le contraste avec les mouvements ouvrier et étudiant est particulièrement frappant: l'Aneq s'effrite aujourd'hui et le taux de grève duy aujourd'hui et le taux de grève du mouvement ouvrier est tombé des deux tiers depuis novembre 76, après avoir atteint des sommets inégalés entre 72 et 76. Dans les deux cas, la cause est la même: le développement d'un fort sentiment d'attentisme face au PQ et la collaboration plus ou moins ouverte des directions, dans un contexte de crise économique croissante et d'attaques brutales de la part de la bourgeoisie.

Le mouvement des femmes n'a pas connu la même trajectoire, pour des raisons qui lui sont propres. On peut en donner quatre. Premièrement, le mouvement des femmes n'a jamais été hégémonisé par des péquistes, contrairement au mouvement syndical. Deuxièmement, il s'est affirmé comme force sociale autonome dans le cadre d'une lutte extrêmement dure contre le stalinisme, ce que le mouvement étudiant n'a jamais réussi à faire. Troisièmement, la radicalisation féministe au Québec a un peu bénéficié de l'impact de l'Année internationale de "la" femme en 75 surtout en dehors de Montréal. Enfin, les concessions faites par le PQ au moment de son élection ont été perçues comme des victoires et ont stimulé le mouvement (cf. entre autre l'abandon des poursuites contre Morgentaler).



LA NECESSITE D'UN PROGRAMME UNIFICATEUR

Mais aujourd'hui, la situation a changé et des problèmes nouveaux se posent, en partie à cause des développements mêmes du mouvement, en partie à cause de l'évolution de la situation politique.

Premièrement, l'élargissement du mouvement des femmes s'est accompagné d'un approfondissement de ses courants internes, principalement de son courant réformiste. Ceci est normal, mais ceci implique aussi que les militantes qui oeuvrent en son sein devront redoubler d'attention vis-à-vis tout ce qui concerne la démocratie du mouvement: déroulement des débats, mécanismes de prise de décision, etc. Le mouvement des femmes possède de loin les acquis les plus importants sur cette question de tous les mouvements de masse au Québec, mais ces acquis ne sont pas ceux de tout le mouvement. On l'a vu très nettement dans le refus des centrales de donner la parole à des représentantes des groupes autonomes le 8 mars dernier. On l'a vu aussi dans la façon dont s'est déroulé le congrès de fondation du RFQ. Il s'agit là de précédents dangereux qui, s'ils se répétaient, pourraient avoir un profond effet de division.

Deuxièmement, le mouvement ne pourra se développer comme un réel mouvement de masse sans chercher consciemment à se doter d'un programme de revendications unificatrices touchant à la fois l'oppression et la surexploitation des femmes. Ce sera la seule façon de surmonter à terme la spécialisation sectorielle qu'on connait aujourd'hui: les syndicats ne se sentent vraiment concernés que par la lutte contre la surexploitation; la lutte contre l'oppression passe par les groupes autonomes non-mixtes. C'est non seulement vital pour qu'une lutte unifiée se développe pour des congés parentaux, des garderies et l'avortement libre et gratuit. C'est vital pour empêcher la bourgeoisie de faire plus durement porter le poids de la crise sur le dos des femmes en tablant sur le chauvinisme et le respect de l'idéologie familiale qui dominent encore dans les syndicats. Nous n'inventons rien. C'est ce qu'Ottawa vient de faire en transférant aux allocations familiales une partie des coupures faites à l'assurance-chômage.

Enfin, le mouvement des femmes ne pourra continuer à se développer au Québec sans ouvrir en son sein un large débat sur son attitude face au projet du PQ. Le référendum doit avoir lieu dans un an. De façon évidente, le PQ cherche à subordonner à cette échéance les différents mouvements sociaux susceptibles de 'troubler la paix sociale au Québec'. Déjà, il semble avoir réussi dans le cas des bureaucraties syndicales: c'est ainsi par exemple que la direction de la FTQ aurait décidé de transformer en party pré-référendaire anodin son congrès spécial sur la question nationale et que le conseil confédéral de la CSN vient de reporter au printemps la manif contre le chômage votée par le congrès de juin pour cet automne.
Dans ce contexte, le mouvement des femmes va subir des pressions énormes pour remettre ses luttes à plus tard. Il ne fait aucun doute que les diverses directions syndicales vont agir dans ce sens lors des négociations à venir du secteur public et para-public. C'est aussi dans ce sens qu'il faut interpréter les deux pseudo-concessions que le PQ vient de faire au mouvement des femmes avec son ordonnance sur les congés de maternité et l'implantation du réseau Lazure de cliniques de planification familiale.

Des débats importants attendent le mouvement des femmes. Les militantes et militants de la LOR y interviendront dans la mesure de leur force.

Louise Andrée Lachapelle

COORDINATION NATIONALE LES PERSPECTIVES

La coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit tiendra le 30 septembre prochain son colloque d'orientation. Réservé aux groupes membres de la coordination ce colloque vise à clarifier les positions, le fonctionnement et les actions futures de la coordination. On peut dire que ce colloque arrive à point: suite à une mobilisation importante comme celle du 22 avril dernier, la coordination doit maintenant faire un travail de sensibilisation et de consolidation en vue d'une prochaine mobilisation.

Le travail de sensibilisation se poursuivra sans doute à partir du débat public qu'a suscité l'échange de lettres entre le cardinal Roy et le premier ministre Lévesque. **Il est important que la coordination continue à répondre à de telles "réactions" de la droite et à s'interposer dans de tels débats.**

Au colloque, la coordination aura évidemment à clarifier plusieurs de ses positions, ce qui ne sera peut-être pas possible lors d'une seule recontre. Il est essentiel pour l'issue de la lutte que soient réaffirmées certaines positions de base comme celle sur les comités thérapeutiques; il faut continuer à démontrer la nature de mini-tribunal de ces comités qui, le plus souvent, condamnent les femmes à vivre des maternités non-choisies.

Mais parmi les débats qui seront à l'ordre du jour (stratégies, plate-forme de revendications, fonctionnement interne, etc...) celui sur la stratégie à adopter par rapport au gouvernement provincial et fédéral nous semble particulièrement importante.

A date, la coordination nationale **a adressé ses revendications principalement au gouvernement péquiste et cela pour une raison bien simple; la loi régissant les pratiques d'avortement est fédérale mais son application relève des provinces. Et ici le PQ n'a** pas de quoi se vanter; malgré ses prétentions indépendantistes, ce gouvernement, sur la question "controversée" de l'avortement, ose encore moins défier le fédéral que certaines provinces comme la Colombie Britannique. On a qu'à comparer le nombre d'avortements faits dans les diverses provinces pour se rendre compte que l'application de la loi est comprise de façon différente à travers le Canada. Il est donc important que la coordination continue à défier le PQ sur cette question et demande l'abrogation unilatérale par le PQ des articles 251 et 252 du code criminel fédéral qui condamne l'avortement. Pourtant, même si une mobilisation à Ottawa est hors de question pour le moment il serait important de développer des liens de solidarité avec les femmes du Canada-anglais, et de revendiquer avec elles l'abrogation de ces mêmes articles au fédéral.

Car finalement la lutte pour l'avortement libre et gratuit n'est pas réductible au Québec, elle est internationale. Cet aspect a été, pour des raisons bien compréhensibles, un peu sous-estimé par la coordination. La campagne internationale pour le droit à l'avortement(CIDA) actuellement en marche offre une excellente occasion de tisser des liens internationaux. Il serait intéressant d'envisager dès maintenant la solidification de la coordination en fonction d'une échéance de mobilisation centrale comme le 15 avril suggérée par la CIDA comme journée internationale de la lutte pour l'avortement. Ceci laisserait à la coordination tout le temps nécessaire pour clarifier ses positions (ce qui ne sera sûrement pas possible en un seul colloque), de gagner de nouveaux appuis à Montréal et dans les régions par l'organisation de tournées, ainsi que de continuer à jouer un rôle majeur dans le débat public qui se poursuivra sans doute sur la question de l'avortement.



LUTTE OUVRIERE
pour la république des travailleurs du Québec
pour l'indépendance et le socialisme

GAI(E)S



La loi 88 bafouée!

☐ Suite à la décision des commissaires de la CECM (Commission des écoles catholiques de Montréal) de refuser la location de ses salles pour la tenue du 3ème congrès d'orientation de l'ADGQ (l'association pour les droits des gais du Québec) au printemps dernier, l'ADGQ avait logé une plainte à la commission des droits de la personne(CDP-organisme gouvernemental offrant un recours légal contre la discrimination en vertu de la loi 88 passée par le PQ au pouvoir en décembre 1977).

Résultat:après une enquête des fonctionnaires de la CDP qui reconnaît qu'il y a effectivement eu discrimination contre les gais, les commissaires de la CDP, eux, osent quand même donner raison à la CECM: "Il n'y a pas eu discrimination en vertu de l'article 10" (dont le sens général fait référence à la discrimination en regard de l'orientation sexuelle). De plus les commissaires de la CDP affirment que l'article 20 peut s'appliquer dans ce cas: La CECM peut invoquer"le caractère religieux et éducatif à l'appui de sa décision".

LA LOI 88 INFIRMEE

Bel exemple qui démontre (une fois de plus) que les lois (du moins celles qui sont supposées être au service des citoyens) sont transgressées par ceux-là mêmes chargés de les appliquer. Rappelons que la CDP est un organisme gouvernemental et que cette décision survient quelques mois après les propos de Lévesque à l'effet qu'on peut se demander si "ce choix sexuel est indiqué" en réponse à une dame qui le harcelait au sujet du stage de quelques dizaines d'homosexuels en France. Ce stage fut d'ailleurs refusé par l'Etat bourgeois français. Les gais viennent encore une fois de subir la discrimination et la loi 88 a été infirmée dans les faits.

L'absence de mobilisation de la communauté gaie pour forcer l'application de la loi 88 par le PQ, la stratégie qui consiste à s'en remettre patiemment et uniquement au travail de la CDP vient de faire ses preuves. Compter sur le PQ, c'est accepter de se faire 'matraquer' tout bord tout côté par les réactionnaires auxquels le gouvernement cède sans arrêt depuis sa venue au pouvoir au nom de la logique du "consensus national" en vue du référendum.

SEULE LA MOBILISATION PAIE

La mobilisation du CHAR (Comité homosexuel anti-répression, juin 1976) contre la répression pré-olympique qui a fait diminué le harcèlement des flics ce même été, la manifestation de masse du 22-23 octobre 1977 en réaction contre les 150 arrestations au Truxx(bar du centre-ville) qui a fait bouger le PQ montrent la voie. La mobilisation c'est la seule façon de venir à bout de cette société d'oppression contrôlée par les capitalistes qui envoient leur police harceler les gais jusque dans le ghetto dans lequel ils les confinent.

L'Opération liberté qui regroupe l'ensemble de forces qui se battent contre la répression sous toutes ses formes qui s'intensifie depuis quelques années au Québec, est une occasion importante pour l'ensemble de la communauté gaie qui subit la répression policière vague après vague de se lier aux forces populaires et ouvrières en lutte.

L'organisation d'une coalition de tous les groupes appelant à la formation d'un contingent gai pour la manifestation du 20 octobre est une nécessité de la lutte pour la libération gaie.

C.T.

gai

Le 4è congrès de l'ADGQ adopte le premier manifeste gai

Le 4e congrès d'orientation de l'Association pour les droits des gai[e]s du Québec [ADGQ] qui s'est tenu la fin de semaine du 30 septembre et du premier octobre a été consacré à la discussion d'un projet de manifeste gai. Ce manifeste sera le premier du genre à paraître au Québec.

LE MANIFESTE

Le manifeste esquisse les racines de l'oppression des homosexuels, les causes du rejet social de l'homosexualité, il parle de la lutte pour la libération des gais... "La libération des homosexuels se fera avant tout par les homosexuels eux-mêmes". On y mentionne la nécessité d'articuler les luttes des gais à celles d'autres groupes opprimés; qu'il faut identifier les forces qui s'opposent à la libération gaie. On y aborde minimalement les questions de stratégie, de programme. Enfin, l'ADGQ prend position sur la question nationale en reconnaissant le droit pour les Québécois de décider de leur avenir, "de choisir un Etat distinct, y compris l'indépendance, s'il le désirent".

Cette discussion sur le manifeste a permis aux participants des échanges riches et chaleureux sur les enjeux de la libération gaie. Cependant, les militants ont manqué une occasion unique de commencer à discuter de l'oppression des femmes, de l'oppression spécifique des lesbiennes, des rapports des organisations gaies mâles avec les organisations lesbiennes. La discussion sur le manifeste offrait cette opportunité.

IL FAUT COMBATTRE LE CHAUVINISME MALE

En effet, le texte proposé à la discussion définissait les lesbiennes à partir d'un terme mâle "homosexuel" (rarement utilisé par les lesbiennes elles-mêmes pour s'identifier) et de plus mettaient les lesbiennes entre parenthèses dans ce même terme (le). De plus le texte parlait effectivement, à quelques reprises, au nom des lesbiennes. Il faut bien sûr souligner la nécessité pour le mouvement gai d'appuyer la lutte des lesbiennes et des femmes, mais c'est une toute autre affaire de dire que l'oppression des lesbiennes et l'oppression des hommes gais est similaire.

Ceux qui voulaient garder les formes féminisées "d'homosexuel" et de "gai" dans le texte disaient qu'il fallait que le mouvement gai reste ouvert à la participation des lesbiennes; alors qu'ils ignoraient du même coup que le chauvinisme et le sexisme des hommes gais dans l'ADGQ ont déjà étouffé 2 lesbiennes qui ont récemment quitté l'association, bien tannées de l'attitude des hommes. Il n'y avait d'ailleurs aucune femme au congrès de l'ADGQ. La réalité de cette expérience pour les lesbiennes qui sont venues à l'ADGQ ne pourra pas être effacée par la culpabilité, le libéralisme, et la frime, en ajoutant "e" ou "le" aux expressions qui définissent les gais mâles.

Nous, gais de la LOR, pensont qu'il faut que l'ADGQ commence dès maintenant à discuter de l'oppression des lesbiennes, et du chauvinisme des hommes gais à leur égard. C'est pourquoi, suite à un vote serré qui refusait de discuter de cette question, nous sommes sortis du congrès l'avant-midi de dimanche, en signe de protestation.

PAS UNE QUESTION MORALE MAIS UN FAIT OBJECTIF

Nous rejetons l'approche morale et psychologiste qui explique tout par la culpabilité. Nous devons reconnaître qu'en tant qu'hommes, nous sommes **objectivement** des oppresseurs des femmes, donc aussi des lesbiennes, dans une société phallocratique et patriarcale gouvernée par une minorité dominante, la classe capitaliste. Nous ne voulons pas justifier cette reconnaissance en l'appuyant sur un principe moral quelconque, sur un complexe de culpabilité, mais nous l'expliquons à partir d'une situation objective dont les hommes bénéficient, qui leur donne des privilèges. Nous devons appuyer les luttes des lesbiennes pour leur libération et lorsqu'il est question de travail conjoint(comme la lutte contre la répression policière, par exemple), nous devons considérer comme un droit inaliénable l'organisation des lesbiennes en caucus, leur droit droit d'élaborer elles-mêmes leur conception de la lutte à mener, de participer à part égale aux décisions, d'utiliser les ressources disponibles, et de partager les responsabilités. La manifestation du 17 juin 1978, où les hommes gais n'ont pas partagé les porte-voix avec les lesbiennes, est un autre exemple de chauvinisme qu'il faut dénoncer.

Le désir sincère des militants de donner à leur association une structure de fonctionnement efficace aurait pu se passer d'une discussion interminable pour la simple formation d'un comité provisoire veillant à la bonne marche de l'ADGQ. Il y aurait alors eu du temps pour discuter de l'oppression des lesbiennes en rapport avec le manifeste, et dans un sens plus large, et pour discuter aussi de la formation d'un contingent gai dans la manifestation contre la répression, organisée par Opération liberté.

Les gais de la LOR



L'adoption du premier manifeste gai est un pas en avant important pour le mouvement gai. Mais l'ADGQ devra sérieusement se pencher sur l'oppression spécifique des lesbiennes.

CONTRIBUTION SUR L'HISTOIRE DU MOUVEMENT GAI



SOMMAIRE
L'OPPRESSION DES HOMOSEXUELS ET LA FAMILLE
ESSAI CRITIQUE SUR L'HISTOIRE DU MOUVEMENT GAI
LES HOMOSEXUELS ET LE SOCIALISME

LIGUE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE
QUATRIEME INTERNATIONALE

La LOR vient de publier un cahier intitulé: **Contribution sur l'histoire du mouvement gai.**

C'est un geste concret des marxistes-révolutionnaires qui permet de commencer à rompre ce grand silence des marxistes sur la question de l'oppression sexuelle et particulièrement sur l'oppression des homosexuels.

Nous invitons tous les militants et toutes les militantes à l'acheter, à en discuter, et à faire avec nous le cheminement théorique et critique nécessaire pour développer une approche matérialiste historique de la sexualité.

EN LUTTE OSE...

Dans son numéro du 26 septembre 78, En Lutte parle enfin d'Anyta Bryant. Mais EL réussit le tour de force d'en parler comme si cette bigote était une simple réactionnaire comme les autres. C'est drôlement distordre la réalité(faut dire que les staliniens s'en embarrassent peu) que de cacher qu'Anyta Bryant est le symbole de la lutte contre les homosexuels et les lesbiennes dans toute l'Amérique du Nord.

manif: le 17 novembre

Pour fêter le 1er anniversaire de la manifestation de 2,000 personnes contre la descente policière au Truxx en octobre passé, pour forcer le ministre Bédard à rompre son silence obstiné pour dénoncer l'injustice flagrante faite aux arrêtés du truxx et pour faire retirer toutes les accusations qui pèsent sur eux, pour protester contre la surveillance des lesbiennes et des gais par la RCMP, une coalition gaie et lesbienne organisera un contingent dans la manifestation de l'Opération liberté le 17 novembre prochain.
Pour tout renseignement: appeler à 866-2131.

solidarité gaie le 17 novembre

☐ Mercredi le 25 octobre une vingtaine de personnes répondaient à l'appel de la Coalition pour le contingent gai du 17 novembre et défilaient devant la cour municipale pour exiger le retrait de toutes les accusations contre les arrêtés du Truxx (bar du centre-ville) et la fin des descentes de police contre les gais.

C'était un premier pas vers l'organisation du contingent gai pour la manifestation du 17 novembre organisée par Opération Liberté.

La Coalition pour le contingent gai du 17 novembre s'est formée il y a plus d'un mois et est composée des groupes suivants: le Comité des accusés du Truxx, les Productions 88, le Collectif de la Librairie l'Androgyne, Gay McGill, l'Association pour les droits des gais du Québec (ADGQ), Gay Line, et les gais de la LOR. En luttant dans le cadre de la riposte unitaire d'Opération Liberté, contre la répression, la Coalition se construit pour fêter le premier anniversaire de la manifestation de 2000 personnes contre la descente policière au Truxx en octobre passé; pour forcer le ministre Bédard à rompre son silence obstiné et dénoncer l'injustice flagrante faite aux arrêtés du Truxx et pour faire retirer toutes les accusations qui pèsent sur eux; pour faire face à la montée de l'homophobie de la droite contre les gais, pour protester contre l'interprétation de la loi 88 par la Commission des droits de la personne qui a donné raison à la CECM contre l'ADGQ. On se rappellera que la CECM avait refusé de louer ses salles à l'association gaie.

La Coalition est aussi en train de monter un dossier noir sur l'histoire de la répression policière contre les gais, dossier qu'elle soumettra pour publication dans le prochain numéro d'Opération Liberté.

La lutte doit continuer car la répression est toujours là. Jeudi le 18 octobre à 17 heures à la taverne Dominion Square, 22 gais ont été arrêtés et accusés d'avoir été trouvés dans une "maison de débauche". On les a forcés à subir des tests de maladie vénériennes, et gardés en prison jusqu'à trois heures du matin. Mais ils ont refusé de se laisser intimider. Ils ont plaidé majoritairement non-coupables lors de leurs comparution le 24 octobre. C'est un autre signe que la conscience gaie se développe. Même si le ghetto commercial n'est pas un lieu idéal de vie pour nous, il faut le défendre car s'ils réussissent à nous l'enlever, que feront-ils ensuite? Ca devient même une question de survie...Les gais doivent dès maintenant refuser d'être des boucs-émissaires faciles de la réaction. Malgré le sabordage par la direction de la CSN de la manifestation du 17 novembre contre la répression, la Coalition doit continuer son travail de mobilisation auprès de la communauté gaie constamment confrontée à la répression policière la plus brutale.

A bas la répression policière.
Retrait de toutes les accusations contre les arrêtés du Truxx

Antonin Gignac



Les gais SORTENT du ghetto et manifestent de plus en plus dans la rue.

LUTTE OUVRIERE
pour la république des travailleurs du Québec
pour l'indépendance et le socialisme

DOSSIER FEMMES

Débat avec Andrée Ferretti: où va la lutte des femmes?

Le mouvement des femmes tout comme le mouvement ouvrier ne peut compter que sur ses propres luttes.



□Sous la manchette "Egales, certes, mais à des hommes libres", Le Devoir du 2 novembre dernier reproduisait le texte du discours donné par Andrée Ferretti, autrefois vice-présidente du Regroupement pour l'indépendance nationale (RIN), dans le cadre d'une conférence organisée par des femmes pour le dixième anniversaire du Parti québécois, et à la suite de la publication du document du Conseil du statut de la femme intitulé Egalité et indépendance.

FORCES ET FAIBLESSES

Considérée comme faisant partie de la 'gauche' du PQ, Ferretti a commencé son discours par des remarques assez sarcastiques à l'endroit de René Lévesque pour plus tard critiquer discrètement le gouvernement péquiste. Cependant, elle a échoué à présenter une perspective claire pour la lutte de libération des femmes.

Partant de l'idée que l'oppression des femmes est reliée aux problèmes de la société dans son ensemble, Ferretti a expliqué que "notre lutte pour la libération des femmes et notre lutte pour l'indépendance politique, économique, sociale et culturelle du Québec sont des luttes convergentes, des luttes qu'il nous faut mener de front".

Elle a fait remarquer qu'alors que les femmes peuvent à travers leurs luttes arracher quelques réformes permettant d'améliorer un aspect ou un autre de leur situation; la société actuelle ne pourra mettre fin à l'oppression des femmes et une société nouvelle devra nécessairement être le cadre d'une véritable libération pour elles.

"Nous contenter", dit-elle, "de réclamer des droits et des pouvoirs égaux à ceux des hommes dans notre société, c'est laisser croire que la condition des hommes québécois est juste et satisfaisante. (...) Pouvons-nous dire honnêtement que ce sont des hommes libres, qu'ils ne subissent pas comme nous les effets du colonialisme et de l'exploitation capitaliste. (...) Nous ne serons jamais libres, ni indépendantes dans une société qui vit dans un état de dépendance généralisée. Nous devons, c'est certain, mener sans relâche nos luttes spécifiques. (...) Nous devons toutefois les inscrire dans un combat plus radical qui se situe dans la perspective de l'abolition de l'oppression nationale et de l'exploitation capitaliste."

Mais qu'est-ce que Ferretti propose concrètement aux femmes pour lier la lutte contre leur oppression spécifique à celle contre l'oppression nationale et l'exploitation capitaliste? Elle parle de continuer à "mener sans relâche nos luttes spécifiques", mais elle ne dit pas comment mener ces luttes, avec qui et contre qui.

L'AMBIGUITE DU NATIONALISME

Ferretti se hâte d'ajouter qu'il n'est pas nécessaire d'être docteur en étapisme pour le comprendre: "nous ne pourrons pas tout réaliser d'un seul coup". Dans l'immédiat, elle propose aux femmes de participer activement au référendum et au prochain congrès du PQ pour réaffirmer "notre volonté à voir notre peuple accéder à la souveraineté pleine et entière". Elle pose aussi la nécessité pour les femmes d'intervenir dans les centrales syndicales afin que celles-ci "prennent aussi à leur compte la responsabilité de notre libération nationale".

Même si Ferretti utilise des termes comme "exploitation capitaliste", elle pose le lien entre la lutte de libération des femmes et la lutte contre l'oppression nationale dans un cadre où tou(te)s les Québécois(es) semblent avoir les mêmes intérêts. **Mais la nation québécoise, une nation opprimée, est aussi divisée en classes sociales ayant des intérêts profondément antagonistes, et en fait irréconciliables. Les partis politiques constituent un instrument représentant les intérêts de l'une ou l'autre de ces classes sociales et servent à établir leur pouvoir et leur contrôle politique.**

Le Parti québécois, depuis son existence et surtout depuis son accession au pouvoir, a démontré à travers ses reculs sur la question nationale et les mesures anti-ouvrières de son gouvernement, qu'il était un défenseur du système économique qui est à la source même de l'oppression des femmes et de l'oppression nationale. Donner aux femmes la perspective d'un appui et d'un travail actif au sein de ce parti, donner aux femmes la perspective de gagner les centrales syndicales à prendre position sur la question nationale à travers un appui plus actif au PQ, représente un cul-de-sac à la fois pour la lutte de libération des femmes et pour la lutte contre l'oppression nationale.

Il est juste de dire que les femmes ne seront jamais "libres, ni indépendantes dans une société qui vit en état de dépendance généralisée". Mais l'indépendance que préconisait autrefois le PQ et la souveraineté-association mise de l'avant aujourd'hui par le gouvernement péquiste ne représentent en aucune façon une solution pour la vaste majorité des Québécois(es) car cette indépendance ou souveraineté-association sont toujours basées sur le maintien du système capitaliste qui les exploite en tant que travailleurs et travailleuses.

POUR L'ACTION OUVRIERE

Ferretti a raison de dire que les femmes doivent mener de front la lutte pour leur libération en tant que femmes et la lutte pour la libération nationale. Mais dans ce cadre, la voie en avant est de lutter pour que les syndicats et le mouvement ouvrier dans son ensemble reprennent pleinement les revendications des femmes et les revendications nationales à leur compte et deviennent la force centrale dirigeant et mobilisant les autres couches d'opprimé(e)s afin de les gagner.

Dans ce sens, à la fois les femmes et le mouvement ouvrier ne doivent compter que sur leurs propres luttes et leurs propres moyens, y compris au niveau politique: aucune concession, aucune mise en sourdine des revendications et des luttes ne devrait être acceptée pour appuyer le PQ comme parti "le plus à gauche" ou "préoccupé par la question nationale". Les travailleurs et les travailleuses doivent, à partir de leurs organisations syndicales, construire un parti alternatif qu'ils et elles contrôleront et qui luttera pour toutes les revendications des femmes et pour une indépendance à leur service, et qui mobilisera massivement autour de ces questions et des autres revendications du mouvement ouvrier et des opprimés.

Suzanne Chabot

Le personnel domestique: exploitation éhontée!

Environ 12,000 travailleurs et travailleuses font partie du secteur du personnel domestique au Québec. De ce total, les deux tiers sont des Québécois d'origine ou immigrants reçus. Les autres sont étranger et ne possèdent qu'un permis de travail généralement valide pour seulement six mois. Le plus souvent, ils doivent retourner dans leur pays d'origine aussitôt après l'expiration du permis.

Les femmes composent la presque totalité du personnel domestique. Aussi, nombreuses sont celles qui viennent des pays d'Amérique latine. Une forte proportion de ces femmes sont chefs de famille (séparées, célibataires...) et doivent voir à élever seules leurs enfants.

Quant aux conditions de travail, elles sont écoeurantes. Ces travailleuses font des semaines de soixante heures en moyenne, et à un taux horaire qui varie de $1.00 à $1.20. Le personnel domestique se divise en deux catégories: les 'nourries-logées 'et les journalières. Les premières sont au service de l'employeur 24 heures sur 24. Souvent, elles ne mangent pas la même nourriture que le patron et sont parfois dans l'obligation de travailler sept jours par semaine. Quant aux secondes, elles doivent survivre avec un salaire incroyablement bas.

Ces personnes sont exclues de la loi du salaire minimum et de la Commission des accidents de travail. De plus, comme l'employeur refuse généralement de déclarer ces travailleuses, elles n'ont pas droit à l'assurance-chômage et ne peuvent bénéficier du régime des rentes du Québec ni des congés de maternité. Il est superflu de préciser que le personnel domestique n'est pas syndiqué.

Le PQ n'a rien fait pour améliorer les conditions de travail du personnel domestique. Le ministre Pierre-Marc Johnson prétend qu'il est difficile d'intégrer le personnel domestique à la loi du salaire minimum. La principale raison qu'il invoque est pénible à entendre: il n'est pas raisonnable d'exiger de l'employeur qu'il verse le salaire minimum à ces travailleuses, surtout à celles qui sont 'nourries-logées', car ça pourrait le ruiner. N'oublions pas que ce sont surtout les gros bonnets des quartiers huppés qui emploient le personnel domestique et non pas bien sûr la classe ouvrière qui exécute elle-même l'ensemble des tâches domestiques.

Tout ce qu'a fait le gouvernement jusqu'à maintenant, c'est de recommander à l'employeur de verser $70 par semaine aux "nourries-logées" et $91 par semaine aux journalières.

Le personnel domestique s'est partiellement regroupé au sein d'une association (l'Association du personnel domestique à Montréal). On revendique l'inclusion du personnel domestique à la loi sur le salaire minimum et qu'ils puissent bénéficier des avantages de la Commission des accidents de travail. On demande que ces travailleuses soient reconnues comme étant des travailleuses à part entière. Par contre, cet organisme ne revendique pas encore la syndicalisation. Notons que les bureaucraties syndicales ne sont pas très intéressées à favoriser leur syndicalisation. Elles ne donnent qu'un appui moral...

Le personnel domestique doit recevoir un appui total des autres travailleurs-euses dans sa lutte. Les syndicats doivent fournir un soutien concret. Il faut mettre un terme à cette surexploitation qu'encourage le système capitaliste.

Michel Vallerand



Une importance stratégique

Le mouvement autonome des femmes

L'IMPORTANCE DU MOUVEMENT AUTONOME FEMME

La lutte contre l'oppression des femmes n'est pas une question secondaire ou marginale. Elle est vitale pour le mouvement ouvrier. La réaction fait souvent spécialement appel au soutien des femmes, en jouant sur leur dépendance économique sous le capitalisme et en se servant de l'emprise de l'idéologie dominante qui cimente leur statut d'infériorité. On se souvient de la manifestation des casseroles vides, au Chili en 1971. Il a été tragiquement démontré ce qui peut arriver lorsque le mouvement ouvrier échoue à présenter et à défendre un programme et une orientation révolutionnaire qui répondent aux besoins de la masse des femmes.

Cela signifie aussi que le mouvement ouvrier ne se fera pas automatiquement le défenseur des revendications des femmes. L'exemple de l'abandon rapide des revendications qui touchaient plus spécifiquement les femmes travailleuses lors du Front commun en 1976 en témoigne.

Le mouvement des femmes a donc un rôle particulièrement important à jouer pour éduquer la classe ouvrière. Non seulement en faisant reprendre ses revendications par l'ensemble du mouvement ouvrier mais en démontrant comment la classe dirigeante se sert du sexisme comme d'une arme pour diviser et affaiblir ce mouvement.

Il est important de prendre conscience comment l'oppression des femmes est indispensable au maintien de la société de classe en général et du capitalisme en particulier. Par le fait même prendre conscience aussi que la lutte de la masse des femmes contre leur oppression est donc indissociable de la lutte contre la domination de classe capitaliste.

Toutes les femmes sont opprimées en tant que femmes.

Il devient dès lors clair que la construction d'un mouvement féministe autonome est primordiale à la stratégie du parti ouvrier révolutionnaire. Et ce, en raison du caractère même des divisions sociales créées par le capitalisme lui-même et de la façon dont sont utilisées ces divisions pour affaiblir et diviser la classe ouvrière et ses alliés dans la lutte pour l'abolition de toute société de classe.

LES FEMMES DOIVENT LUTTER DES MAINTENANT

Toutes les femmes sont opprimées en tant que femmes. Cette lutte regroupe donc des femmes de différentes classes et couches sociales. La révolte contre leur oppression en tant que femmes peut souvent représenter un point de départ dans la radicalisation de couches significatives de la petite bourgeoisie, dont la classe ouvrière doit gagner le soutien. Et parmi les femmes des couches plus opprimées, qu'on ne pourrait peut-être pas toucher si rapidement au travers des luttes de la classe ouvrière, le mouvement de libération des femmes leur ouvre la voie de la mobilisation.

La révolution socialiste est indispensable à l'instauration des conditions préalables à la libération des femmes. Sans la mobilisation de la masse des femmes, la classe ouvrière ne peut accomplir ses tâches historiques et surtout reprendre les revendications historiques du mouvement des femmes. Pas de véritable révolution socialiste sans libération des femmes; pas de véritable libération des femmes sans révolution socialiste.

Mais pour mener leur lutte, les femmes n'ont pas à attendre que la révolution socialiste ait créée les bases matérielles nécessaires pour en finir avec leur oppression. Les femmes n'ont pas à attendre qu'on leur dise quoi faire, c'est à elles de prendre la tête dans le déclenchement des luttes et de les faire progresser. Elles ont donc un rôle dirigeant à jouer au sein de l'ensemble du mouvement ouvrier.



La lutte pour l'avortement a été centrale pour le mouvement femme. Le 2 avril dernier plusieurs milliers de personnes allaient manifester à Québec réclamant l'avortement libre et gratuit.

Les femmes face à l'embauche
Discrimination!

"Ah, non, mademoiselle, ici on n'engage pas de créatures". C'est ce qu'on m'a répondu lorsque j'ai demandé une formule de demande d'emploi à la compagnie Dominion Bridge il y a quelques semaines.

Et c'est à cette même réponse, parfois plus subtile, que se heurtent la plupart des femmes qui veulent sortir du ghetto des emplois 'féminins' mal rémunérés et où existent les conditions de travail les moins avantageuses, même si depuis 1976 la Charte des droits et libertés de la personne stipule qu'aucune discrimination dans l'embauche ne peut être exercée sur la base du sexe.

Selon Statistique Canada, en 1977, 42.1% des femmes de plus de 15 ans au Québec occupaient un emploi; les femmes consituaient 36.6% de la main d'oeuvre totale. Mais de ces femmes, 71% occupaient un emploi de bureau ou dans le secteur des services; seulement 17% travaillaient dans l'industrie et, bien que Statistique Canada ne le spécifie pas, on peut penser que la plupart d'entre elles se retrouvaient dans l'industrie textile où les conditions de travail sont parmi les pires.

Un nombre limité de femmes a cependant réussi au cours des dernières années à accéder à des emplois à peu près exclusivement occupés par des hommes. Ces gains ont pu être réalisés partiellement grâce à l'impact du mouvement des femmes et des idées féministes, mais surtout à travers une lutte et une détermination individuelle.

Jusqu'à maintenant, le mouvement des femmes et les comités de la condition féminine des centrales syndicales se sont prononcés pour la désexualisation des emplois; mais très peu de revendications concrètes ont été mises de l'avant pour réaliser cet objectif et aucune lutte sérieuse n'a été menée.

Le document publié il y a quelques mois par le Conseil du statut de la femme **Pour les Québécoises: égalité et indépendance**, introduisait l'idée de l'action positive ou embauche préférentielle. C'est-à-dire un programme d'embauche visant à engager des femmes de préférence aux hommes dans les domaines traditionnellement dominés par ceux-ci, surtout dans l'industrie par exemple. Un tel programme représente une mesure spéciale nécessaire pour renverser une situation où pendant des décennies les femmes ont été empêchées de manière discriminatoire d'accéder à toute une série d'emplois mieux rémunérés.

Mais les femmes ne doivent pas compter sur le gouvernement pour implanter un tel programme d'embauche préférentielle. Comme aux Etats-Unis ou en Suède, où les femmes ont arraché quelques gains dans ce domaine, les femmes doivent mener une lutte à l'intérieur des syndicats pour que ceux-ci reprennent cette revendication et luttent pour l'inclusion d'une telle clause dans les conventions collectives afin de forcer les patrons à mettre fin à leurs pratiques discriminatoires dans l'embauche.

Suzanne Riopelle

Le 14 mars à Québec
Meeting L.O.R.

Mercredi le 14 mars, la LOR-RWL organisera à Québec un meeting sur les rapports entre l'organisation révolutionnaire et le mouvement des femmes.

Le mouvement des femmes connait aujourd'hui trois développements majeurs: 1) renforcement du poids du courant réformiste, stimulé par les diverses concessions et initiatives faites par le PQ l'été dernier: clinique Lazure, parution de Egalité et Indépendance, etc... 2) la radicalisation et la mobilisation des femmes dans les syndicats qui atteignent une ampleur inégalée à ce jour avec en vue la perspective d'une lutte centrale sur la question des congés de maternité dans le secteur public et para-public; 3) la couche militante qui a animé et dirigé la recomposition du mouvement des femmes depuis deux ans autour de la question de l'avortement libre et gratuit connait aujourd'hui une grave crise d'orientation suite aux diverses concessions du PQ au chapitre des cliniques Lazure.

A partir de cette situation les tâches que se fixent les marxistes révolutionnaires sont de plusieurs ordres: 1) comment renforcer nos liens avec le mouvement des femmes; 2) comment lutter pour que les revendications des femmes ne soient pas abandonnées dans les négociations du secteur public et para-public; 3) comment réaliser l'unité du mouvement des femmes; 4) comment lutter pour un mouvement des femmes qui ne soit pas inféodé au PQ; 5) comment lutter pour que ce mouvement soit l'expression des intérêts des femmes travailleuses et des milieux populaires.

Ce sont des problèmes importants que notre meeting du 14 mars abordera. La réponse à ces problèmes est importante afin de lutter pour la recomposition et l'unification du mouvement des femmes.

En ce sens le meeting du 14 mars veut d'une part faire le point entre la liaison de l'organisation révolutionnaire et le mouvement des femmes et d'autre part se mettre à l'écoute des préoccupations du mouvement des femmes et favoriser le débat pour amener les réponses à ces questions.



LE MOUVEMENT DES FEMMES AU CANADA-ANGLAIS

DES FEMMES EN LUTTE !

La planification des activités du 8 mars 1979 est déjà bien en marche à travers le Canada. L'année dernière, plus de 2,000 femmes se sont mobilisées au Québec et au Canada-anglais pour la Journée internationale des femmes. La manifestation du 8 mars est déjà une tradition au Québec depuis le début des années 70. Dans la plupart des régions du Canada-anglais, c'est en mars 78 qu'ont eu lieu des premières mobilisations.

Ceci représentait un grand pas en avant pour le mouvement des femmes. Non seulement cette journée a-t-elle été de caractère et d'envergure binationale, mais c'était également la première et seule mobilisation visible des féministes du Canada-anglais depuis la période de reflux qu'avait connu le mouvement au milieu des années 70.

Les manifestations et les assemblées qui se sont tenues ont indiqué clairement les changements qui ont eu lieu dans le mouvement des femmes. Pour la première fois, un nombre significatif, bien que réduit, de femmes syndiquées ont participé à une action majeure en faveur des droits des femmes, souvent dans leurs propres contingents. Ces premiers indices de la radicalisation croissante des femmes travailleuses annoncent le début d'un mouvement de masse des femmes prolétariennes qui sera construit dans les années à venir. Un tel mouvement est indispensable afin de diriger une lutte réellement collective pour la libération des femmes et afin de gagner l'appui des organisations de masse de la classe ouvrière.

DES QUESTIONS D'UNE ACTUALITE BRULANTE

Les questions qui ont suscité la mobilisation de l'année dernière sont posées de façon encore plus brûlante aujourd'hui. La campagne d'austérité s'est approfondie, ce qui a augmenté le taux de chômage déjà inacceptable parmi les femmes. Les règlements discriminatoires de l'assurance-chômage ainsi que les coupures additionnelles dans les services sociaux font que les femmes sont les premières victimes des difficultés économiques de la bourgeoisie. L'offensive grandissante du gouvernement contre le secteur public (sous forme de nouveaux contrôles de salaires et de restrictions au droit de grève) vise directement les plus grandes concentrations de femmes travailleuses.

Les difficultés économiques du capitalisme, et la réaction de la droite qui les accompagnent, ont mené à une intensification des attaques contre le droit des femmes à l'avortement et à la contraception. Les forces Pro-vie, par un 'lobbying' discret et une bataille moins discrète, luttent pour le contrôle des conseils d'administration des hôpitaux et se mobilisent pour les élections provinciales. Nous pouvons nous attendre à ce que ces forces macabres prennent d'importantes initiatives lors des prochaines élections fédérales.

De pair avec cette attaque réactionnaire contre le peu de gains des femmes se développe la campagne vicieuse contre les gais et les lesbiennes dirigée par Renaissance Canada et Anita Bryant ainsi que par les forces répressives de l'Etat, qui ne se sont pas embarassé des formalités lors des descentes à **Body Politic** et au sauna Barracks à Toronto.

Quelle genre de réponse cela a-t-il provoqué au sein du mouvement femmes? Au Canada-anglais, des développements assez significatifs ont eu lieu depuis un an. A Toronto et à Edmonton, de nouveaux groupes de femmes ont été établis suite au succès du 8 mars.

A Vancouver, le mouvement fes femmes, par une riposte efficace, a pu bloquer une tentative des forces de Pro-vie de prendre le contrôle des conseils d'administration des hôpitaux de la ville. Des organisations de femmes dans un certain nombre de villes se préparent pour la Journée internationale d'action pour l'avortement et la contraception et contre la stérilisation forcée.

Des manifestations tenues sur le thème **Reclaim the night** (Réclamons la nuit) ont exprimé de façon militante le refus des femmes d'accepter la violence quotidienne qui nous menace.

Les développements les plus significatifs ont eu lieu parmi les femmes travailleuses. Bien que les efforts de syndicalisation des femmes ont subi un certain recul au cours de la dernière année, par exemple la campagne des travailleuses des banques (SORWUC), la lutte n'a pas cessé d'avancer sur les autres fronts. Il y a eu une petite explosion de luttes militantes par des femmes syndiquées. Ces luttes ont souvent été petites et ont nécessité de durs combats pour arracher l'appui du mouvement ouvrier. Cependant, dans presque tous les cas, ces luttes ont fait la preuve de la puissante détermination des femmes à se assez défavorables. Elles ont démontré également une compréhension grandissante du rapport entre leur exploitation de classe et leur oppression en tant que femmes. Les femmes des TUA à l'usine Fleck, les travailleuses de la Banque du Canada à Ottawa, membres du SCFP, les infirmières à Toronto, les travailleuses de Parkland à Edmonton, les employées de soutien à l'université York et les travailleuses de l'usine de textile Puretex à Toronto, se trouvent parmi les plus significatives. Parmi leurs revendications se trouvent: de meilleurs salaires, des salaires égaux pour un travail égal, des congés de maternité et des premières conventions collectives.

PARMI LES FEMMES TRAVAILLEUSES

Les travailleuses de INCO, qui sont réduites au nombre de 35 après les dernières mises à pied, malgré leur nombre réduit, ont pu amener le local syndical à appuyer leurs revendications. De même, les femmes des travailleurs d'INCO se sont organisées de façon militante en appui à la grève. A Toronto, la seule assemblée en appui à la grève d'INCO a été organisée par le mouvement des femmes, par des militantes à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur des syndicats.

Dans presque toutes les régions du Canada-anglais, les femmes à l'intérieur du mouvement syndical mettent sur pieds des comités syndicaux de femmes ainsi que des structures intersyndicales comme l'Organized Working Women (Femmes travailleuses organisées) à Toronto, afin de lutter pour leurs revendications de façon plus efficace au sein du mouvement syndical.

Le 8 mars cette année doit être **l'expression de cette réalité. Nous pouvons être 20,000 dans la rue. Cette année, une haute priorité devrait être placée sur la participation des femmes syndiquées, surtout celles qui au cours des derniers mois, ont lutté pour leurs droits et qui ont reçu l'appui du reste du mouvement des femmes. L'appui à leurs luttes devrait être un réel point focal pour les contre les femmes.**

De plus, les thèmes de cette journée d'unité doivent reconnaître le vrai caractère des attaques contre les femmes: pour le droit de toutes les femmes à un emploi au salaire syndical. Nous refusons d'être les dernières embauchées et les premières congédiées. Nous refusons d'être confinées à des getthos d'emplois mal rémunérés et non-syndiqués.

Pour le droit de toutes les femmes à un emploi au salaire syndical. Nous refusons d'être confinées à des emplois mal payés et non-syndiqués.

Pouor l'élargissement des services sociaux, particulièrement des garderies. Nous rejetons les coupures qui mettent le fardeau sur nous.

Pour l'avortement et la contraception libre et gratuit. Nous rejetons les tentatives organisées par l'Etat, l'Eglise et la droite pour contrôler nos corps.

Pour le droit des lesbiennes et des gais à aimer qui ils ou elles veulent. Nous refusons de permettre au pouvoir d'isoler et de victimiser nos soeurs les plus opprimées.

Descendons dans la rue avec toutes nos forces, c'est la seule chose qu'ils comprennent.

Jackie Larkin
Socialist Voice

Unité pour le 8 mars !

Le comité de la condition féminine de la CSN a annoncé la tenue d'une manifestation nationale à Montréal le 8 mars, journée internationale des femmes. C'est en 1910 que le Congrès des femmes socialistes, à l'initiative de la révolutionnaire allemande Clara Zetkin, choisit cette journée comme symbole de la lutte des femmes à travers le monde, commémorant ainsi la dure grève des travailleuses du textile de New-York en 1908. Depuis cette époque, le 8 mars est l'occasion, non plus seulement pour les organisations du mouvement ouvrier, mais pour toutes les composantes du mouvement des femmes, de démontrer leur volonté de lutte contre l'oppression et l'exploitation, qui est le lot des femmes dans la société de classes. Cette année, toutes les femmes qui descendront dans la rue montreront clairement au PQ qu'on n'en a que faire de ses petits 'cadeaux', de ses petites concessions qui ne satisfont en rien nos revendications. Les cliniques Lazure, ce n'est pas l'avortement libre et gratuit; ce sont avant tout des cliniques de planification des naissances qui ne feront des avortements que si un comité thérapeutique décide à la place des femmes si elles y ont droit ou pas. L'ordonnance sur les congés de maternité, ce n'est pas ce que revendiquent depuis longtemps les travailleuses des hôpitaux et de l'enseignement, soit un congé de 20 semaines, payé à 100% et sans pénalité lors du retour au travail, ... est bien loin du congé d'avortement que revendiquent de façon tout-à-fait légitime certains syndicats d'enseignant(e)s.

On nous promet aussi pour bientôt une ordonnance sur les garderies. Encore une fois, ce sera loin des garderies gratuites, dans les quartiers, ouvertes 24h sur 24 et contrôlées par les usager-ères et le personnel qui y travaille.

Et, dernier 'cadeau' du PQ, les 306 recommandations du Conseil du statut de la femme qui, malgré leur emballage dans les tons d'égalité et d'indépendance, ne représentent pas un programme pour que les femmes prennent elles-mêmes en mains leurs revendications et la lutte pour leur libération, mais bien une tentative de récupération du PQ pour obtenir les votes des femmes lors du référendum. C'est une tentative de faire taire le mouvement des femmes, lui faire cesser ses luttes, ses mobilisations et ses discussions en lui recommandant (c'est le cas de le dire) d'attendre et de faire confiance au PQ.

POUR UN 8 MARS MILITANT ET UNITAIRE

Cette année, plus que jamais, toutes les femmes doivent descendre dans la rue pour dénoncer cette supercherie. Pour les militantes syndicales du secteur public et parapublic, ce sera l'occasion de démontrer leur volonté de lutter jusqu'au bout pour leurs revendications dans les négociations qui s'en viennent, de s'opposer à toute tentative des bureaucraties syndicales de reléguer ces revendications à l'arrière-plan, comme ce fut malheureusement le cas dans les Fronts communs précédents.

Mais, même si la manifestation du 8 est convoquée par les syndicats, ce ne sont pas seulement les syndiquées, mais toutes les femmes qui luttent pour leur libération qui doivent marcher côte à côte cette journée là. L'an dernier, plusieurs militantes féministes avaient manifesté sous la bannière des groupes autonomes de femmes et sous celle de la Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit.. Il faudrait reprendre cette année cette heureuse initiative: une victoire des femmes syndiquées sur les congés de maternité serait une victoire pour toutes les femmes, de même que tout pas en avant dans la lutte pour l'avortement libre et gratuit est un pas en avant pour toutes les femmes dans leur droit à contrôler elles-mêmes leurs fonctions reproductives.

UNE OCCASION D'UNIFIER NOS LUTTES

Le 8 mars de cette année sera aussi l'occasion pour les nombreuses femmes qui se battent dans les organisations populaires, contre la vie chère, pour la défense des droits des assisté(e)s sociaux-ales de montrer qu'en tant que ménagères en lutte contre le fardeau économique imposé aux familles ouvrières par le capitalisme en crise, elles contribuent elles aussi au combat général des femmes contre leur oppression et leur exploitation.

Finalement, le 8 mars sera l'occasion de dénoncer la violence faite aux femmes et la répression grandissante exercée contre le mouvement des femmes par les organisations religieuses d'extrême-droite et contre lesquelles le PQ ne bougera jamais le petit doigt.

Femmes, faisons de ce 8 mars une journée militante et unitaire. Organisons dans nos milieux de rencontre des ateliers sur les revendications des travailleurs et des travailleuses des hôpitaux et de l'enseignement et celles des autres groupes de femmes présents sur le milieu. Montrons une ferme opposition aux tentatives de récupération du PQ. Les belles promesses ça ne suffit pas, nous n'aurons rien sans lutter. Ce n'est pas par un référendum que nous accèderons à une indépendance au service des travailleurs et des travailleuses, ni par de 'sages' recommandations que les femmes seront vraiment libérées.

Claire Chamberland



En Iran, aux Etats-Unis, au Canada...

Un 8 mars militant à travers le monde

Vingt mille iraniennes sont descendues dans les rues de Téhéran le 8 mars en scandant: "À l'aube de la liberté, nous n'avons pas de liberté.". Ces femmes qui se sont battues au sein du mouvement qui a renversé le régime du Shah refusent d'être traitées comme des gens de deuxième ordre sur quelque question que ce soit.

Lorsque les trotskystes iraniens du Parti socialiste des travailleurs (PST) ont impulsé la création du Comité pour la journée internationale des femmes, ils ont constaté l'énorme intérêt que cela suscitait chez ces militantes femmes, particulièrement parmi les étudiantes de collège et d'université. Quand Khomeiny a déclaré que le gouvernement "islamique", imposé d'en haut, en finirait avec l'éducation mixte dans les écoles, restreindrait encore plus le droit au divorce et bannirait les avortements, les femmes se sont levées debout, en colère. Le décret obligeant les femmes à porter le voile, un symbole de leur oppression, a été fort mal accueilli.

A partir du 8 mars, une série de manifestations quotidiennes ont bloqué la circulation et forcé le gouvernement à faire des concessions. La féministe américaine Kate Millet, invitée par le PST, a déclaré à la presse internationale que les droits des femmes et la démocratie étaient menacés par le gouvernement en place.

Des dizaines de milliers de femmes ont fait la grève le 10 mars: parmi celles-ci, on pouvait remarquer les employées de l'air, les enseignantes, les travailleuses de bureau et d'hôpital. Sept mille femmes ont occupé le ministère de la justice alors que 10,000 autres marchèrent en solidarité avec les premières, scandant: "Nous voulons la liberté, pas le tchador (i.e. le voile, NDLR) et "A bas toute forme de répression".

Face à une telle détermination, Khomeiny a subi des pressions pour dénoncer ceux qui, parmi ses partisans, attaquaient les femmes et aussi pour décréter que le port du voile était un "devoir" et non un "ordre". Le gouvernement a également annoncé qu'il ne reculerait pas sur la question du divorce et il a démenti les rumeurs d'un retrait des contraceptifs oraux.

La mobilisation des iraniennes contre toute forme de répression s'insère dans la meilleure tradition de la journée internationale des femmes. Adoptée par le mouvement révolutionnaire en 1910, la date du 8 mars commémore les manifestations militantes des travailleuses, des socialistes et des immigrant(e)s qui travaillaient dans l'industrie du vêtement de New-York, pour un meilleur salaire, des conditions de travail plus décentes, la réduction de la journée de travail et le droit de vote.

AUX ETATS-UNIS

En cette période de crise économique qui s'approfondit, les femmes et les militants solidaires à leur lutte en Amérique du Nord ont organisé des actions qui leur



ont permis d'avancer des revendications telles que la pleine et égale participation des femmes dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique. Les demandes de base du mouvement femmes comprend le droit des femmes à contrôler leurs propres fonctions reproductrices, l'établissement de réseaux de garderies, les droits des gai(e)s puis l'accès aux emplois non-traditionnels et l'accès à l'éducation.

Alors que les attaques contre les droits des femmes font partie d'une stratégie de "diviser pour régner" de la bourgeoisie internationale, les activités autour de la Journée internationale des femmes montrent que les travailleurs et tous les opprimés - femmes, gai(e)s, nationalités opprimées et immigrant(e)s - s'unissent dans la lutte.

A New York, ville où se sont tenues les toutes premières manifestations du 8 mars, l'Organisation nationale pour les femmes (NOW) et la coalition des femmes syndiquées (CLUW) ont célébré une fête pour les femmes travailleuses. A travers le pays, le Congrès central du travail de San Francisco a appuyé une assemblée pour les droits des femmes. Cinq mille personnes ont entendu des oratrices du NOW, du Socialist Workers Party, d'un groupe pour le droit à l'avortement, un groupe de femmes chicanas et la féministe bien connue Bella Abzug. Jeanine Witlow des Métallos unis d'Amérique a expliqué comment les victoires durement acquises des femmes et des nationalités opprimées quant à l'embauche préférentielle sont maintenant remises en question par le cas Weber (la prétention d'un blanc selon laquelle de tels programmes sont discriminatoires).

AU CANADA ANGLAIS

A Vancouver, une semaine d'activités a été largement appuyée par les syndicats, le NPD, En Lutte, la RWL-LOR, les groupes gais et par les groupes revendiquant le droit aux garderies. Le 8 mars, une manifestation attira 500 personnes. Shirley Hawes, gréviste militante d'Inco, s'adressa à la foule après la manifestation.

A Régina, le comité de condition féminine de la Fédération des travailleurs de Saskatchewan a initié un rassemblement, conjointement avec des groupes locaux de femmes. Des ateliers se sont tenus à Hamilton, alors qu'un symposium et une manifestation à Edmonton mettaient l'accent sur l'importance de mobiliser pour le 31 mars, la journée internationale pour l'avortement.

Une assemblée attira 2,000 personnes le 10 mars au Convocation Hall à l'Université de Toronto. L'assemblée a envoyé un télégramme au gouvernement iranien protestant contre les attaques faites aux femmes. Des syndiquées de la Fédération des travailleurs de l'Ontario et une immigrante du Chili se sont adressées à l'assemblée avant la marche sur l'Hôtel de ville, les "Femmes appuyant la grève", un groupe du local 6500 (Inco - Sudbury), ont chanté jusqu'à ce que la foule scande en choeur: "Inco sera vaincue".

Partout à travers le monde - grévistes d'Inco à nos soeurs iraniennes qui ont renversé le Shah puis à la mobilisation internationale pour l'avortement le 31 mars - les femmes refusent de se laisser bousculer par la bourgeoisie. Plus que jamais, les femmes et leurs luttes sont au centre de la lutte des classes.

Kathleen R.

LUTTE OUVRIERE
pour la république des travailleurs du Québec
pour l'indépendance et le socialisme

ADGQ: 5ième congrès en avril

Des enjeux importants

La semaine du 3 au 9 avril, l'ADGQ (l'Association pour les droits des gais du Québec) tiendra son 5ème congrès d'orientation. C'est une occasion importante pour les militants, dont le nombre a augmenté sensiblement depuis un an, de faire le bilan des six derniers mois et de discuter des perspectives pour les mois à venir.

Il faut profiter de ce congrès, dans la mesure des énergies disponibles, pour aller chercher d'autres gais. Une distribution de tracts dans le ghetto expliquant les grands thèmes de discussion au congrès serait un excellent moyen d'y arriver. Seulement, le choix de ces thèmes est capital: ils doivent être liés aux besoins pressants de la communauté gaie elle-même et leur offrir des réponses. Les thèmes suivants nous paraissent répondre aux préoccupations des gais présentement: quoi faire face à la répression policière et comment gagner le retrait des accusations contre les arrêtés du Truxx? Comment faire revenir la Commission des droits de la personne face à sa décision de donner raison à la CECM qui discrimine l'ADGQ? Comment faire appliquer la loi 88? Quel journal est nécessaire? Pourquoi l'ADGQ considère important d'appuyer les luttes des femmes?

POUR UNE APPROCHE MILITANTE

Face à ces thèmes l'approche doit être militante et mettre l'accent sur la nécessité des mobilisations. Car il faut se rappeler que grâce à la manifestation des 2,000 gais et lesbiennes contre la descente au Truxx un rapport de force a pu être établi face à la répression policière et la loi 88 a pu être gagnée. C'est grâce à un vaste mouvement de solidarité impliquant des forces plus larges que la communauté gaie elle-même a pu aller chercher un verdict de non-culpabilité dans l'affaire du **Body politic** au Canada. C'est grâce aux mobilisations de plus d'un demi-million de gais et lesbiennes qu'Anyta Bryant a dû reculer et que les référendums ont pu être gagnés à Seattle et en Californie aux Etats-Unis. Dans ce dernier cas, les gais et les lesbiennes ont réussi à impliquer d'autres couches opprimées de la population, ils et elles ont reçu l'appui de syndicats comme celui des débardeurs, des machinistes et du syndicat des professeurs.

Même si l'ADGQ n'est pas l'expression "formelle" du mouvement gai québécois, c'est tout de même la pointe avancée du mouvement à Montréal et c'est un pôle réel pour les militants. Aussi se doit-elle de soulever l'ensemble de ces questions.

LIER AUX MOUVEMENTS DES FEMMES

Cette année, avec l'offensive de l'extrême-droite contre la pièce "Les fées ont soif" qui est une attaque directe contre les mouvement des femmes, les gais doivent particulièrement comprendre l'importance d'appuyer les luttes des femmes. C'est la même droite regroupée dans "Renaissance" qui a fait venir Anyta Bryant au Canada et qui a essayé de museler le **Body Politic.**

Avec l'affirmation des lesbiennes, elles se regrouperont pour la première fois dans leur contingent propre le 31 mars prochain dans la manifestation internationale pour l'avortement. Les gais doivent être en mesure de comprendre l'oppression et la surexploitation des femmes pour mieux renforcer leur lutte. C'est ce qu'a compris le comité 8 mars qui, après avoir mobilisé pour le 8 mars, organise un contingent gai pour le 31 mars.

Christophe Tanguay

LUTTE OUVRIERE

ETATS GENERAUX DU 3 MARS ET MANIF DU 8

UN BILAN DES ACTIVITES AUTOUR DU HUIT MARS



☐ Le 8 mars, journée internationale des femmes, a donné lieu cette année à beaucoup d'activités, dont les deux plus importantes ont été organisées par le mouvement syndical.

Ainsi, le 3 mars dernier, se tenaient à Québec pour la première fois des Etats généraux de la CSN et de la CEQ sur la condition des femmes travailleuses, réunissant des militantes et des militants du mouvement syndical et populaire ainsi que des groupes autonomes de femmes. Lors de ces Etats généraux, plus de 600 personnes ont discuté pendant toute la journée autour d'un projet de **Manifeste des travailleuses salariées**.

MANIFESTE DES TRAVAILLEUSES SALARIEES

Le Manifeste (première ébauche) esquisse nettement les conditions faites aux femmes au travail et dans cette société capitaliste. Il débouche sur des revendications dites minimales: élimination du sexisme des manuels, programmes et orientations scolaires; salaire égal pour un travail de valeur équivalente, congés de maternité payés de 20 semaines, avortement libre et gratuit, réseau universel de garderies contrôlées par les usagers... Et il se conclut sur un programme d'action: manifestation du 8 mars, formation de regroupements dans les syndicats locaux, formation de regroupements régionaux.

Mais surtout, les Etats généraux ont permis aux femmes présentes d'élargir le cadre qui leur était proposé. Des revendications ont été amenées sur les droits des immigrantes. Les revendications sur l'avortement libre et gratuit ont été liées à l'action de la Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit. Les revendications des groupes femmes dépassant les revendications du manifeste ont été discutées sur le plancher.

Les interventions de la salle étaient beaucoup plus riches que le Manifeste. Le rôle du PQ était clairement dénoncé. Ces interventions manifestaient tout le potentiel de remise en question de la politique de collaboration de classes de la bureaucratie syndicale.

L'avant-midi fut consacré à l'analyse de la condition des femmes au travail. De nombreux témoignages ont fait état de ce que représentait quotidiennement l'oppression que subissent les femmes (bas salaires, moins bonne sécurité d'emploi, accès difficile à la santé). Une attention particulière était portée aux dernières mesures du gouvernement péquiste, particulièrement l'ordonnance sur les congés de maternité. Il ressortit clairement qu'il ne s'agissait là que de "bonbons" qui ne répondaient en rien aux revendications mises de l'avant par les femmes. On réaffirma aussi la nécessité pour l'ensemble du mouvement syndical de faire des revendications des femmes une priorité. Ceci était particulièrement important au moment où les négociations dans le secteur public et para-public s'ouvrent. Plusieurs intervenantes ont d'ailleurs demandé si encore cette fois les revendications des femmes serviraient comme marge de manoeuvre dans les négociations, alors qu'elles représentent près de 70% des membres de ce secteur.

DISCUSSION SUR LES REVENDICATIONS

L'après-midi fut utilisé à discuter les revendications qui accompagnent le manifeste. Celles-ci reconnaissent les droits des femmes à un salaire égal pour un travail de valeur égale; à un congé de maternité payé à 100% de 20 semaines; à un réseau public et gratuit de garderies contrôlées par les usagères et les usagers; à l'avortement libre et gratuit,...Cette discussion fit apparaître nettement que, malgré les résolutions votées en Congrès, la spécificité de l'oppression des femmes n'était pas reconnue. En effet, les mao-stalinien, aussi bien ceux de la LC(ml)C que ceux d'En Lutte, réussirent à faire glisser la discussion sur l'ensemble des revendications à un préalable: le droit au travail... Dans leurs esprits, cela signifie que les femmes ont droit à des garderies pour aller travailler; à des congés de maternité pour pouvoir aller travailler...Sur le droit à l'avortement libre et gratuit, nos staliniens eurent beaucoup de difficultés à expliquer en quoi le droit au travail constituait un préalable. Cette faiblesse n'empêcha pas l'assemblée de voter très majoritairement pour mettre comme préalable aux revendications des femmes, le droit au travail.

Il est bien évident que le **droit au travail social** est une revendication importante des femmes, particulièrement dans le mouvement syndical. Mais en l'adoptant comme préalable, on tombe dans un économisme vulgaire; on isole (et on s'isole) des milliers de femmes-ménagères inorganisées et on ne comprend pas en quoi une garderie est aussi importante pour une femme qui travaille que pour une femme qui reste à la maison.

Il faut aussi voir les limites des Etats généraux. Les revendications du Manifeste s'en tiennent à une vision syndicaliste de ce qui est intégrable dans les conventions collectives. Ainsi, aucune revendication ne traite la question de la violence faite aux femmes, de la libération sexuelle, de la modification de la division sexuelle du travail... Les groupes femmes qui se sont formés sur ces questions ont donc beaucoup à apporter dans l'élaboration de cette plate-forme pour y élargir la perspective du combat à mener et la libération à effectuer.

D'autre part, si le Manifeste porte des attaques au PQ, il ne se démarque pas clairement de l'approche du Conseil du statut de la femme dans son document Egalité et indépendance, c'est-à-dire une approche de changement des mentalités et non des structures sociales. C'est là une tâche qui ne saurait être évitée.

LA MANIFESTATION DU 8 MARS

Les Etats généraux n'ont cependant pas accouché d'une souris. A Montréal, près de 6,000 personnes ont manifesté leur solidarité le soir du 8 mars. Malheureusement, on n'a pas permis aux groupes autonomes de femmes de s'exprimer lors de la fête de solidarité qui a suivi, et celle-ci a 'dégénéré' en un party totalement apolitique et

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

démobilisateur. Beaucoup de militantes féministes ont été particulièrement dégoutées de l'attitude de militants syndicaux prétendument conscients de la question.

A Québec, la centralisation régionale s'est faite non pas autour de la CSN, qui a préféré s'en laver les mains et appeler à la manifestation à Montréal, mais par le biais des groupes de femmes et en particulier de la Maison des femmes. Au cours d'un souper non-mixte, les groupes de femmes ont échangé sur leur travail et leurs questions. La soirée s'est ensuite poursuivie par une soirée culturelle mixte avec une pièce de théâtre, du folklore chilien, des chansonnières et de la musique. 300 personnes dans une petite salle, autant que le 8 mars organisé par les centrales l'an dernier. Cela montre bien l'intérêt pour la question des femmes et la profondeur de la radicalisation, du questionnement, bientôt de l'action. C'est en ce sens que le 4 avril, les groupes femmes vont discuter de l'élaboration d'une plate-forme commune au niveau régional pour structurer leur action de façon unitaire.

En définitive, les Etats généraux et le 8 mars représentent un pas en avant important, mais il reste encore beaucoup de chemin à faire pour arriver à une prise en charge réelle de la lutte contre l'oppression des femmes par le mouvement syndical. Le fait que les centrales aient mis du temps et de l'énergie à organiser ces événements montre que de plus en plus de femmes du mouvement syndical font pression à travers les comités de condition féminine pour que les directions agissent. D'autre part, le succès de ces deux événements en termes numériques indique que la lutte des femmes prend de l'ampleur et qu'elle rallie des centaines de militantes et de militants. Aussi faut-il continuer le travail pour que soit reconnue dans la pratique la spécificité de l'oppression des femmes et pour que la lutte contre cette oppression s'inscrive dans le combat de la classe ouvrière contre la bourgeoisie.

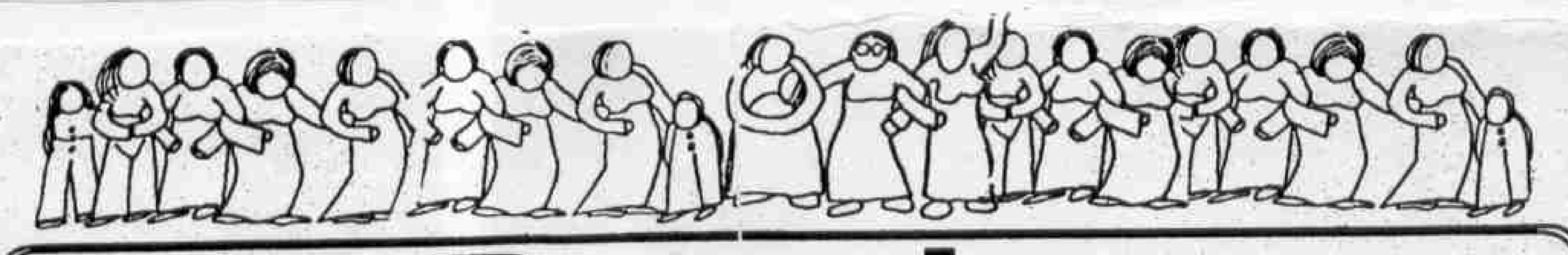
En ce sens, la mobilisation autour du 31 mars constitue un pas important pour avancer dans cette voie.

P.Turcotte
Madeleine Berry



Le manifeste des travailleuses salariées porte des attaques au PQ, mais il ne se démarque pas clairement de l'approche du document du CSF, Egalité et Indépendance.

(Suite page 3)



(Suite de la page 2)

Texte de l'Appel international

Voici des extraits de l'Appel de la Campagne internationale pour le droit à l'Avortement [CIDA].

□ "Les femmes n'ont nulle part le droit absolu à contrôler leur fertilité, le droit absolu de décider d'avoir ou non des enfants et dans quelles conditions.

Des millions de femmes subissent des mutilations et la mort parce que notre droit à des avortements légaux et sans risque n'est pas reconnu par l'Etat et l'Eglise. (...) Beaucoup de femmes, en Espagne, en Italie, en Irlande sont obligées de faire des voyages très coûteux dans d'autres pays pour obtenir des avortements dans de meilleures conditions. Un grand nombre de femmes meurent chaque année à cause d'avortements clandestins alors qu'il est bien connu que c'est une intervention qui ne comporte aucun danger lorsqu'exécutée dans de bonnes conditions.

Dans quelques pays, comme la Suisse et la Hollande, l'avortement est toujours illégal, mais toléré en pratique; (...).

Les lois passées aux Etats-Unis, en France, en Italie, en Angleterre et en Allemagne de l'Ouest et "libéralisant" l'avortement contiennent de grandes restrictions qui entravent notre droit à choisir (...)

(...) Israel est à la veille de restreindre l'avortement même pour les femmes dont la vie est en danger; en Nouvelle-Zélande une nouvelle loi permet l'avortement dans des cas extrêmement restreints, excluant le viol. Au Chili, les prisonnières violées par leurs gardiens se voient refuser l'avortement parce qu'une loi récente donne des droits humains au foetus. En Europe de l'Est, on argumente maintenant que le droit des femmes à choisir doit être secondaire par rapport aux besoins de la population et aux besoins économiques de l'Etat; l'avortement et la contraception sont difficiles à obtenir en Roumanie et en Hongrie.

Dans les pays coloniaux et semi-coloniaux, pour les immigrantes venues aux Etats-Unis et en Europe, on met sur pied des programmes de contrôle de la population pour imposer aux femmes des stérilisations forcées et la contraception. A Puerto Rico, 50% des femmes pouvant avoir des enfants ont déjà été stérilisées. Partout, la stérilisation forcée devient l'instrument des politiques racistes; dans quelques pays, les Noires se voient offrir l'avortement mais à la seule condition d'accepter d'être stérilisées par la même occasion (...).

Les femmes font plusieurs expériences communes. Partout, elles luttent pour le droit à contrôler leur reproductivité, à décider quand elles auront des enfants et dans quelles conditions.

La lutte pour le droit à des avortements légaux et sans risque a été menée par le mouvement de libération des femmes. Mais cette lutte concerne tous les mouvements et tous les individus qui sont en faveur des droits démocratiques et pour la justice sociale. La question du droit des femmes à contrôler leur reproductivité, à décider quand elles auront des enfants et dans quelles conditions.

La lutte pour le droit à des avortements légaux et sans risque a été menée par le mouvement de libération des femmes. Mais cette lutte concerne tous les mouvements et tous les individus qui sont en faveur des droits démocratiques et pour la justice sociale. La question du droit des femmes à contrôler leur reproductivité--contraception, avortement, contre la stérilisation forcée--est devenue une question politique d'envergure internationale qui force des débats et des confrontations partout dans le monde. Le résultat de cette lutte aura un impact sur toutes les luttes pour des droits humains fondamentaux.

Nous appelons à une manifestation internationale de solidarité pour appuyer le droit des femmes à choisir.

Nous appelons à des manifestations contre tous les gouvernements anti-femmes, l'Eglise, les corps médicaux, les partis politiques, qui forcent les femmes à souffrir et à mourir au nom de la "moralité"

Nous appelons à une mobilisation massive des organisations de femmes, étudiantes, syndicales, immigrantes, et des organisations luttant pour les droits humains et politiques afin d'appuyer notre appel pour une journée internationale d'action en faveur du droit des femmes à la contraception et à l'avortement et contre les stérilisations forcées."

LUTTE OUVRIERE

Pour l'avortement et la contraception libres et gratuits !
Contre les stérilisations forcées !

MOBILISONS-NOUS LE 31 !



La manifestation de samedi le 31 mars est une des initiatives qui indique la voie à suivre, soit celle d'une mobilisation large et unitaire, indépendante de l'Etat et impliquant le mouvement syndical.

Samedi le 31 mars prochain, auront lieu dans près d'une quarantaine de pays des mobilisations pour l'avortement et la contraception libres et gratuits et contre la stérilisation forcée. Cette journée internationale fait suite l'appel lancé il y a un an par la Campagne internationale pour le droit à l'avortement (CIDA), dont nous reproduisons des extraits dans ce dossier.

Au Québec, la coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit (CNALG) organise une manifestation à Montréal pour souligner l'événement. En tant que membre de la CNALG depuis sa fondation, la LOR est partie prenante de cette mobilisation et elle appelle ses militant(e)s et sympathisant(e)s à y participer.

LE DROIT DES FEMMES A CONTROLER LEUR PROPRE CORPS

La lutte pour l'avortement et la contraception libres et gratuits, la lutte contre la stérilisation forcée constituent l'un des fers de lance de la nouvelle radicalisation des femmes à l'échelle internationale depuis dix ans.

L'enjeu de cette lutte est clair: c'est le droit pour les femmes de disposer de leurs propres corps, de disposer de leurs fonctions reproductives, de disposer de leur sexualité sans que personne - ni l'Etat, ni l'Eglise, ni leur famille ni leur mari - ne viennent leur dire quoi faire.

L'incapacité pour les femmes de contrôler leurs fonctions reproductives constitue la base objective sur laquelle s'est historiquement construit leur oppression et, sous le capitalisme, leur surexploitation au travail. Les femmes sont devenues un enjeu pour les classes possédantes parce qu'elles étaient les agents de la reproduction de la force de travail.

La situation n'a pas changé sous le capitalisme. Au contraire, elle a atteint une dimension explosive. Les développements de la recherche médicale, de la technologie et des services hospitaliers rendent possible la mise sur pied dans les pays industriels avancés de réseaux médicaux assurant gratuitement à toutes les femmes qui le désirent l'accès à des services contraceptifs et a des services d'avortements de qualité. Aucun pays ne le fait. Et les quelques concessions qui ont été faites à la fin des années 60 et au début de la présente décade (aux USA, en France, en Angleterre, au Canada, en Nouvelle-Zélande) sont aujourd'hui l'objet d'une campagne féroce de l'Eglise catholique et de l'extrême droite. Dans la plupart des pays industriels, il existe des organisations très actives du style de Pro-vie.

Par contre, dans les pays du tiers-monde c'est le contraire que doivent subir les femmes. On ne compte plus les pays où des campagnes de stélirisations forcées ont pris l'allure de véritable génocide: Indes, Amérique latine, Afrique. Un film comme le **Sang du condor** montre très bien le rôle de ces campagnes dans l'oppression des minorités nationales et l'appui technique et médical que leur accorde l'impérialisme américain.

A noter que de telles campagnes ont eu lieu contre les noires aux USA il y a quelques années et contre les Inuits et les Amérindiens ici même au Canada.

AU CANADA ET AU QUEBEC

Au Canada, toute forme d'avortement était interdite jusqu'en 1969. A ce moment, la loi a été modifiée pour permettre des avortements dits thérapeutiques dans le cas où la santé de la future mère serait menacée. Mais c'est un comité de médecins nommés par l'hôpital qui seul peut statuer du bien fondé d'une demande d'avortement.

La mise en application de cette loi a donné lieu à des réalités bien différentes d'un bout à l'autre de l'Etat canadien, parce que la santé est du ressort provincial. Résultat: on a assisté à une application extrêmement libérale de la loi dans des provinces comme l'Ontario et extrêmement restrictive dans une province comme le Québec où l'Eglise catholique conserve un semi-contrôle sur le système hospitalier. Plus, on a assisté de 70 à 76 au Québec à une véritable chasse aux médecins et infirmières pratiquant des avortements clandestins. Le cas de Morgentaler est le plus connu, mais ce n'est pas le seul.

Au moment de la création de la CNALG l'an dernier, la situation de l'avortement au Québec se présentait en gros comme suit. Seuls les hôpitaux anglophones et quelques très rares hôpitaux francophones (comme le CHU à Sherbrooke) pratiquaient des avortements thérapeutiques. La majorité des hôpitaux francophones n'avaient pas de comités thérapeutiques. A Québec, en 76-77, il s'est pratiqué 1 seul avortement thérapeutique. Des régions comme la Côte-Nord (Baie Comeau, Hauterive, Sept-Iles) sont complètement privées de tout service gynécologique. Le Comité de lutte pour l'avortement estime à environ 25,000 le nombre d'avortements clandestins qui se pratiquent, soit par des médecins professionnels, soit à l'étranger (dans l'Etat de New-York), soit par des charlatans. La victoire du PQ a entraîné un seul changement significatif: Morgentaler a été libéré et les médecins ne sont plus harcelés.



LES CLINIQUES LAZURE: UNE MESURE DE PATCHAGE

C'est dans ce contexte qu'il faut situer la mise sur pied des cliniques Lazure l'été dernier. En mettant sur pied ces cliniques, le PQ ne faisait que se conformer à la loi fédérale sur l'avortement. Il est en effet prévu que des avortements pourront se faire dans les cliniques Lazure, mais à la condition toutefois qu'ils soient autorisés par un comité thérapeutique. Le hic, c'est qu'aucun comité thérapeutique ne sera constitué si la majorité des médecins de l'hôpital auquel la clinique est rattachée s'y oppose.

Il est encore trop tôt pour tirer un bilan des cliniques Lazure. Aucune donnée n'est aujourd'hui disponible. Nous ne savons pas combien de cliniques ont été mises sur pied, combien disposent de comité thérapeutique ni non plus combien d'avortements ont été pratiqués. Mais nous savons déjà qu'à certains endroits, le corps médical s'est opposé à la mise sur pied de comités thérapeutiques. C'est le cas de Joliette par exemple.

Une chose est claire cependant. Les cliniques Lazure, ce n'est pas l'avortement et la contraception libres et gratuits. C'est une mesure de patchage que les femmes doivent voir pour ce qu'elle est: une concession dont elles ne sauraient se satisfaire.

Contre la droite et le clergé, nous exigeons que le PQ ose mettre ses propres politiques en application. Contre le PQ, qui prétend défendre les droits nationaux des québécois-es, nous exigeons l'abrogation unilatérale de la loi fédérale sur l'avortement et la mise sur pied d'un réseau de services contraceptifs et abortifs accessibles à toutes les femmes et couverts par l'assurance-maladie. Contre Ottawa, nous luttons avec les femmes du restant de l'Etat canadien pour l'abrogation de la loi fédérale sur l'avortement.

POUR UNE STRATEGIE DE MOBILISATION

La manifestation de samedi prochain constitue la première étape d'une stratégie de mobilisation en trois temps de la CNALG. La prochaine échéance va consister dans un bilan, vers le début de l'automne, des cliniques Lazure. Elle sera suivie quelques mois plus tard d'un tribunal populaire sur la situation de violence et d'oppression faite aux femmes au chapitre de l'avortement, de la contraception et de la stérilisation.

Ces initiatives indiquent la voie à suivre. Celle d'une mobilisation large et unitaire, indépendante de l'Etat et impliquant le mouvement syndical. De telles mobilisations permettent au mouvement des femmes de se construire comme mouvement, de remporter des gains et d'impliquer autour d'objectifs concrets les hommes qui l'appuient. Elles permettent finalement de soulever le lien entre la lutte pour l'avortement et la lutte pour un certain nombre d'autres revendications centrales à la lutte contre l'oppression des femmes, comme celles pour un réseau de garderies ouvertes 24 heures sur 24, pour des congés parentaux et pour la socialisation des tâches domestiques.

L.A. Lachapelle





En réponse au groupe En Lutte

Le rôle de la famille dans l'oppression des femmes

Le groupe maoïste En Lutte a essayé dans une série d'articles dans son journal et dans sa revue théorique d'attaquer la Ligue ouvrière révolutionnaire (LOR) pour son analyse de l'oppression des femmes et de l'importance stratégique de la lutte pour la libération des femmes. Bien que confuse, la critique de EL mérite une réponse sérieuse.

Brièvement, EL fait les points suivants

• La racine de l'oppression des femmes n'est pas la famille patriarcale comme le prétendent les Trotskystes. Ses origines se trouvent dans la société de classe. découlant de l'émergeance de la propriété privée, le partage du travail entre les hommes et les femmes est devenu une division entre le travail socialement productif(effectué par les hommes) et le travail domestique privé (effectué par les femmes).

• L'héritage patrilinéaire et la monogamie ont été institués afin d'assurer le passage de la richesse aux enfants des hommes de la classe dominante. Ce modèle est devenu le modèle pour toutes les classes.

• L'oppression des femmes découle de leur exclusion du travail productif. Cette exclusion découle de la propriété privée des moyens de production. La famille patriarcale n'est pas la racine de l'oppression des femmes. Elle est plutôt une institution de la société de classe qui **institutionalise** la position d'infériorité des femmes.

L'OPPRESSION DES FEMMES

Le fondement de l'erreur d'En lutte réside dans son analyse fautive de l'oppression des femmes Examinons ce point de plus près.

L'oppression des femmes s'est développée pendant la transition de la société pré-classe à la société de classe. Dans les sociétés de subsistance pré-classe la production sociale était organisée de manière communale et son produit était partagé également. La division du travail entre les sexes, nécessaire à caus e du rôle des femmes de reproductrice d'enfants n'en était pas une d'oppression des femmes. Ceci se réflétait dans le statut social assez égal des hommes et des femmes.

Au fur et à mesure que les sociétés primitives se développaient, un surplus social (richesse plus grande que ce qui était strictement nécessaire a la survie) est apparu. Ceci a crée la base matérielle pour qu'un petit nombre de gens puissent bénéficier de l'exploitation du travail des autres en contrôlant ce surplus social.

Ce qui importe ici est le fait que ce processus-l'émergeance de la société de classe- se faisait simultanément et inséparablement avec le processus par lequel les femmes sont devenues opprimées comme **sexe**.

Engels est très clair sur ce point:"La transition a la pleine propriété privée est accompli graduellement, parallèlement à la transition du mariage du couple à la monogamie. La famille unique devient l'unité économique de la société."

Mais cette famille unique est une forme spécifique de famille, une famille patriarcale. Et ses conséquences pour les femmes sont très spécifiques.

D'abord les femmes ne peuvent plus compter sur la société pour prendre soin des enfants. Elles sont devenues ainsi économiquement dépendantes d'un homme ou d'un groupe d'hommes en ce qui concerne leur propre survie et celle de leurs enfants. Deuxiemement dans les familles des classes dominantes leur sexualité est limitée et réprimée afin d'assurer la paternité et l'héritage. Troisièmement, et encore ceci est surtout le cas au sein des familles des classes dominantes, leurs activités se limitaient à des tâches domestiques et elles ont été éliminées du monde politique, culturel, et social. Et avec ce changement dans les conditions matérielles des femmes se développe une idéologie qui les décrit comme **inférieures** aux hommes.

L'émergeance de la société de classe a, bien sûr, engendré l'oppression de classe-mais aussi elle a engendré l'oppression spécifique des femmes comme sexe. L'oppression de classe et l'oppression de sexe sont interreliées mais sont aussi distinctes. **La famille** est l'institution majeure de l'oppression sexuelle et joue un rôle important dans la lutte de classe dans son ensemble.Voici ce qu'en dit Engels:

"Selon la conception matérialiste le facteur déterminant de l'histoire est, en dernier lieu, la production et la reproduction de la vie immédiate. Mais ceci a un double caractère. D'un côté, la production des moyens de subsistance, de la nourriture, des vêtements, et du logement et des outils qui y sont nécessaires; de l'autre la production des êtres humains euxmêmes, la propagation de l'espèce. Les institutions sociales sous lesquelles les hommes (sic) d'une époque historique et d'un pays donné sont conditionnées par les deux sortes de production: **par l'étape du développement du travail, d'un côté, et par la famille de l'autre.**" (souligné par nous--J.L.)

LE ROLE DE LA FAMILLE

Engels accorde une grande importance au rôle de la famille et tout marxiste doit faire ainsi. Sans compréhension de la famille on ne peut pas comprendre l'oppression sexuelle ou son effet sur l'oppression et l'exploitation de classe.

D'un côté, les familles des classes dominantes perpétuent leur emprise par l'héritage patrilinéaire. De l'autre côté , la famille est le moyen par lequel la classe dominante abroge toute responsabilité sociale pour le bien-être économique de ceux et celles dont elle exploite la force de travail. Le système familial fournit le mécanisme le moins cher et le plus efficace idéologiquement de reproduction du travail humain.

Ce n'est qu'en employant cette méthode qu'on peut comprendre les facteurs fondamentaux qui produisent la configuration précise de l'oppression des femmes. L'oppression des femmes est enracinée dans la famille patriarcale de la société de classe parce que le système familial applique une division du travail ou les femmes sont fondamentalement définies par leur rôle de reproductrice d'enfants et leur affecte des taches immédiatement associées a cette fonction reproductrice: le soin des autres membres de la famille. L'institution familiale repose sur et renforce une division sociale du travail qui implique la sujétion domestique et la dépendance économique des femmes. Et c'est le rôle des femmes dans la famille qui est déterminant dans la définition de leur rapport à la production sociale et de leur statut dans la société dans son ensemble.

Il ne suffit pas de dire, comme le fait EL, que le modèle familial des classes dominantes est devenu le modèle pour toutes les classes. La masse des femmes n'a pas été exclue du travail productif à travers l'histoire.

Pendant l'époque féodale, far exemple, la famille était l'unité de base de la production. Les femmes travaillaient dans les champs avec les hommes. Mais leur travail ne suffisait pas à l'entretion des enfants: elles dépendaient du travail de leurs maris. Et les femmes restaient avant tout, responsables des tâches associées au travail domestique.

Ce n'était qu'avec la montée du capitalisme -un type spécifique de société de classe- que la famille des masses laborieuses s'est transformée en centre du travail domestique séparé de la production sociale. Ce n'est que depuis cent ans que la majorité des femmes ont été exclues de la production sociale et leur rôle défini entièrement par rapport à leur responsabilité pour la reproduction et le maintien de la force du travail.

La manière dont cette définition du rôle des femmes, fondée sur l'existence de l'unité familiale privée, détermine le rapport des femmes de la classe ouvrière à leur classe et à la société dans son ensemble est évidente dans tous les aspects de la vie quotidienne.

Bien qu'un nombre croissant de femmes aient gagné un degré d'indépendance économique par leur entrée sur le marché du travail, leur définition principale comme servantes domestiques et reproductrices au sein de la famille

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

est le mécanisme clé de leur surexploitation comme travailleuses.

Les femmes au foyer constituent une énorme réserve de main d'oeuvre à utiliser ou à ne pas utiliser selon les impératifs du profit. Parce que toute la superstructure idéologique renforce la notion de l'infériorité des femmes et leur rôle principal au foyer, ceci fournit la base des nombreuses rationalisation du salaire inégal et des bas salaires, de la ghettoisation des travailleuses dans des "emplois féminins", de la faible syndicalisation des femmes.

Ainsi, il ne suffit pas de dire, comme En Lutte, que l'oppression des femmes "est la résultat de leur exclusion de travail productif". Si c'était vrai, alors l'intégration des femmes à la production sociale mettrait fin automatiquement à l'oppression des femmes.

L'élimination de l'exploitation de classe par une révolution socialiste victorieuse crée les préconditions matérielles pour l'élimination de l'oppression des femmes. Mais pour mettre fin à cette oppression, il faut un processus qui ne se limite pas à l'élimination "de toute discrimination, de tous les préjugés bourgeois" comme l'affirme EL.

Il signifie, beaucoup plus profondément, la participation **pleine et égale** des femmes à la production sociale, le droit inconditionnel de chaque femme de déterminer elle-même **si et quand** elle veut avoir des enfants, et la prise en charge collective et complète par l'ensemble de la société de toutes les responsabilités associées à la reproduction et au maintien des nouvelles générations. Il signifiera aussi une lutte pour que les hommes assument une partie du travail traditionellement effectuée par les femmes.

Ceci signifie qu'il y'aura une lutte à long terme pour mettre fin à la division sociale du travail entre les sexes, et le remplacement du système familial patriarcal par une organisation supérieure des rapports humains.

Pour faire aboutir cette lutte, le mouvement autonome des femmes qui se construit aujourd'hui aura une job énorme même après la destruction de l'Etat bourgeois et le renversement des relations de propriété capitaliste. Tout comme le travail des marxistes aujourd'hui est essentiel à la réalisation des préconditions matérielles de la libération des femmes, leur rôle dans la direction politique de la société post-capitaliste sera fondamental dans la pleine réalisation de ce but. Ainsi la clarté sur l'oppression sexuelle spécifique des femmes et les institutions qui la renforcent sont essentiel aux marxistes et aux féministes.

Jacquie Larkin
traduit de Socialist Voice no. 31.

La liberté de presse... pas pour les gais!

On vient d'avoir un autre exemple de ce que signifie la liberté de presse en régime capitaliste. Les tribunaux de Colombie-Britannique ont finalement donné raison au journal **Vancouver Sun** contre la Gay Alliance towards Equality (GATE—Alliance gaie pour l'égalité). Cette dernière poursuivait le **Sun** pour avoir refusé de publier une annonce de l'organisation gaie.



Le propriétaire du **Sun** s'est fortement réjoui de ce jugement, qui précise, d'après lui, le sens à donner à la liberté de presse: elle comprend aussi la liberté de ne pas publier de matériel contraire à la décence publique et à l'ordre moral. Voilà bien la liberté de presse en régime capitaliste: la liberté pour les capitalistes qui possèdent les journaux de décider ce qui sera publié ou pas. Le socialisme pour lequel nous combattons brisera le monopole capitaliste sur les moyens d'information et les mettra à la disposition pleine et entière de la classe ouvrière et de tous les opprimés.

La première dans l'histoire du mouvement

Conférence lesbienne binationale

☐ Du 19 au 20 mai, à l'Université de Toronto, 400 lesbiennes ont organisé un premier congrès binational. Ce congrès avait pour but de jeter les bases d'un mouvement binational des lesbiennes. A l'issue du congrès les participantes ont décidé de lancer un magazine binational d'information, **Lesbians-Lesbiennes.** Il sera édité à Kitchener-Waterloo et son premier numéro sortira en juillet. Ce magazine servira de véhicule à une discussion pour demander une loi sur les droits des lesbiennes.

Cette conférence a permis aux lesbiennes qui travaillent de se rencontrer et d'échanger. On a discuté dans les ateliers sur "Les lesbiennes en tant que femmes travailleuses", "Les lesbiennes et les syndicats", de l'isolement auquel font face les lesbiennes et de la difficulté à s'afficher comme telles au travail. La discussion autour du rôle des lesbiennes au sein des syndicats a suscité beaucoup d'intérêt des membres des syndicats des enseignants, du syndicat des employés du secteur public, du syndicat ontarien des employés du service public, du syndicat de l'automobile et de bien d'autres, y compris de deux femmes qui ont été impliquées dans la grève de Fleck, l'an passé. Un réseau de correspondance à travers le pays a été mis sur pied afin de mener la bataille au sein des syndicats pour l'inclusion d'une clause de non-discrimination sur la base de la préférence sexuelle.

On a aussi discuter du droit au caucus comme stratégie pour que les questions relatives aux lesbiennes soient intégrées au sein du mouvement de libération des femmes et du mouvement des gais et au sein des syndicat. Pour commémorer le 50ième anniversaire du mouvement féministe au Canada, un groupe de lesbiennes vont écrire un article de 12 pages dans un prochain numéro de Body Politic (journal du mouvement gai au Canada).

Les participantes à l'atelier sur les libertés civiles et les stratégies à caractère radical-les lois nous oppriment-elles ou nous protègent-elles-ont surtout discuté du harcèlement de 7 policiers qui à trois reprises ont pénétré dans la salle de réception invoquant un accroc au règlement sur le débit de boisson. La plupart des lesbiennes étaient très en colère face à ce harcèlement de notre mouvement en expansion. Le congrès a décidé d'émettre un communiqué de presse pour protester contre ce harcèlement et un appel a été lancé pour que des appuis politique viennent de tous côtés si des accusations sont portées contre quelqu'une.

Un autre atelier a discuté de l'âge de consentement. Il est illégal d'avoir des rapports homosexuels si on a moins de 21 ans, mais les rapports hétérosexuels eux sont permis à partir de l'âge de 16 ans. Ces lois sont des tentatives pour enrégimenter la sexualité de la jeunesse et pour socialiser la jeunesse dans une direction strictement hétérosexuelle. Les participantes à l'atelier ont décidé de s'opposer à toute loi sur l'âge de consentement.

Quant aux Québécoises présentes au congrès, elles ont dit qu'elles avaient l'intention de tenir une réunion à la Coop-femmes à Montréal pour discuter les différences qui existent entre les anglophones et les francophones afin de mieux travailler conjointement et dans une perspective d'organiser un congrès national québécois des lesbiennes.



Les organisatrices de la conférence lesbienne binationale de Toronto. Bernice Bradshaw

En plus des ateliers, une trentaine d'événements culturels ont agrémenté le congrès. "En écoutant nos artistes à nous parler pour nous, nous apprenons à parler pour nous-mêmes", disait une participante. De plus, 750 'amazones' ont dansé au son d'un orchetre rock de femmes de Winnipeg et de l'orchestre Mamma Quilla II de Toronto.

Adapté d'un article de Gay Bell et Natalie Laroche, publié dans Socialist Voice du 18 juin 1979. Adapté par Christophe Tanguay pour Lutte ouvrière.



Une semaine de fierté gaie

Samedi, le 16 juin, plus de 200 lesbiennes et gais sont descendues dans la rue. Cette manifestation inaugurait une semaine de fiertée gaie (du 16 au 24 juin(.

LE MEPRIS DU GOUVERNEMENT

C'est avec détermination que plusieurs gais et lesbiennes ont mis beaucoup d'énergies à bâtir cette semaine. Et la décision du gouvernement péquiste de ne pas leur accorder de subventions alors que 300 autres groupes à travers le Québec ont eu droit à l'assiette péquiste ne les pas arrêtés. Cette attitude de mépris envers les gais et les lesbiennes n'est surprenante. Elle s'inscrit dans cet ensemble de mesures politiques qui visent à contrôler et à endiquer tout ce qui peut remettre en cause l'ordre bourgeois, l'ordre moral bourgeois, surtout en cette période de crise économique du capitalisme.

Et ce n'est pas la loi 88 concession arrachée au gouvernement péquiste par la mobilisation de masse en riposte aux événements du Truxx(bar du centreville où 150 personnes ont été arrêtés) et qui accorde un recours légal contre la discrimination, qui va stopper ces attitudes de mépris, comme l'ont déjà constaté plusieurs militantes lesbiennes et militants gais.

Ce sont des mobilisations comme celle de la riposte à la répression au Truxx où près de 1,500 personnes ont manifesté qui permettront de commencer à établir ce rapport de force nécessaire à la libération gaie, à la fin de la discrimination, à la fin de la répression policière. "Le mépris n'aura qu'un temps" comme on pouvait le lire sur la bannière qui ouvrait la marche de samedi.

L'IMPORTANTE PARTICIPATION DES FEMMES

Les femmes ont formé plus de la moitié du cortège de samedi, sous la bannière "Lesbiennes nous étouffons sous nos masques". Elles ont eu l'appui d'un nombre impressionnant de groupes du mouvement autonome des femmes. C'était l'apparition numériquement la plus importante des lesbiennes qui commencent à s'organiser de façon autonome et distincte du mouvement gai au Québec.

Il faut comprendre que ce besoin pour les femmes de se regrouper et de cheminer ensemble est une nécessité vitale pour elles. En ce moment, il n'y a plus une seule femme dans l'ADGQ (l'Association pour les droits de la communauté gaie du Québec) et les groupes lesbiennes ne sont pas présents dans le Regroupement national des gais et des lesbiennes du Québec (RNLGQ)

Seulement, la lutte contre l'ennemi commun exige du travail conjoint. Il ne faut pas croire que les gais sont immunisés contre le chauvinisme et le sexisme, loin de là. C'est pourquoi les gais doivent développer une conscience de l'oppression des femmes pour poser les bases au travail conjoint des gais et des lesbiennes. ainsi, il faut rechercher toute occasion de discuter de l'oppression des femmes, les rapports que les militants gais doivent développer avec les lesbiennes, et des tribunes spécialement organisées à cet effet sont nécessaires.

Le dernier congrès d'orientation de l'ADGQ n'a pas laissé tout le temps suffisant au rapporteur qui tentait de faire le bilan de la participation des gais aux activités du 8 et du 31 mars en appui aux luttes des femmes: ces attitudes ne contribuent en rien à développer notre conscience de l'oppression des femmes.

C'est un objectif prioritaire pour les militants gais et pour le mouvement gai lui-même de se mettre à la tâche pour comprendre ce que signifie concrètement l'oppression des femmes. L'issue des luttes du mouvement gai en dépendent. La libération gaie ne se fera pas en vase clos mais participe du processus de changement global et révolutionnaire de la société où les femmes ont un rôle de premier plan.

POUR LE RETRAIT DES ACCUSATIONS CONTRE LES ARRETES DU TRUXX

Le thème général de la manifestation était la fierté gaie. Même si ce thème unificateur est essentiel à la lutte de libération gaie, il n'est pas suffisant. Le mouvement gai a des tâches devant lui et il ne doit pas les contourner. La tâche centrale de l'heure demeure le retrait des accusations contre les accusés du Truxx. Ce thème central devrait traverser toute action publique. Il est possible de gagner cette lutte si une large mobilisation est organisée.

Le RNLGQ qui a mis dans son programme cette revendication en comprend l'importance. C'est aussi ce qu'ont compris les militants de l'ADGQ qui au dernier congrès d'orientation votaient d'inclure dans les thèmes de la semaine de fierté gaie, le retrait des accusations contre les accusés du Truxx.

La répression policière demeure le problème majeur de la communauté gaie et il faut y faire face. Le récent mémoire présenté par des militants des Production 88 au Conseil de sécurité public de la CUM est un effort sincère en ce sens mais ses conclusions générales qui visent à réformer la police se leurrent, dangeureusement sur la nature de cette même police: un instrument de ce même pouvoir **qui réprime les gais. On en a eu la preuve tout dernièrement encore à San Francisco, où les gais ont affronté physiquement les policiers, au cours d'une manifestation protestant contre le jugement rendu sur l'assassinat du maire et de son adjoint, connus pour leurs positions ouvertes face aux gais. L'assassin, pourtant capturé en flagrant délit a été condamné à une peine dérisoire, dans une ville qui se vante de sa police 'gaie'. Dans leur rage, les gais ont démoli une dizaine d'autos de police au cours de la manifestation.**

Christophe Tanguay





Où en est la lutte pour l'avortement

Les 27 et 28 septembre dernier s'est tenu à Montréal le premier colloque de la Coordination Nationale pour l'Avortement Libre et Gratuit depuis la manifestation du 31 mars. Le colloque avait pour but de faire le point sur la situation de la lutte pour l'avortement et de tracer des perspectives.

Pour faire le point les militantes présentes ont discuté des miettes offertes aux femmes par le PQ: la dernière offre sur les congés de maternité faite au Front commun, la définition gouvernementale de la violence faite aux femmes, la mise sur pied des forums mobiles contre la violence. Les militantes ont aussi écouté des femmes du Centre de santé de Québec parler des tentatives de coupures de l'assurance maladie aux cliniques pratiquant l'avortement. Elles se sont aussi penchées sur les premiers résultats de l'enquête effectuee par les groupes membres sur le fonctionnement des cliniques Lazure.

Toutes ces informations ont permis de dresser un tableau général de la politique péquiste. Pour le PQ les femmes représentent 52% de l'électorat; et même si 40% d'entre elles sont contre le oui au référendum, 24.6% sont pour le oui et 35.4% sont indécises. En offrant des miettes, le PQ essaie de faire belle figure et de les récupérer sans aller à l'encontre de sa politique nataliste. Cette partie du colloque a donné lieu à de bonnes discussions et a permis de dégager clairement le jeu du PQ.

LES CLINIQUES LAZURE

Mais la situation devint plus difficile au moment de tracer des perspectives. Le vieux débat sur les cliniques Lazure est réapparu; d'un coté, refuser de prendre position pour ou contre les cliniques Lazure pour permettre aux femmes surtout dans les régions hors de Montréal de profiter des avortements faits par les cliniques Lazure même si c'est peu et que l'avortement n'est pas libre (les femmes doivent passer devant un comité thérapeutique); ou de l'autre côté, se prononcer contre ces cliniques et demander que les subventions de ces cliniques aillent aux groupes de femmes. Cette dernière position se trouvait renforcée par l'existence du Centre de santé des femmes de Québec (clinique d'auto-santé pour les femmes).

Le consensus s'est fait autour de trois points: 1) dénoncer le gouvernement pour avoir organisé d'avance l'échec des cliniques Lazures; 2) dénoncer l'existence des comités thérapeutiques dans les cliniques Lazure; 3) demander que l'argent des cliniques Lazure soit distribué aux groupes de femmes.

Ce n'est pas encore la position définitive de la CNALG mais seulement le consensus que les groupes membres doivent encore discuter.

QUEL BILAN TIRER DU COLLOQUE

Certes, depuis le printemps la CNALG a avancé. Elle est mieux en mesure de cerner le projet péquiste, de voir le rôle des femmes dans sa politique référendaire. Mais elle reste encore floue au niveau des perspectives.

La CNALG ne pourra montrer l'échec des cliniques Lazure sans se prononcer clairement sur le rôle de ces cliniques dans la politique péquiste. Et la CNLAG doit être claire pour sortir de la léthargie actuelle. Les militantes ou les groupes femmes ne se mobiliseront que si elles comprennent clairement et les manoueuvres péquistes et les ripostes à porter. Rester flou sur les cliniques Lazure c'est aussi rester flou sur nos moyens d'action.

Ce qu'on veut c'est l'avortement libre et gratuit. Ceci sera impossible à obtenir tant que la loi fédérale ne sera pas abrogée. Les cliniques Lazure dans ce contexte ne pourront que se conformer à la loi et sous le contrôle des comités thérapeutiques. Et cela, nous sommes contre. Mais face aux attaques de la droite et particulièrement de Pro-vie, il faut défendre les avortements qui se font dans ces cliniques. Il faut lutter pour que les avortements soient un acte médical au même titre que les autres, pour qu'un réseau en avortement et contraception soit instauré partout au Québec.

LES CLINIQUES D'AUTO—SANTE

Dans ce cadre notre lutte néglige-t-elle les services offerts actuellement aux femmes par les cliniques d'auto-santé? Non. Mais nous devons être claires sur les limites de ces cliniques. Tant et aussi longtemps que les cliniques d'auto-santé se définiront comme une forme de lutte, le mouvement des femmes s'en trouvera renforcé, mais dès qu'elles s'institutionnaliseront, qu'elles tenteront de se substituer au réseau hospitalier actuel, elles enclencheront un lent processus soit d'intégration à l'appareil d'Etat soit de disparition et de marginalisation.



Il faut pour toutes les femmes un service en avortement et contraception libre et gratuit. Les cliniques d'auto-santé en travaillant en ce sens renforcent le mouvement. Elles peuvent même dépasser les simples services et servir de pôle de ralliement des femmes et d'approfondissement de leur conscience féministe. C'est ce qui commence à apparaitre actuellement et qui permet à bien des groupes de la CNALG de parler de cliniques alternatives au lieu de parallèles.

Il nous faut un réseau, et les cliniques d'auto-santé peuvent être partie prenante de cette lutte; elles peuvent être à l'avant-garde de cette lutte par des techniques sanitaires plus efficaces, par l'organisation et la prise en charge de ces cliniques par les femmes elle-même.

En ce sens comme groupe membre de la CNALG nous avançons les mots d'ordre suivants:

Non aux cliniques Lazure.
Défendons les avortements faits dans ces cliniques, repoussons les attaques de la droite.
Pour l'abrogation de la loi fédérale.
Pour un service en contraception et avortement libre et gratuit.
Pour des subventions immédiates et suffisantes aux cliniques d'auto-santé.

Ginette Lewis



Conférence de la FTQ sur les femmes travailleuses

Débat sur l'action positive

MONTREAL—Plus de 600 travailleuses et travailleurs incluant des délégués des syndicats de l'automobile, de la métallurgie, du textile, des postes, du téléphone et des hôpitaux ont participé à une conférence sur les femmes travailleuses, tenue du 30 septembre au 2 octobre.

La conférence, appelée par la FTQ, a marqué une étape importante pour mettre en branle le poids du mouvement syndical dans la lutte des femmes.

Les congrès de la FTQ avaient déjà endossé les principales revendications du mouvement des femmes; ses membres ont participé à la journée internationale des femmes et à d'autres actions féministes. Mais c'était la première fois que la FTQ, la plus forte centrale au Québec, organisait une réunion aussi large pour discuter de la situation des femmes travailleuses.

Le document, présenté par la direction de la FTQ et intitulé **Une double exploitation, une seule lutte** décrivait les problèmes auxquels sont confrontées les femmes travailleuses au Québec.

Bien qu'elles représentent environ 42% de la main-d'oeuvre québécoise, les femmes travailleuses sont concentrées dans les emplois les moins bien payés. Leurs revenus représentent à peine 60% de ceux des hommes. Peu a été fait pour libérer les femmes de leurs tâches traditionnelles de travail domestique et de soin des enfants, ce qui conduit à une double journée de travail qui met en danger la santé de la mère travailleuse. Au Québec, seulement 6% des enfants de moins de 5 ans sont en garderie. Les congés parentaux sont inadéquats ou inexistants. Et les femmes n'ont pas encore accès à l'avortement libre et gratuit.

La conférence de la FTQ a adopté quelque 200 résolutions soulignant des mesures pour assurer l'égalité des femmes dans leurs milieux de travail. Ceci inclut des revendications pour un salaire égal, pour 20 semaines de congé de maternité sans perte de salaire et pour un réseau de garderies gratuites ouvert 24 heures par jour et sept jours par semaine.

L'ACTION POSITIVE

Des mesures exceptionnelles sont nécessaires afin d'assurer aux femmes l'accès aux emplois industriels, soulignait le document. Il faisait le bilan de l'expérience du mouvement ouvrier des E-U dans la lutte pour des lois et des conventions collectives qui forcent les compagnies à accorder un traitement préférentiel aux femmes dans l'embauche et la promotion, dans des emplois traditionnellement réservés aux hommes.

Les délégués ont adopté une proposition appelant à l'amendement de la Charte québécoise des droits 'de l'homme' (sic) afin d'y inclure des programmes d'action positive.

De tels programmes, a souligné le document, doivent être librement négociés et appliqués conjointement avec les syndicats.

Toutefois, l'expérience a démontré que de tels programmes ne marcheront pas à moins qu'ils soient appuyés par des lois et des sanctions qui forcent les compagnies à engager une proportion déterminée de femmes. Cette question des quotas obligatoires n'a pas été discutée en profondeur par la conférence et doit être débattue davantage dans le mouvement syndical.

Néanmoins, la discussion à la conférence de la FTQ était un précédent. La question de l'action positive n'a soulevé jusqu'à maintenant que peu d'intérêt de la part du mouvement femmes et du mouvement ouvrier québécois.

Une lutte majeure pour les droits des femmes dans l'emploi est actuellement en cours au CN à Montréal, où les femmes essaient de prendre des emplois qualifiés traditionnellement réservés aux hommes. La conférence de la FTQ a adopté une résolution appuyant cette lutte et exigeant que le CN, une compagnie appartenant au fédéral, cesse ses politiques discriminatoires.

La conférence a aussi lancé l'appel aux syndicats locaux de la FTQ d'établir des comités femmes pour assurer que les besoins des femmes travailleuses deviennent une préoccupation centrale des militants syndicaux dans leur ensemble. Il faisait ressortir la nécessité d'accorder une importance particulière aux problèmes des femmes immigrantes.

PARTICIPATION AUX ETATS GENERAUX II

Après un chaud débat, la conférence a adopté deux résolutions proposant que la FTQ travaille conjointement avec les autres centrales syndicales sur la question des femmes, et qu'elle participe aux Etats généraux II de la travailleuse salariée', organisés par des groupes femmes, la CSN et la CEQ.

Une partie de la direction syndicale s'est fortement opposée à ces propositions en affirmant que l'unité avec la CSN était impossible, prétextant le maraudage de la CSN contre les locaux de la FTQ. D'autres délégués ont fait remarquer que la FTQ n'était pas non plus innocente à cet égard, et que le véritable ennemi n'est pas les autres travailleurs, mais le gouvernement et les patrons.

Des actions conjointes d'appui aux revendications des femmes, ont-ils ajoutés, pourraient aider à surmonter les divisions et sont nécessaires afin de gagner les revendications des femmes.

Katie Curtin



Les offres du PQ sur les congés parentaux

Des concessions trompeuses

☐Dans le mois d'octobre les média annonçaient avec tambours et trompettes que le gouvernement avait fait au Front commun une "offre révolutionnaire" au chapitre des droits parentaux: 20 semaines de congé de maternité payé. Cette façon de présenter les choses est trompeuse à plus d'un égard. D'abord, on ne peut parler d'offre quand le gouvernement répond de façon très partielle à des demandes déposées par la partie syndicale depuis près d'un an, et mises de l'avant depuis plusieurs années par divers groupes défendant les droits des femmes.



Avant d'examiner de plus près le dépôt patronal, rappelons quelles sont nos principales revendications: pour **toute** salariée qui accouche, un congé de 20 semaines payé plein salaire; durant la grossesse, des congés spéciaux sans perte de salaire pour visites médicales et cours prénataux ainsi qu'en cas de conditions de travail dangereuses ou de complications de grossesse; pour le salarié dont la conjointe accouche, 10 jours ouvrables sans perte de salaire; en cas d'adoption, pour un des parents, 20 semaines de congé payé et pour l'autre, 10 jours; pour le ou la salarié-e qui désire s'occuper à plein temps de ses enfants, congé sans traitement d'une durée maximale de deux ans; pour responsabilité parentale, congé chaque année de 5 jours ouvrables, sans perte de salaire; des locaux chauffés et équipés, sur les lieux de travail ou à proximité, pour y installer des garderies; de plus, durant tous les congés prévus, que le ou la salarié-e conserve et accumule son expérience et son ancienneté et soit couvert par sa convention collective comme si il ou elle était au travail.

Nous demandons donc de pouvoir mettre des enfants au monde sans être pénalisées—la maternité c'est ni du chômage, ni de la maladie—de pouvoir nous occuper de nos enfants "à deux" et d'avoir des garderies qui nous permettent d'assurer la sécurité et le développement de nos enfants pendant que nous travaillons.

A ces demandes le gouvernement répond: congé de maternité payé seulement pour les salariées qui sont éligibles à l'assurance-chômage (prestations de maternité), aucune rémunération pour les non-éligibles; si les conditions de travail sont dangereuses, il faut attendre huit jours et si on ne peut nous muter, piger dans nos congés de maladie; pour le salarié dont la conjointe accouche: deux jours (pour passer des cigares?); en cas d'adoption, congé de 10 semaines payé pour la mère et prenable par le père s'il démontre que la mère est dans l'impossibilité de s'occuper de l'enfant; congé sans solde de deux ans sans accumulation d'expérience ni d'ancienneté; et, bien sûr, rien du tout sur les garderies ou les congés de responsabilité parentale.

Autrement dit, le gouvernement consacre encore une fois de plus que les enfants, c'est une affaire de femmes: ni une affaire d'hommes, ni une affaire sociale. C'est innacceptable et on peut se demander ce que la ministre Payette trouve de révolutionnaire à ça. Il est entendu qu'un congé payé de 20 semaines, pour certaines femmes, c'est un pas en avant mais ce dépôt n'en reste pas moins innaceptable parce que 1) il va à l'encontre du principe du droit pour toute salariée à un congé payé en faisant appel aux critères d'éligibilité à l'assurance-chômage; 2) parce que nous n'avons aucune garantie que ces critères ne deviendront pas encore plus restrictifs; 3) parce qu'on y traite des conditions de travail dangereuses comme si c'était une maladie de la salariée; 4) parce que on refuse de reconnaître de façon réelle la responsabilité du conjoint; 5) parce qu'on n'y prévoit aucune mesure sociale de support à la responsabilité parentale.

Par de telles offres, non seulement le gouvernement va t-il à l'encontre des demandes syndicales, mais il contredit les positions prises à ce sujet par la Commission des droits de la personne, par le Conseil du statut de la femme et même par le Conseil National du P.Q. (fevrier 1978).

France Loiseau.
membre d'un comité local de condition féminine.